UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le vécu pstchosocial des parents ayant des enfants au service de la rebellion

Hagabimana, Denis; Sous la Direction du : Prof. Sylvère SUGURU

2003
UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1316

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES

DE L'EDUCATION

Département de Psychologie

LE VECU PSYCHOSOCIAL DES PARENTS AYANT DES ENFANTS AU SERVICE DE LA REBELLION

Par Denis HAGABIMANA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Psychologie.
Option : Clinique et Sociale

Sous la Direction du :

Prof. Sylvère SUGURU

Bujumbura, Avril 2003.

I

« Tout être cher avec lequel nous avons lié une grande intimité, nous imprègne, nous transforme, une part de notre part mentale est constituée de ses apports, de ses idées, de sa manière de raisonner et de réagir ».

Lévis-Vincent THOMAS.

DEDICACE

A mon regretté père,

A ma mère,

A la famille de mon frère NDAYIZAMBA André

pour le rôle qu'elle a joué pour nous,

A tous ceux qui ont le souci de sortir

les Burundais de leur détresse, je dédie

ce mémoire.

AVANT-PROPOS.

Le présent travail a nécessité le concours de plusieurs personnes à qui nous devons exprimer notre grande reconnaissance.

Nos remerciements s'adressent particulièrement à Monsieur Sylvère SUGURU, Professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'Education et qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de diriger ce mémoire. Ses remarques pertinentes, sa rigueur scientifique nous ont été très importantes.

Nous pensons aussi à tous les professeurs et enseignants qui ont assuré notre formation depuis l'école primaire jusqu'à présent.

Notre gratitude va aussi à nos enquêtés qui nous ont à la fois servi de guide et d'informateurs.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude à toute personne qui, nous a donné chacune à sa manière, son soutien matériel et /ou moral durant toutes nos études.

TABLE DE MATIERE

Page

1.0 Introduction..... 1
1.1 Motivation du sujet..... 3
1.2 Délimitation du sujet..... 4

Ière PARTIE : CADRE THEORIQUE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS..... 6

1.1 Introduction..... 6
1.2 Concept de famille..... 7
1.3 Le vécu psychosocial..... 10
1.4 Le concept de secret..... 11
1.5 Le concept de la mort..... 12
16 Le concept d'attitude..... 13
17 Le concept d'image..... 15
1.8 Le concept de conflit..... 15

CHAPITRE II : SITUATION PROBLEMATIQUE DES PARENTS APRES LE DEPART DE LEURS ENFANTS DANS LA REBELLION..... 18

2.1 Introduction..... 18
2.2 Le départ et ses conséquences doivent être maintenus en secret..... 19
2.3 Problèmes consécutifs à la disparition d'un membre d'une famille..... 20
2.3.1 La mort dans la pensée du murundi..... 20
2.3.2 La mort d'autrui vécue comme une séparation..... 21
2.3.3 Le rituel funéraire et sa raison d'être..... 23

CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE..... 26

3.1 Problématique..... 26
3.2 Présentation des objectifs de la recherche..... 28
3.2.1 Objectif principal..... 28
3.2.2 Objectifs spécifiques..... 28

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE TRAVAIL..... 29

4.1 Instrument d'investigation..... 30
4.2 Critères de choix du terrain..... 31
4.3 Critères de choix des cas à étudier..... 31
4.4 Déroulement de l'enquête..... 32
4.4.1 Pré-enquête..... 32

4.4.2 Enquête, proprement dite..... 33
4.4.3 Difficultés rencontrées..... 34
4.4.4 Procédés de traitement des données..... 34

IIème PARTIE : PRESENTATION DES CAS, LA DISCUSSION,
LI'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE V : CAS DE NTAC-SIR..... 36

5.1 Présentation du cas NTAC-SIR..... 36
5.2 Informations recueillies sur le cas NTAC-SIR..... 36

5.2.1 Jugement de NTAC et SIR concernant les relations
sociales avec leurs voisins..... 38
5.2.2 Position de NTAC et SIR à l'égard de leur propre
sort et celui de leur fils disparu..... 41
5.2.3 Jugement du comportement de la famille de NTAC
par son entourage..... 44

5.3 Commentaires et conclusion sur le cas NTAC-SIR..... 46
5.3.2 Conclusion sur le cas NTAC et SIR..... 46

CHAPITRE VI CAS DE MAGE..... 47

6.1 Présentation du cas de MAGE..... 47
6.2 Informations recueillies sur le cas..... 47
6.2.1 Perception de MAGE de sa situation sociale..... 49
6.2.2 Position de MAGE à l'égard de son propre sort
et celui de son fils disparu..... 52
6.2.3 Entourage et jugement du comportement
de MAGE..... 55

6.3 Commentaires et conclusion sur le cas de MAGE..... 56
6.3.1 Commentaires..... 56
6.3.2 Conclusion sur le cas de MAGE..... 57

CHAPITRE VII. CAS DE BUME-SANDA..... 58

7.1 Présentation du cas BUME-SANDA..... 58
7.2 Informations recueillies sur le cas BUME-SANDA..... 58
7.2.1. Jugement de BUME sur les relations avec ses voisins..... 60
7.2.2. Soucis de BUME relatifs à sa misère et au manque d'un héritier..... 62
7.2.3. Entourage et jugement du comportement de BUME..... 64
7.3. Commentaires et conclusion sur le cas BUME-SANDA..... 65
7.3.1. Commentaires..... 65
7.3.2. Conclusion sur le cas BUME-SANDA..... 66

CHAPITRE VIII. CAS DE HATI 67

8.1. Présentation du cas HATI 67

8.2. Informations recueillies sur le cas HATI 67
8.2.1. Jugement de HATI sur les relations sociales avec ses voisins 68
8.2.2. Position de HATI sur son propre sort 73
8.2.3. Jugement du comportement de HATI par son entourage 74

8.3. Commentaires et conclusion sur le cas de HATI 76
8.3.1. Commentaires 76
8.3.2. Conclusion sur le cas HATI 77

CHAPITRE IX. CAS DE BASA-NINA 78

9.1. Présentation du cas BASA-NINA 78

9.2. Informations recueillies sur le cas BASA-NINA 78
9.2.1. Regard désapprobateur de NINA envers son mari au sujet des conditions du départ de leur enfant 80
9.2.2. Jugement de BASA et NINA sur les relations sociales avec leurs voisins 81
9.2.3. Position de BASA et NINA à l'égard de leur sort et celui de leur fils disparu 83

9.3. Commentaires et conclusion sur le cas BASA-NINA 85
9.3.1. Commentaires 85
9.3.2. Conclusion sur le cas BASA-NINA 87

CHAPITRE X.: SYNTHESE DES RESULTATS 88

10.0. Introduction 88
10.1. Attitude adoptée par les parents et leur entourage 89
10.1.1. L'hostilité de l'entourage envers les parents 89
10.1.2. Le mépris des parents des enfants rebelles envers leur entourage 90
10.1.3. Absence de communication entre les parents et leur entourage 91
10.1.4. Absence de sécurité morale et physique chez les parents 92
10.1.5. Conclusion sur le premier thème 93

10.2. La vie socio-économique des parents après le départ de leurs enfants dans le maquis 95
10.2.1. Introduction 95
10.2.2. Les parents et leur manque d'accès aux champs 95
10.2.3. Difficultés matérielles rencontrées par ces parents 96
10.2.4. Conclusion sur le thème 99

6.3. Les parents et leur image de soi 100
6.3.1. Les parents et leur sentiment de culpabilité 102
6.3.2. Les parents et le manque d'estime de soi 102
6.3.3. Conclusion sur le thème 103

6.4. La croyance ou non à la mort de leurs enfants 104
6.4.1. Introduction 104
6.4.2. Les parents et leurs préoccupations relatives
à la mort de leurs enfants..... 104
6.4.3. L'entourage et le refus du partage de la douleur avec ces parents 108
6.4.4. Conclusion sur le thème 110

6.5. Probabilité d'évolution vers un état psychopathologique 111
6.5.1. Introduction 111
6.5.2. Les parents et leur voisin pessimiste du monde 112
6.5.3. Les parents et leur conflit d'ambivalence 114
6.5.4. La présence du rêve comme signal d'angoisse 116
6.5.5. Conclusion sur le thème 117
Conclusion générale 118
Propositions 121

BIBLIOGRAPHIE 123

Introduction générale

Le Burundi s'inscrit actuellement sur la liste des pays africains qui ont été durement touchés par de perpétuelles crises socio-politiques. En effet, depuis le 21 octobre 1993, la société burundaise commença une crise jamais connue dans son histoire. On estime que le nombre de victimes humaines a été très important, tandis que l'évaluation quantitative des dégâts matériels semble quasiment impossible à chiffrer exactement jusqu'à présent.
Tous les secteurs de la vie nationale ont été touchés. Mais de tous les domaines, le social a été le plus affecté, entraînant des conséquences graves sur d'autres.

Malgré ce brusque changement au niveau de la cohabitation, on peut dire que le peuple burundais est parmi les rares peuples africains qui ont un patrimoine culturel commun (une même langue, une même culture) ce qui avait pu aider les Burundais à conserver pendant un temps suffisamment long certaines valeurs morales, comme la solidarité, l'hospitalité et surtout l'unité. Mais avec le temps, surtout avec le courant de la démocratie, on a vu une société s'enchaîner progressivement dans le spectre de la division et de la violence.

Avec l'éclatement de la guerre de1993, des gens se sont entretués. Des innocents, des vieillards, des femmes, des enfants se sont vus subitement attaqués et sauvagement massacrés. Cette situation de folie meurtrière se propagea en tâche d'huile dans tout le pays. Les centres, les villes qui étaient au départ épargnés ont été finalement touchées.

Face à cette dislocation du tissu social, on assiste à des situations jamais connues jusque là. Les rescapés des massacres prennent le chemin de l'exil. Certains quittent leurs terres natales pour devenir des déplacés à l'intérieur de leur propre pays, phénomène nouveau. D'autres décident d'aller se réfugier à l'étranger.

Par contre certains des bourreaux, ayant vu qu'ils ont commis des atrocités au grand jour prirent la décision de gagner définitivement le maquis et y organiser des attaques répétitives contre tous ceux qui sont opposés à leur idéologie de génocide en général et spécialement contre les rescapés. Comme ces derniers ont été des témoins oculaires de leurs actes ignobles, ils font tout pour les exterminer.

Cette attitude des bourreaux peut avoir une explication d'ordre psychologique. En effet, le criminel cherche toujours à éliminer l'innocent car ce dernier étant l'innocence elle-même, il représente chez le criminel la miette de conscience qui lui reste parce qu'après tout, le criminel est devenu criminel mais il n'est pas né ainsi. L'innocent devient donc pour le criminel un symbole vivant qui rappelle continuellement ses crimes.

Sans entrer en détail pour donner des explications sur les causes de cette crise, on pourrait simplement dire qu'il apparaît clairement qu'il y a eu disparition progressive du consensus social, c'est-à-dire de cet accord implicite sur un certain nombre de valeurs, de normes de conduite qui faisaient du corps social un ensemble vivant et qui réglaient les rapports entre l'individu et la société.

Quand on parle du tissu social, il faut songer en premier lieu à la famille qui donne les premières bases pour la constitution de ce tissu. Ce noyau familial n'a pas aussi été épargné par cette crise. La famille était soit la cible des attaques, soit-elle fournissait des membres pour mener des attaques contre d'autres membres de la collectivité. C'est cette dernière alternative qui intéresse beaucoup notre travail, car la présence d'une famille ayant un enfant au service de la rébellion ne laisse pas indifférentes les personnes vivant dans ses environs. Celles-ci agissent sur elle. En plus des effets de ces agissements, les sensations et les préoccupations personnelles des parents concernés méritent une attention particulière.

En somme, le but de notre travail est de découvrir ce que vivent quotidiennement ces parents qui ont vu leurs enfants rejoindre les maquisards alors que ces derniers sont considérés par le reste de la population innocente comme des êtres ayant ni foi ni loi.
Pour ce faire, le présent travail sera subdivisé en deux parties principales à savoir :

1. Le cadre théorique, la problématique et méthodologie de la recherche.
2. La présentation des cas, la discussion, l'analyse et l'interprétation des résultats.

Le travail compte au total dix chapitres. Le premier chapitre traite des concepts clés. Le deuxième chapitre est consacré aux conséquences néfastes que peuvent généralement subir les parents après le départ de leurs enfants dans la rébellion. Il s'agit notamment des soucis et des préoccupations relatives à la mort qui menace leurs enfants disparus. En même temps, ces préoccupations et autres problèmes doivent être maintenus en secret pour des besoins de

sécurité. Mais ce silence au sujet d'un problème qui devait être normalement verbalisé ne manque pas non plus d'inconvénients. Cet état de choses crée chez ces parents des situations conflictuelles sur le plan individuel et social.

Le troisième chapitre est réservé à la problématique et aux objectifs de la recherche. Le quatrième quant à lui s'occupe de la démarche méthodologique utilisée pour recueillir les informations. Chacun des cinq chapitres suivants vise la présentation de chaque enquêté, la synthèse des informations recueillies auprès des interviewés et à faire un bref commentaire du contenu et tirer une brève conclusion sur chaque cas dans le but de dégager une structure de sens particulier à ce cas. Le dixième et le dernier chapitre est réservé à l'analyse et l'interprétation des données recueillies. A la fin du travail nous présentons la conclusion générale et quelques propositions.

Motivation du choix du sujet.

Le choix d'un tel sujet a été motivé par des raisons tant sociales que scientifiques, notamment des problèmes personnels ou sociaux des individus qui sont concernés d'une certaine manière par des difficultés liées à la guerre que notre pays connaît actuellement.

En réalité, nous avons remarqué depuis quelques années un phénomène particulier, beaucoup de jeunes gens quittent leur cercle familial pour aller gonfler l'effectif de la rébellion. Pourtant leurs parents semblent mener au sein de leur communauté une vie normale.

Suite à une observation soutenue de ce phénomène, nous voulons savoir si ces parents ne subissent pas de problèmes intrapersonnels et interpersonnels qui, à long terme, risquent de générer des troubles mentaux. Il est donc important pour nous de mener une étude sur ces familles afin d'identifier leur degré de souffrance psychologique et sociale et éventuellement proposer des stratégies de nature à les aider à ne pas sombrer dans leur détresse. Telles sont les raisons qui nous ont poussé à faire une recherche sur ce sujet.

Délimitation du sujet

Il serait téméraire de traiter tous les contours de ce sujet. C'est pour cela que sa délimitation est plus que nécessaire. En effet, beaucoup de familles ont des enfants qui combattent aux côtés des rebelles, mais tous ces parents n'acceptent pas facilement que leurs enfants sont devenus des agresseurs. Les uns nient catégoriquement que leurs enfants sont actuellement des maquisards, sans toutefois être capables de dire là où ils sont. D'autres avouent facilement que leurs enfants sont partis pour aller faire la guerre. C'est-à-dire qu'ils sont parmi les rebelles.

Puisque nous n'avons pas les moyens pour convaincre ceux qui ont tendance à cacher la réalité, nous nous sommes intéressé uniquement aux aspects psycho-sociaux des parents qui acceptent que leurs enfants sont parmi les rebelles. En plus, nous avons réduit le champ d'enquête à deux communes de la province de BURURI à savoir la Commune de RUMONGE en zone BURUHUKIRO et la Commune de BURURI en zone GASANDA.

Ière PARTIE : CADRE THEORIQUE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

CHAPITRE I. : DEFINITION DES CONCEPTS

1.1.Introduction

En sciences sociales, on se heurte d'abord à une question de concept. En effet :
« Un concept est une idée, plus ou moins abstraite, un symbole qui désigne ou représente une réalité plus ou moins vaste »[1].

Le concept est donc une abstraction, ce n'est pas du tout le phénomène lui-même et il prend sa signification complète dans le contexte d'où il est utilisé : ceci dit, il peut changer de sens suivant la façon dont il est considéré : Le chercheur est donc appelé à préciser le sens qu'il prend pour expliquer l'une ou l'autre chose au cours de sa recherche s'il veut que cette dernière soit scientifique. C'est dans cette perspective que Roger PINTO déclare :

« Dans les sciences sociales au contraire, l'ambiguïté des termes empruntés le plus souvent au langage courant, gêne le chercheur, qui se croit alors justifié d'utiliser des définitions personnelles. Chacun ayant les siennes, la nécessité de définir les concepts, pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'agent de communication devient impérieuse »[2].

Pour ce qui nous concerne nous définirons successivement les termes suivants : famille, vécu psychosocial, secret, mort, attitude, image et conflit en raison de leur importance dans l'étude de notre sujet de recherche.

[1] TREMBLAY, M., Initiation à la recherche dans les sciences humaines, Montréal, Mc Graw-Hill, 1968, p.72.
[2] PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, Tome 1, paris, Dalloz, 1964, p.339..

1.2. Concept de famille

En ce qui touche ce terme, le Kirundi est peu précis on parle de « Umuryango », ce qui signifie littéralement « famille » pour désigner la lignée, le clan, le ménage.

En effet, on suppose que le sens exact du terme famille jaillit du contexte dans lequel il est utilisé. Mais d'une manière générale, il faudrait en pratique distinguer entre la famille au sens élargi et la famille au sens restreint. Bien que là aussi, il faut faire encore d'autres distinctions.

En poussant plus loin l'analyse, nous constatons que l'organigramme social de la famille burundaise comporte trois échelons. Le clan, la parentèle et la famille – ménage correspondant au trois étapes de la structure clanique au Burundi, telle que mise en évidence par Emile MWOROHA. Il y a d'après cet auteur :

« La maisonnée, le lignage restreint et le lignage clan »[3]

La maisonnée, littéralement « INZU » correspond à un enclos (urugo) dont les différentes cases abritent les membres d'une même famille nucléaire, c'est-à-dire tous les enfants issus d'un même père et d'une épouse ou même des épouses de celui-ci et les épouses éventuellement des enfants. Dans cette unité constituant un groupe restreint, s'y développent des relations affectives très importantes qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans les autres niveaux de la structure familiale.

Les membres de la maisonnée se rattachent à une parenté élargie (umuryango) qui rassemble tous les descendants d'un arrière grand-père paternel uniquement dans la lignée patrilinéaire (ce qu'on appelle « abavandimwe », littéralement issus d'un même ancêtre). Ceux là entretiennent des liens fréquents entre eux :

- participation aux fêtes ;
- Solidarité face aux difficultés de tout ordre.
- etc.

[3] MWOROHA, E, Peuple et rois de l'Afrique des grands Lacs, Dakar, Nouvelles édition africaine, 1977, p.38.

Enfin, nous avons le clan que les Burundais nomment par le même terme « Umuryango ». Pour dissiper cette confusion, E. MWOROHA, propose de traduire le Muryango au sens de la parentèle par le terme lignage mineur, et le muryango (clan) par le lignage maximal. Celui-ci groupe tout un ensemble de lignages mineurs qui parfois se trouvent disséminés dans tout le pays et même à l'extérieur du pays. Cependant comme le maniement de ces termes n'est pas toujours facile, nous croyons qu'il faut avoir la définition du mot clan pour référence. Nous nous alignons encore une fois sur celle donnée par E. MWOROHA selon laquelle :

« Un clan groupe un ensemble de personne qui se réclament d'un ancêtre fondateur commun »[4].

Au niveau des éléments de la structure clanique mis en évidence par E. MWOROHA, seule la maisonnée (INZU) composée par le père, la mère et les enfants uniquement intéresse notre travail. Ce groupe familial constitue en quelque sorte un creuset où les membres réagissent les uns sur les autres. Il se crée un équilibre dynamique où en principe chaque individu trouve son compte. Pour l'individu la famille devient :

« l'écran privilégié où il projette ses conflits. Il y fait ses apprentissages d'attitudes et des comportements »[5].

En effet un membre de la famille est soit fier de ce qui fait l'honneur de la famille et soit honteux de ce qui le diminue d'une certaine manière. Ainsi dans une famille, on est fier des succès des parents et des enfants. Il y a chaque fois quelque chose de soi dans tout ce qui est de la famille.

Les exemples sont multiples en ce qui concerne des personnes qui cachent jalousement ce qui n'est pas honorable dans leur famille. Ainsi pour beaucoup de familles avoir honte de ses enfants est un des sentiments les plus douloureux qui soit. Généralement, le mal qui subsiste dans notre famille nous atteint dans notre honneur. Ainsi pour J.LECLERCQ la famille devient :

« quelque chose de nous-mêmes »[6].

[4] MWOROHA, E., Op.cit, p.30.
[5] NEWMAN, M. et BERKOWITZ, B., Comment ne pas rater sa vie, Paris, Hameau, 1976. P.36.

L'expression que nous utilisons ici pour qualifier la famille est empruntée à J.LECLERCQ, mais d'autres auteurs en plus de ce dernier et E. MWOROHA ont tenté d'expliquer ce concept de famille. Nous retrouvons d'abord l'explication donnée par deux auteurs qui ont travaillé ensemble. Il s'agit de MAZEAU (L) et de MAZEAU (J) pour ces derniers :

« la famille est le groupe formé par les personnes qui, en raison de leurs liens de parents ou leur qualité d'époux, sont soumis à la même autorité. Celle de Chef de famille. La famille au sens précis du terme ne comprend donc aujourd'hui que le mari, la femme et les enfants soumis à leur autorité »[7].

Dans son acception large Paul FOULQUIE ajoute que la famille est un :

« *ensemble de personnes appartenant à une même lignée ou liées entre elles par le mariage, grands-parents, oncles et tantes et leurs enfants en font partie »*[8].

Le même auteur continue en se référant à la civilisation contemporaine et cette fois-ci dans une acception plus étroite en disant que la famille est un :

« *groupe formé par les parents et ceux de leurs enfants qui n'ont pas encore fondé une famille »*[9].

Quant à FRAGNE, la famille :

« C'est un groupe biologique, fondé sur l'instinct, les liens de la chair, il est la source de toute affectivité, mais aussi de toute constitution de l'intelligence et de l'identification de la personnalité, dans ce triangle enfant-mère-père qui est à l'origine de toutes les représentations comme de tous les phénomènes psychiques conscients et inconscients »[10].

Sans toutefois nier qu'il existe à travers toutes ces définitions quelques unes qui sont proches du type de famille qui intéresse notre travail, nous tenons à préciser que les deux dernières définitions c'est-à-dire celle de Paul FOULQUIE prise dans son acception plus étroite et celle de Jacques FRANGNE concordent d'une manière exacte au type de famille qui

[6] LECLERCQ, J. ; Qu'est-ce qu'une famille ? Le point de vie du sociologue, Bruxelles, Œuvres de tractes, 1962, p.1.
[7] MAZEAU, L et MAZEAU, J., Leçons de droit civil, T1, Paris, P.U.F., 4ème éd., 1970, p.5.
[8] FOULQUIE, P. Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, P.U.F., 1971, p.272.
[9] FOULQUIE, P., Ibidem.
[10] FRANGNE, J., Traité de pédagogie, Paris, Nathan, 1971, p.287.

intéresse notre travail car en effet, c'est dans ce type de famille (enfants- mère et père) que se tissent les relations interpersonnelles et émotionnelles fondamentales. C'est elle, encore qui assure la continuité d'une génération à l'autre et c'est par son intermédiaire que se perpétuent les traditions et systèmes de valeurs.

1.3.Le vécu psychosocial.

Avant de donner des précisions sur ce concept, il nous paraît utile de donner d'abord une brève explication du terme « vécu ». C'est un concept qui peut être entendu comme celui d'auto-perception qui selon R. MUCCHIELLI se définit comme « l'image de soi ». C'est-à-dire une opinion sur soi-même, sur son propre être en situation sur les aptitudes, les capacités et les possibilités diverses de son présent et de son avenir.

Quand au concept « vécu psychosocial » il désigne une corrélation indissociable entre la vie personnelle et la réalité sociale. Dans cette optique, l'homme est considéré en situation sociale face à un environnement socio-culturel qu'il contribue ou non à créer. Son expérience ou son histoire personnelle se matérialise ainsi dans la vie collective. Le psychosocial semble alors s'intéresser essentiellement au domaine de l'interaction. Il s'agit comme le précise J. MAISONNEUVE de :

> *« l'interaction des processus sociaux et psychologiques au niveau des conduites concrètes, l'interaction des personnes et des groupes dans le cadre de la vie quotidienne, la jonction aussi entre l'approche objective et celle au sens vécu au niveau du sujet ou des agents en situation"*[11].

C'est cette interaction des personnes et des groupes dans le cadre de la vie quotidienne et leurs implications sur leur vie interne que modulent l'angle sous lequel nous envisageons orienter notre sujet de recherche. En résumé, nous comptons découvrir et comprendre la vie que mènent les parents après le départ de leurs enfants dans la rébellion.

[11] MAISONNEUVE, J., Introduction à la psychosociologie, Paris, P.U.F., 1975, p.41.

1.4.Le concept de secret

Un secret est un élément d'information non transmis, que l'on s'efforce, consciemment, volontairement de cacher à autrui, en évitant d'en communiquer le contenu, que ce soit selon le mode digital ou analogique. Ceci nous permet d'emblée de distinguer secrets et non-dits. Les non-dits se limitent à la non transmission par le langage verbal, digital, alors qu'ils peuvent être transmis par le mode analogique. A ce propos voici ce qu'écrit J. MINANI :

> *« Le non-dit est ce qui vient à l'imaginaire du sujet de manière telle qu'il sait que l'imaginaire de l'autre sait, mais que la loi de l'autre ne peut pas accepter ouvertement de savoir »*[12].

Mais tout ce qui n'est pas transmis ne constitue pas un secret. Il faudrait pour cela une volonté explicite de ne pas transmettre. Ainsi le secret peut être partagé avec un autre ou plusieurs membres de la famille. Ceci pour dire que le secret ne doit pas être l'apanage d'une seule personne. Souvent on le confie à quelqu'un d'autre, mais avec des recommandations sévères. RODEGEM (F.M.) le précise en ces termes :

> *« La parole que je vais te confier est très grave, il s'agit là d'un secret très important, tu ne le dévoileras jamais ou tu auras le plus grand malheur »*[13].

C'est effectivement ce grand malheur qui pèse lourdement sur la vie psychique de ceux qui sont obligés de garder le secret.

A titre illustratif, des parents adoptifs peuvent essayer de cacher à l'enfant son origine en s'efforçant de ne lui donner aucun élément qui lui permet de la découvrir. Ils peuvent même aller jusqu'au mensonge pour tenter de mieux cacher le secret. Dans ce cas là, c'est une forme de cadeau empoisonné, fait à celui ou à ceux avec qui on le partage. Mais qu'en est-il des secrets que l'on connaît ? Ce sont des secrets de polichinelles. Ce ne sont pas des vrais secrets, mais des non-dits, des sujets qu'on s'accorde à ne plus aborder.

[12] MINANI, J., La morale sociale et le non-dit dans la culture burundaise, Bujumbura, mémoire inédit, U.B. F.P.S.E., 1997, p.18.

[13] RODEGEM, F.M, La motivation du culte initiaque au Burundi , Revue anthropologique vol 66, 1976, p.61.

Généralement un secret est mis en place lorsqu'une loi dite ou non-dite a été et ou menace d'être transgressée.

Par exemple, le père ne parlera jamais de son premier mariage qui a abouti à un divorce. Ces derniers exemples apportent d'ailleurs un nouvel éclaircissement en mettant en évidence la blessure narcissique implicite, la dévalorisation, l'atteinte à l'image de soi qui seraient ressenties si le secret était révélé. C'est-à-dire que la non-révélation du secret dans ce cas donne un sentiment de valeur aux yeux de ceux qui ignorent le contenu du secret. A ce sujet M. LEMAY précise que :

« pour être dévalorisé, il faut avoir le sentiment de valeur acquis, puis perdu »[14].

Cette dévalorisation qui n'est d'ailleurs pas individuelle, mais familiale, porterait atteinte à l'image de la famille que l'on veut transmettre.

En résumé, un secret est un élément d'information que l'on s'efforce de cacher à autrui, en évitant d'en communiquer le contenu parce qu'une loi dite ou non-dite, le plus souvent morale, a été ou est transgressée ou menace de l'être, ce qui entraîne une atteinte à l'image de soi, individuelle ou familiale.

1.5.Le concept de la mort

Selon THOMAS, L.V. et LUNEAU, R. :

« La mort est la cessation de la vie, considérée comme un phénomène inhérent à la condition humaine, c'est aussi la fin d'une vie humaine incluant les circonstances de cette fin »[15].

C'est enfin dans le sens biologique :

« L'arrêt des fonctions caractéristiques de la vie »[16].

Ces définitions convergent toutes vers un point :

La mort dans son sens premier est la fin de la vie de l'organisme. Nous ne saurions cependant nous satisfaire de ces seules définitions car dans la société burundaise comme dans d'autres qui lui sont semblables, le concept de la mort est très complexe. C'est pour cela que nous devons l'envisager sous plusieurs angles.

[14] LEMAY, M., psychopathologie juvenil, T.1, Paris, Fleurus, 1973, p.175.
[15] THOMAS, L.V. et LUNEAU, R., La terre africaine et ses religions, Paris, Larousse, 1975, p.204.
[16] THOMAS , L.V., Anthropologie de la mort, Paris, Payot, 1976, p.394.

D'un point de vue normatif, nous distinguons « la bonne mort ». C'est celle qui s'accomplit selon les normes traditionnelles de lieu (mourir dans le village auprès des siens) sans souffrance, sans rancœur ni rancune et à un âge très avancé. La mort peut être naturelle ou rituelle. Puis, il existe « la mauvaise mort ». Cette dernière est essentiellement anomique, dispensatrice d'impureté et de désordre, révélatrice du courroux des dieux. Cette mort est particulièrement redoutée. Elle est aussi le fait de mourir au loin et de risquer d'être privé des funérailles, mourir sans laisser d'enfants pour continuer la lignée du défunt, mourir de façon violente.

La classification la plus intéressante et la plus opérationnelle est celle qui s'attache à la signification et aux modalités de la mort. A ce sujet on peut distinguer la mort proprement dite qui peut être physique, sociale ou spirituelle et qui entraîne les rites funéraires et les techniques de purification, puis la mort simulée ou symbolique dont le caractère théâtral apparaît nettement dans certains rites initiatiques tel que le souligne THOMAS (L.V.) dans son ouvrage (1975).

En ce qui nous concerne, nous considérons uniquement la mauvaise mort « gupfa urupfu rubi » caractérisée par le fait de mourir au loin, d'être privé des rites funéraires, sans laisser d'enfants. C'est d'ailleurs cette idée, nous l'imaginons, qui persiste et qui hante les parents de ces enfants qui sont partis pour faire la guerre contre leur partie.

1.6.Le concept d'attitude

Le langage courant désigne par attitude, certaines manières de se comporter et dans des situations d'ordre affectif, des manières qui se révèlent directement par des attitudes corporelles par une certaine tenue ou posture. SILLAMY définit l'attitude comme :

> *«une disposition relativement persistante à réagir d'une certaine façon à l'égard d'un objet ou d'une situation »*[17] .

[17] SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas, 1980, p.177.

Quant à MUCCHIELLI :

« une attitude est une prise de position sur un problème donné ou sur une question débattue, donc une matrice de nombreuses opinions personnelles, soit une manière chronique de réagir, une prédisposition à certains types de réactions, ce qui intervient dans la manière même de percevoir et de définir les objets. C'est une prédisposition plus ou moins permanente susceptible de produire des comportements et des opinions »[18].

Dans le dictionnaire de la langue pédagogique, Paul FOULQUIE définit l'attitude comme étant :

« une disposition intérieure que se manifeste dans le comportement à l'égard des personnes, des événements, des opinions ou des théories »[19].

Il s'agit donc pour cette définition de la manière d'agir de l'individu en face d'un stimulus donné. Autrement dit, l'attitude est le support du comportement et qui ; en même temps, oriente ce dernier.

Comme ces définitions ne sont pas partagées par tous, nous choisissons celle de BOUDON et de LAZARSFIELD qui fait la synthèse de celles mentionnées, ci-haut. Elle est constituée par trois éléments à savoir :

- le premier élément indique qu'il s'agit d'une variable inférée, non directement observée ni observable.
- Le deuxième élément véhicule l'idée que l'attitude désigne une préparation spécifique à l'action et montre bien que l'attitude est aussi une disposition plus ou moins durable.
- Le troisième élément signale que les attitudes peuvent subir des influences externes.

Nous maintenons donc que l'attitude est une prise de position implicite face à un phénomène donné.

L'attitude peut donc être favorable, défavorable ou neutre selon les expériences vécues par l'individu.

[18] MUCCHIELLI, R., Questionnaire dans l'enquête sociale, Paris, E.S.F., 1975, p.19.
[19] FOULQUIE, P., Le vocabulaire des sciences sociales, Paris, LA HAVE, 1965, p.191.

1.7.Le concept d'image

Le terme image proviendrait du latin « imago ». MOSCOVICI, définit l'image comme suit :

> « *l'image est conçue comme un reflet interne d'une réalité externe, copie conforme dans l'esprit de ce qui se trouve hors d'esprit. Elle est donc une reproduction passive d'une donnée immédiate* »[20].

Dans cette définition nous retiendrons que l'image du monde, des objets, des événements est une copie de ce dernier, c'est-à-dire des traces qui sont laissées dans notre cerveau. Il s'agit d'une idée que nous nous faisons d'un objet qui nous a été antérieurement connu. Pour J. PIAGET et B. INHELDER l'image :

> « *est un produit direct, non seulement de la perception, mais de la sensation, elle-même dont elle est censée constituer la trace résidentielle. C'est une copie adéquate des objets ou des événements, et nullement comme un symbole subordonné à un jeu d'opération* »[21].

Nous faisons donc notre cette dernière définition de Jean PIAGET et B. INHELDER car dans notre travail, en plus de ce qui est perceptible, ces auteurs ajoutent que l'image est également la sensation elle-même dont elle est sensée constituer la trace résidentielle.

1.8.Le concept de conflit

Un mot peut avoir des significations différentes selon les domaines dans lesquels il est utilisé. Ainsi, pour ce qui concerne le terme « conflit », le psychologue entend par là ce qui se déroule à l'intérieur de la personne et qu'un traitement met à nu ou résoud sur le divan psychanalytique.

Toutefois, un policier ou un journaliste le comprend dans un autre sens, pour eux, il s'agit du conflit opposant des personnes, des classes sociales ou de nations. Ce terme semble ainsi renvoyer à des situations et des sens totalement différents, ou du moins indépendants, en

[20] MOSCOVICI, S., La psychianalyse, son image et son public, Paris, P.U.F., 1976, p.45.
[21] PIAGET, J. et INHELDER, B., L'image mentale chez l'enfant, Paris, P.U.F., 1966, p.2.

l'occurrence les tensions intérieures de l'individu et les tensions entre les individus. Ainsi, tous les auteurs ne paraissent pas tout à fait d'accord, les uns avec les autres.

La philosophie ancienne voit le conflit sous un angle beaucoup plus statique, comme une antinomie, une contradiction interne. C'est pour cela que LALANDE définit le conflit comme un rapport de deux pouvoirs ou deux principes, dont les applications exigent d'un même objet des déterminations contradictoires. Explicitement il dit que :

> *« Il peut y avoir conflit d'une seule autorité avec elle-même, si elle, ne peut s'appliquer à un objet donné sans aboutir à une contradiction »*[22].

Les ouvrages plus modernes, aussi bien les vocabulaires philosophiques ou psychologiques, les dictionnaires généraux distinguent généralement deux types de conflit.

Le premier que l'on pourrait appeler interpersonnel est une contestation ou une lutte entre deux personnes. Le second est défini par R.LAFON (1979) comme une rencontre d'éléments de sentiments contraires en droit, et par Paul FOULQUIE (1971) comme antagonisme entre les forces d'ordre moral qui tendent à s'évincer mutuellement. Ces dernières définitions nous rapprochent davantage du conflit intrapersonnel quoi que la personnalité elle-même n'y soit pas mentionnée. La personnalité y apparaît comme un terrain neutre sur lequel s'affrontent ces forces opposées sans qu'elle-même puisse peser dans l'issue de ce conflit. Nous retrouvons que l'accent est mis sur la personnalité qui vit en elle-même le conflit. Tel qu'expliqué par H. PIERON qui dit que :

> *« Le conflit est l'état de l'organisme soumis à l'action de motivations incompatibles »*[23].

D'autres auteurs comme D. HUISMAN ont défini le terme conflit dans la même perspective.

Ainsi ce dernier écrit que :

> *« La notion de conflit est partout en psychanalyse la vie psychique faite d'opposition. Opposition entre réalité psychique et la réalité extérieure, entre les*

[22] LALANDE, A., Vocabulaire technique et critique de philosophie, paris, P.U.F., 1963.
[23] PIERON, H., Vocabulaire de psychologie, Paris, P.U.F., 5è éd. Remaniée et augmentée, 1993, p.90.

pulsions et les exigences du moi, donc entre les instances constituant la personnalité, opposition des pulsions entre elles »[24].

J.LAPLANCHE et J.B. PONTALIS ajoutent que :

« On parle en psychanalyse de conflit, lorsque dans le sujet s'opposent deux exigences internes contraires »[25].

Ces deux dernières définitions ont un sens totalement différent de la théorie des sociologue qui s'intéressent beaucoup à la notion de conflit. En principe, la théorie sociologique situe le conflit entre les êtres humains qui s'opposent soit individuellement, soit collectivement. Cette conception est mise en évidence par la définition de J. FREUD qui indique que :

« le conflit consiste en un affrontement ou heurt intentionnel entre deux être ou groupes de personnes de même espèce qui manifestent les uns à l'égard des autres une tension hostile, en général à propos d'un droit, et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir le droit essaient de briser la résistance de l'autre éventuellement par le recours à la violence, laquelle peut, le cas échéant tendre à l'anéantissement physique de l'autre »[26].

Nous tenons à préciser que cette dernière définition répond au sens de notre travail. C'est pour cela que nous la retenons. Cependant, les conflits que l'individu ressent en lui-même peuvent souvent être compris à partir de ceux qui l'opposent à l'autrui et les liens entre l'aspect du conflit intrapersonnel et celui du conflit interpersonnel sont tellement étroits qu'il est difficile de les séparer radicalement. Hubert TOUZARD exprime cette idée en ces termes :

« le conflit est une situation multidimensionnelle qui devrait être étudié comme telle dans une perspective multidisciplinaire. C'est la seule stratégie possible à notre avis, qui permette de parvenir à prédire son évolution et sa fin »[27].

C'est donc à partir de cette idée que nous pouvons affirmer qu'il existe un rapport entre les relations qui relient l'homme à son monde extérieur et celles qu'il vit à l'intérieur de soi-même.

[24] HUISMAN, D., Encyclopédie de la psychologie, T3 psychanalyse et psychologie médicale, Paris, Fernand Nathan, 1972, p.138.
[25] LAPLANCHE, J. et PONTALIS, (J.B.), Vocabulaire de psychanalyse, Paris, P.U.F. 5è éd., 1972, p.137.
[26] FREUD, J., Sociologie du conflit, Paris, P.U.F., 1983, p.65.
[27] TOUZARD, H., La médiation et la résolution des conflits, Paris, P.U.F., 1977, p.82.

CHAPITRE II. SITUATION PROBLEMATIQUE DES PARENTS APRES LE DEPART DE LEURS ENFANTS DANS LA REBELLION.

2.1. Introduction

Les burundais sont depuis un certain temps victimes d'une guerre dont la grande caractéristique est le génocide. Cette mauvaise idéologie est soutenue en grande partie par les membres de la rébellion. Elle est par contre combattue par l'armée régulière et d'autres citoyens honnêtes. C'est ainsi qu'il peut se créer une confusion au sein de l'opinion, lorsqu'il s'agit de savoir si ces parents qui ont des enfants au sein de la rébellion sont des facilitateurs des assaillants ou bien des citoyens honnêtes.

C'est pour cette raison que ces parents sont obligés d'une part de garder en secret tout ce qu'ils éprouvent après le départ de leurs enfants dans le maquis. Mais, nous savons que le secret entraîne pour celui qui le détient soit des avantages, soit des inconvénients ou les deux à la fois. Tout dépend des mobiles qui poussent un (des) individu (s) à ne jamais révéler à qui que ce soit son (leur) secret.

D'autre part ces parents ne cessent de croire (comme toute personne ayant un des siens sur la ligne de front) que leurs enfants ne sont plus vivants. Ils sont par conséquent envahis par les pensées qui arrivent à toute personne qui a perdu un des siens. La différence est que chez ces parents les rituels funéraires ne peuvent pas s'accomplir alors que ce sont ces derniers qui aident dans une certaine mesure, les membres de la famille éprouvée à retrouver leur vie normale.

En dernier lieu, nous pouvons dire que le fait de taire ce qui devait être dit et de croire sans preuve à la mort de leurs enfants fait que ces parents sont victimes d'un conflit dont les effets négatifs sur leur vie quotidienne sont incontournables car dans beaucoup de cas le conflit a des aboutissements non désirables.

2.2. Le départ et ses conséquences doivent être maintenu en secret.

Depuis longtemps l'homme a toujours connu des difficultés d'ordre social ou personnel notamment des litiges avec ses voisins, des perturbations et des troubles au sein de sa famille. Dans les situations normales, il arrive rarement d'avoir peur de révéler à ses amis, ou aux notables sa situation problématique pour qu'ils puissent l'aider à retrouver son équilibre moral rompu ou de rétablir l'ordre dans sa famille.
Cependant pour les parents en question, cet équilibre rompu doit être maintenu par le silence car leur problème est considéré comme un secret personnel.

Mais nous sommes sans ignorer que le secret peut conférer à celui ou à ceux qui le détiennent des sentiments inadéquats ou même inquiétants, liés non seulement aux mobiles qui poussent un individu à cacher à autrui le contenu du secret, mais également à ce qu'il lui arriverait si le secret est dévoilé. C'est ainsi qu'un parent ayant un enfant dans la rébellion doit avoir des problèmes qu'il n'est pas à mesure d'exposer publiquement. Il est généralement victime d'un problème d'ambivalence entre haïr et aimer à la fois. Haïr son enfant pour se faire accepter par son entourage et l'aimer parce que cela constitue non seulement un devoir des parents, mais aussi un sentiment légitime des êtres humains à l'égard de leur propre descendance.

Compte tenu des forfaits commis par les bandes armées, tout parent ayant un enfant parmi elles ne peut pas avoir le courage et encore moins le droit de manifester ni les comportements ni les sentiments d'amour envers son enfant qui est devenu un agresseur. Cependant nous pouvons affirmer que de tels parents se sentent très frustrés. Cette affirmation est soutenue par Pierre BERNARD quand il dit qu'

« on se sent frustré lorsqu'on est privé d'une chose à laquelle on croit avoir droit »[28].

Pour simplifier l'affaire et s'adapter à leur manière à la situation, ces parents préfèrent ne manifester aucune tendance et leur problème devient à la fois le non-dit et le secret.

[28] BERNARD, P., Le dévéloppement de la personnalité, Paris, Masson et cie, 1975, p.15.

2.3. Problèmes consécutifs à la disparition d'un membre d'une famille.

Si la mort est particulièrement douloureuse c'est parce que la brisure qu'elle provoque est irréversible, alors que d'autres ruptures peuvent trouver plus tard une compensation.

A tout âge, même dans la vieillesse, une personne privée d'un être cher est souvent incapable de croire en la réalité de cette perte irréversible. Il en résulte que les gens passent beaucoup de temps à penser à la façon dont cette mort est survenue, à se demander qui en est responsable et comment le coup fatal n'est pas tombé sur une autre famille. Ces idées et ces sentiments qui sont souvent conscients chez les survivants ne sont pas forcément divulgués au grand public.

2.3.1. La mort dans la pensée du Murundi.

Chaque société a sa propre philosophie existentielle qu'elle peut cependant partager avec d'autres. La société burundaise comme toute autre société africaine conçoit l'homme comme formé par un corps périssable et une âme ou un esprit qui survit après la mort de l'individu. La mort est conçue comme un départ, une séparation et non comme un anéantissement total de l'individu. Ce dernier se déplace pour rejoindre l'assemblée des défunts et le seul changement important est la ruine du corps physique, l'esprit lui va vers une autre forme d'existence. C'est ce que BIRAGO DIOP nous rappelle à travers les vers suivants :

> *« ceux qui sont morts ne sont jamais partis. Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire. Et dans l'ombre qui s'épaissit, les morts ne sont pas sous la terre. Les morts ne sont pas morts »*[29].

C'est cette philosophie qui explique l'existence des « Imizimu » que Bernard ZUURE traduit par « esprit » au lieu de l'âme, fantôme et dans le sens de ce qui survit au corps, ce qui reste de l'homme décédé B.ZUURE nous définit l'Umuzimu ou esprit en ces termes :

> *« C'est quelque chose qui n'existe pas tel quel dans l'homme pendant sa vie terrestre, qui en a cependant gardé les goûts, les aversions, les préférences, les désirs, qui a une*

[29] BIRAGO, D., Anthropologie de la nouvelle poésie nègre et malgache, Paris, P.U.F., 1948, p.144.

existence active qui ne commence qu'au bout d'un certain temps quand d'après le noir, le corps est complètement décomposé, changé en serpent »[30].

Il convient de souligner que « l'Umuzimu » n'apparaît pas uniquement sous forme de serpent, mais peut prendre des formes multiples. ZUURE en parlant de l'activité de « l'Umuzimu » ajoute que :

« C'est un reste du vivant capable d'une activité plus grande et pouvant causer la maladie, des malheurs, la mort »[31].

Cette conception ne cesse pas d'inquiéter les parents des enfants rebelles car ils se demandent aussi ce que deviendront leurs esprits plus tard. En effet, selon la tradition, ils peuvent revenir pour tourmenter les vivants.

2.3.2. La mort d'autrui vécue comme une séparation

La mort est la forme la plus radicale de séparation. Ceci s'observe à travers les croyances, les rites et toute autre pratique relatif à la mort. Tout individu ne saurait grandir et se socialiser en l'absence d'autrui pour lui procurer soins et éducation ou lui venir en aide en cas de vieillesse. Cet autrui responsable de soins ou de support est intégré dans le moi de l'individu. Ils vivent ainsi en symbiose l'un faisant partie de la personne de l'autre. Dans ces conditions, la mort apparaît nettement comme une séparation radicale et souvent brutale dans la mesure où inévitablement et de manière imprévue elle (la mort) rompt cette symbiose en faisant disparaître un membre d'une famille. Suite à une telle circonstance :

« la famille vit comme une offense grave et une mutilation gênante la disparition d'un sujet en qui elle a beaucoup investi, qui lui est soustrait alors qu'il était en pleine activité de production, une telle mort est décidément « contre nature » »[32].

La mort d'un proche, qu'il soit un parent, un enfant où d'un ami, du fait qu'elle est vécue comme une séparation entraîne des attitudes souvent ambivalentes, symboles du désarroi éprouvé par les survivants très longtemps ballottés entre l'espoir et le désespoir. Le proche du mort vit un véritable drame car cette disparition signifie pour lui impossibilité de

[30] ZUURE, B., Croyance et pratique religieuse des Barundi, Bruxelle, Essorial, 1920, p.10.
[31] ZUURE, B., Croyance et pratique religieuse des Barundi, Bruxelles, Essorial, 1920, p.10.
[32] CLAUDINE, A.D. et ROSENMAY, L., Vieillir en Afrique, Paris, P.U.F., 1994, p.159.

dialogue, elle entraîne une impression de vide. Les sentiments les plus caractéristiques de cet état se ramènent à trois.

Tout d'abord, un sentiment de solitude, le proche du défunt se sent abandonné par ce dernier. Ce sentiment d'abandon est créé par le vide émotionnel et le désespoir d'être perdu et de rester seul, car l'autre ayant disparu, il n'y a plus moyen de revivre avec lui des événements ou des situations en commun.

Puis, la mort de l'autre est vécue comme une expérience d'un changement radical dans la relation du vivant à l'autre mort, celui-ci partant seul et avant le vivant. Dans cette perspective la mort se définirait comme le vide, l'absence de l'autre du fait de la relation symbiotique qu'il y avait entre lui et le vivant rappelle à celui-ci qu'il doit aussi mourir. A ce propos E. ANTHONY et C.KOUPEROUIK nous disent qu'

> « *il semble qu'il y ait réciprocité entre la peur d'être abandonné à la suite de la mort de l'autre et la crainte de sa propre mort* »[33].

Enfin, l'autre sentiment éprouvé c'est l'infidélité de la mort. Le vide créé dans la relation par disparition du défunt altère profondément le vivant qui accuse l'autre d'infidélité. En effet, l'autre, le disparu a rompu le pacte. C'est ainsi que dans les cris de lamentation que l'on pousse à la mort d'une personne, on entend souvent « uragiye, uransize, genda mugabo urampemukiye » c'est-à-dire « tu t'en vas et tu me laisses. Vas, mais tu me trahis ».

Pour le cas d'un parent, d'un couple, la mort d'un enfant est vécue comme une mutilation car la perte de l'enfant est douloureusement vécue par ses parents en fonction du sexe et de l'âge de l'enfant. D'une manière générale, il est préférable que l'enfant meurt encore jeune plutôt que pendant l'adolescence.

Dans une société à descendance patrilinéaire ou l'on est soucieux d'engendrer des garçons pour perpétuer la lignée et garder son patrimoine, la perte d'un garçon devient alors plus éprouvante que celle d'une fille pour une famille. E.J. ANTHONY et KOUPERNIK le justifie bien en disant que :

[33] ANTHONY, E.J. et KOUPERNIK, C., L'enfant devant la maladie et la mort, Paris, Masson et Cie, 1974, p.136.

« La perte d'un fils est ressentie plus profondément dans une société qui donne plus de rôles importants à l'homme »[34].

Cette réalité peut se vérifier dans notre cas où ce sont en général les garçons qui deviennent plus que les filles des maquisards.. La disparition de ces jeunes gens touche fortement les parents qui perdent des défenseurs et des héritiers.

2.3.3. Rituel funéraire et sa raison d'être.

Une des grandes caractéristiques essentielles du rituel funéraire, le deuil par exemple, est le grand rassemblement de personnes qui symbolisent la cohésion sociale. Ceci se justifie dans la mesure où :

« Les funérailles, par le rassemblement parfois considérable d'individus qu'elles provoquent permettent au groupe de reprendre conscience de soi et d'assurer ainsi son unité »[35].

Il est facile de constater que ce rassemblement ne se fait pas par hasard, mais il est plutôt le reflet des structures sociales. La plupart des participants sont des personnes qui entretiennent divers rapports avec le défunt ou sa famille et qui doivent forcement être sur les lieux pour soutenir la famille éprouvée. Cette pratique montre bien que la disparition d'une personne concerne non seulement la famille nucléaire mais également la famille large (clan, lignage) et même tout le village, toute la colline.

Pour notre travail, il est impossible pour les familles concernées de poser un geste rituel du fait que ces parents n'ont pas de preuves tangibles pour s'assurer si effectivement leurs enfants sont encore vivants ou morts. Ils ne peuvent surtout pas oser solliciter le concours de leur entourage à cause de la honte, de l'humiliation, de la peur que suscite une telle disparition. Cette mort inhabituelle constitue un événement qui touche la famille entière dans toute son intégrité morale, psychologique et sociale et crée une situation émotionnelle difficile à gérer.

[34] ANTHONY, E.J. et KOUPERNIK, C., Op.cit, p.376.
[35] THOMAS, L.V., Op.cit, p.218.

Cette disparition frappera chaque membre de la famille (nucléaire) individuellement et en particulier les parents (père-mère). Et créera chez ces derniers une crise caractérisée par un trouble intime accentué, qui pour être atténué exige la présence de ses amis et de ses voisins. Les participants au deuil par exemple essaient pendant quelques jours de rester tout près de la famille éprouvée pour combler le vide laissé par le défunt. C'est pour cela qu'ils subviennent à la plupart des besoins ressentis par les membres de la famille, nourriture, travaux domestiques etc... Il s'agit d'une véritable prise en charge de cette famille par l'entourage.

En réalité, ce qui est indispensable aux membres de la famille éprouvée, ce n'est pas la seule présence du groupe mais aussi et surtout l'union de tous les participants dans l'accomplissement des rites prescrits. Cette union constitue pour les membres de la famille éprouvée l'indicateur le plus sûr de la sympathie que l'entourage ressent vis-à-vis d'elle et elle est perçue comme une expérience émotionnelle qui permet à celui qui ressent la sympathie de se présenter comme pouvant partager et porter le chagrin et la douleur de l'autre. Celui-ci qui se croyait être dans une situation unique et difficile, se rend compte que d'autres le soutiennent et qu'il n'est pas exclu de la collectivité.

On peut dire finalement que les rites permettent à la famille éprouvée de s'unir à la collectivité, de sentir qu'elle en fait réellement partie. Cette prise de conscience de l'appartenance collective engendre chez les membres de la famille du défunt le soulagement dont ils ont tant besoin.

A titre d'exemple, la levée de deuil définitive libère complètement les membres du défunt. Car elle se présente comme un rite de clôture et d'intégration. Cette intégration est double. Il s'agit de l'intégration des membres de la famille du défunt dans le groupe dont ils font partie c'est-à-dire dans le corps social d'une part, et de l'intégration du défunt au groupe d'autre part.

En dernier lieu, les rites funéraires intègrent les individus (en deuil) à toute l'espèce humaine en rappelant à chacun d'eux la condition humaine telle qu'elle est définie par la culture. Il importe de rappeler que pour notre travail, c'est cet apport du groupe (entourage) dans les moments les plus difficiles qui manque. Car ces familles ayant des enfants parmi les assaillants ont perdu la sympathie de leur entourage parce qu'ils symbolisent les horreurs du passé et celles de l'avenir.

Suite à l'absence de l'accomplissement de ces rites, signe de solidarité avec l'entourage, ces familles semblent porter seules le chagrin et la douleur morale. Nous pouvons démontrer l'effet de l'apport du groupe sur l'individu en se référant à SCHUTZEMBEREGER :

> *« Cet apport du groupe est une manière de sortir de l'aliénation provoquée chez un individu par le sentiment d'être malheureux, inhibé, angoissé parce qu'il est seul au monde dans une situation invivable et impossible »*[1].

En somme, nous pouvons dire que toutes ces difficultés relevées dans ce chapitre, notamment le fait d'être obligé de garder un secret qui a un contenu affectif très puissant, en répriment une forte émotion, la non-observation de la coutume (absence de rites funéraires) mêlée au doute de la vie et de la non vie de leurs enfants disparus, conduisent les membres de la famille éprouvée à des attitudes ambivalentes. Il est évident que des attitudes de ce genre n'ont d'autre aboutissement que de générer à court ou à long terme des conflits intra et extrapsychiques chez ces parents.

[1] SCHUTZEMBEREGER, A.A., Précis de psychodrame, Paris, Ed. Universitaire, 2è éd., 1970, p.24.

U. B.

CHAPITRE III. PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.

3.1. Problématique.

Il est communément admis que la famille est non seulement la cellule vivante d'une société, mais également, elle constitue un pont ou du moins un passage obligé entre l'individu et sa société. Par conséquent, des problèmes familiaux quelles que soient leurs origines (internes ou externes) et selon la nature et l'intensité des conséquences de ces difficultés peuvent entraîner un déséquilibre de l'harmonie sociale en général et celle de la vie psychique des membres des familles concernées en particulier.

Or, depuis le déclenchement de la crise que connaît le Burundi, le tissu social a été fortement déchiré et la plupart des membres de notre société ont été soit exterminés, soit voués à la dispersion. Ainsi, des phénomènes psycho-sociologiques sont nés à la suite de ce drame. Aujourd'hui on constate que la haine du voisin, la suspicion, le départ des jeunes gens pour faire la guerre contre leur propre patrie sont désormais devenus monnaie courante. En effet, les gens étant convaincus que le mal vient de l'autre, ce qui implique une peur paranoïque et des agressions mutuelles. Contrairement aux réactions et aux habitudes des familles burundaises face à une disparition d'un des leurs, ces parents qui ont assisté impuissamment au départ de leurs enfants pour une destination qui les expose au danger de la mort sont obligés de se résigner de peur d'être assimilés aux facilitateurs ou d'être en connivence avec les agresseurs.
En plus de cette résignation, l'entourage ne constitue-t-il pas un véritable outil de menace ? car de telles familles, semble-t-il, incarnées, les forfaits commis ici et là par les bandes armées. Quel est le sort que l'entourage réserve à ces familles chaque fois qu'il y a des attaques répétitives ? Les membres de ces familles sont-ils considérés par leurs voisins comme étant le symbole d'un destin plein de souffrance ?

Certes, dans des conditions normales, les parents manifestent un amour véritable envers leurs enfants quel que soit leur comportement. Mais cette fois-ci cet amour constitue un danger réel. Car selon certains, il n'est pas permis d'avoir des égards à un individu qui tue et qui est considéré comme un ennemi juré par ses voisins. Pourtant, cet amour existe et agit intérieurement d'une façon ou d'une autre pour ces parents. THOMAS L.V. nous dit à ce sujet que :

« Tout être cher avec lequel nous avons lié une grande intimité, nous imprègne, nous transforme, une part de notre part mentale est constituée de ses apports, de ses idées, de sa manière de raisonner et de réagir »[37].

Nous épousons complètement l'avis de cet auteur car sa position se rapproche de la réalité. Il est donc important d'affronter et d'analyser le contexte dans lequel vivent ces familles afin de découvrir les principaux problèmes qu'elles éprouvent car dans les échanges sociaux, elles sont obligées de se taire au sujet d'un problème qui les tient à cœur. Ceci les pousse à se sentir moralement et même physiquement isolées, BASTIDE s'est posé la question de savoir si l'isolement social est un facteur prédisposant ou précipitant des troubles mentaux. Dans son explication il nous dit ce qui suit :

« Même si l'isolement ne provoque pas les troubles mentaux, il pourrait tout au moins en accélérer le développement »[38].

Ceci est d'autant plus vrai que, comme, nous le savons déjà, a côté de cette motivation générale du comportement qui prend son origine dans les besoins du milieu biologique intérieur de l'individu, il semble qu'une autre motivation aussi générale et aussi primordiale, prenne son origine dans le milieu social, c'est le besoin de sécurité avec l'entourage.

IL est bon de rappeler que les problèmes de ces familles sont dûs au départ de leurs enfants dans le maquis, ce départ qui, de toute évidence porte naturellement préjudice non seulement au rôle principal des parents considérés jusqu'à présent comme étant les premiers responsables du comportement futur de leurs enfants.

En général, l'idéal social préconise que l'enfant confère l'honneur et le bonheur à ses parents. C'est dire en somme que cette séparation est sentie principalement par les parents comme un déshonneur, une honte à leur endroit. Mais il faut signaler qu'habituellement l'homme aime chasser de sa conscience ce qui lui paraît pénible, c'est-à-dire que ces parents font appel au refoulement ou simplement ils cachent leurs sentiments d'insatisfaction. En effet comme l'écrit BERNARD :

« pour l'essentiel, l'homme est ce qu'il cache »[39].

[37] THOMAS, L.V., Op.cit., p.231.
[38] BRISTIDE, R ., Sociogie des maladies mentales, Paris, Flammarion, 1965, p.126.
[39] BERNARD,P, Op.cit, p.119.

« pour l'essentiel, l'homme est ce qu'il cache »[39].

Dès lors la question qui nous préoccupe est de savoir si ces parents ont l'énergie psychique nécessaire pour supporter l'emprise de la séparation forcée, inattendue et définitive de leurs enfants et les conséquences qui en découlent. Enfin, nous allons aussi analyser si toutes les difficultés rencontrées sont susceptibles de provoquer ou d'entraîner des répercussions sur la vie psychosociale de ces parents.

3.2. Présentation des objectifs de recherche.

Le sens commun stipule que « pour minimiser les risques de s'égarer il faut bien savoir où aller ». Ainsi pour mener notre recherche nous nous sommes fixé des objectifs qui sont en rapport avec notre sujet de recherche. Nous en distinguons d'une part l'objectif principal et d'autre part les objectifs spécifiques.

3.2.1. Objectif principal.

Découvrir les principales réactions, les attitudes et comportements des parents ayants des enfants partis pour la rébellion.

3.2.2. Objectifs spécifiques.

- Permettre à ces parents de s'exprimer sur l'image que l'entourage se fait sur eux et vice-versa ;
- Dégager à travers leurs propos, les grands aspects relatifs à l'image de soi, à l'estime de soi et aux complexes y relatifs ;
- Elucider les signes annonciateurs d'état d'évolution vers un état psychopathologique ;
- Vérifier si ces parents croient ou non à la mort de leurs enfants ;
- Identifier les conséquences du départ des enfants sur les conditions de vie socio-économique de leurs parents.

[39] BERNARD,P, Op.cit, p.119.

CHAPITRE IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL.

En matière de recherche, il appartient au chercheur de choisir une méthode qui lui permet de cerner le mieux les différents aspects de son étude. Pour notre travail, le choix méthodologique tient compte des éléments suivants :

- notre sujet est abordé par une approche intégrant le milieu de vie des parents concernés
- La connaissance des faits ne peut se faire que grâce aux contacts directs avec les parents qui les ont vécus et qui les vivent encore.

Ce contact direct avec nos enquêtés, nous exige de recourir à l'entretien comme instrument de recueil des données pour réaliser l'étude des cas.

De façon général, l'étude de cas peut se définir comme l'investigation approfondie portant sur l'unité ou un petit nombre d'unités. L'unité peut être un individu, une famille, une institution voire une société. C'est l'unité considérée comme un tout qui est ici l'objet d'étude. Pour le cas qui nous concerne l'unité, c'est le couple. C'est-à-dire le père et la mère.

Nous pensons donc que cette approche sera très utile pour nous, car en effet, elle nous est apparue comme la plus adaptée aux problèmes à l'étude. En réalité, l'effort fourni par les parents en vue de donner tout ce qu'il faut afin que leurs enfants puissent grandir et l'espoir qu'ils investissent en eux ne les laissent pas indifférents. Ainsi l'évaluation des effets issus de leur déception causée par le départ définitif de leurs enfants pour une destination aussi dangereuse que celle que nous connaissons (faire la guerre) nous exige de faire recours à une technique fine et sensible qui est l'étude de cas. Concernant l'importance de cette approche voyons ce que D.LAGACHE nous dit :

> « *Par étude de cas, le psychologue apprend à aborder les êtres humains, à les faire s'exprimer, à se présenter leur vie et leur conduite en faveur de l'observation et de l'investigation compréhensive des comportements considérés comme significatifs et expressifs* »[40].

[40] LAGACHE, D., L'unité de la psychologie, Paris, P.U.F. 5ème éd., 1979, p.33.

C'est pour cette raison que l'étude de cas répond aux exigences de la nature de notre recherche (qualitative). En effet, la précision et la richesse des données recueillies dans le cadre de l'étude de cas font de cette approche, un choix privilégié pour saisir le jeu des déterminants au niveau individuel dans notre recherche.

4.1. Instrument d'investigation.

Plus haut, nous avons déjà signalé que notre recherche exige un contact direct avec nos enquêtés. Il est vrai que ce contact est une étape très nécessaire. Mais l'entretien comme procédé d'investigation scientifique constitue un instrument indispensable pour recueillir des informations fiables en fonction de notre objectif. A propos de cet instrument, FISTINGER et KATZ nous disent que :

> *« ...la conscience sociale fait de plus en plus appel à des faits que seuls peuvent rapporter les individus qui ont fait l'expérience. Ce ne que grâce à des contacts directs avec les intéressés que l'économiste, le sociologue, l'anthropoloque, le psycholoque peuvent comprendre leur perception, leur expérience et leur projet »*[41].

On peut donc dire que l'entretien est une méthode psychologique ou clinique qui consiste à recueillir des informations sur un sujet pour mieux comprendre son cas. Ce sujet peut être un enfant, un patient ou toute autre personne en difficultés. Comme il existe plusieurs sorte d'entretien , nous avons préféré utiliser l'entretien semi-directif. MUCCHIELLI souligne également l'importance de cette forme d'entretien lorsqu'il dit que :

> *« L'on cherche à déterminer les attitudes, fondamentales de la personne interviewée sur le problème qui intéresse l'interview »*[42].

Toutefois, il faut qu'à la fin de l'entretien on parvienne à établir un schéma qui prévoit les principaux thèmes à explorer. Mais, il faut signaler que tout comportement adopté au cours de l'entretien est observable. C'est pour cela que nous jugeons que l'observation doit être un complément indispensable de notre méthode de recueil des données (entretien semi-structuré). En effet, les mimiques, les tics, l'agitation psychomotrice, les silences, l'accoutrement sont autant d'éléments observables et psychologiquement significatifs.

[41] FESTINGER, L. et KATZ, D, Les méthodes de recherches sociales, Paris, P.U.F., 1974, p.385.
[42] MUCCHIELLI, R., L'entretien de face à face dans la relation d'aide, connaissance du problème, Paris, E.S.F., 1974, p.10.

4.2. Critères de choix du terrain.

Le terrain sur lequel notre enquête a été menée est un terrain du milieu rural (en province de BURURI). Ce choix a été motivé par le fait qu'on assiste de temps en temps dans ce milieu (rural) à un recrutement des jeunes gens par la rébellion et c'est là également qu'on rencontre des parents ayant des problèmes en rapport avec notre sujet de recherche.

En plus, le milieu en question (rural) est caractérisé par une situation sécuritaire relativement calme, pour nous permettre d'abord d'y accéder puis pour pouvoir échanger avec des individus qui sont à mesure d'avoir confiance en eux-mêmes et en l'autre. Mais dont les réalités de la guerre restent leurs préoccupations premières.

4.3. Critères de choix des cas à étudier.

Durant notre recherche, nous avons privilégié des cas connus de l'entourage et avoués par les parents (population d'enquête). Ce choix n'est pas dicté par le hasard, car en effet, pour le premier (attitude de l'entourage), il s'agira d'un entourage qui pointe du doigt sans hésiter les cas concernés et c'est à ce niveau qu'il faut pour nous, être attentif afin de vérifier le degré d'hostilité, de discrimination ou de tolérance pourquoi pas, de ces populations vis-à-vis des parents concernés.

Pour le second cas (parents qui avouent la vérité des faits) c'est justement ces cas qui englobent des parents qui acceptent tout juste ce départ, mais compte tenu de ce que représente dans l'opinion environnante ce départ (départ pour faire des crimes), ces parents cachent non seulement ce qu'ils ressentent mais aussi ce qu'ils pensent à propos du sort de leurs enfants.

Bref, ils n'ont donc confiance en personne et n'osent pas révéler ce qu'ils croient et ce qu'ils ont envie de faire pour tout au moins atténuer leur degré de souffrance psychologique et sociale. C'est pour dire qu'en fait ces parents vivent dans une situation caractérisée par la peur et même la haine de l'autre. C'est ce qu'illustre NDAYISHIMIYE J.B. lorsqu'il écrit que :

« La relation à l'autrui est le reflet de la relation à soi-même et les rapports aux objets de haine en sont particulièrement révélateurs. Une relation où c'est la peur qui dicte

peut en aucun cas et en aucun lieu permettre une relation saine harmonieuse. La peur apparaît donc comme un excellent perturbateur de la relation avec l'autre »[43].

En réalité, l'homme n'est véritablement homme que s'il est intégré dans un système de relation l'unissant aux autres et l'épanouisse.

En définitif, nous devons nous appuyer sur quelques informateurs-clés choisis en fonction de leur aptitude à communiquer, de leur impartialité et surtout du rôle qu'ils jouent dans leur entourage. C'est-à-dire qui occupent des postes de responsabilité et qui possèdent de ce fait un poste d'observation stratégique.

4.4. Déroulement de l'enquête

4.4.1. La pré-enquête

La pré-enquête a été pour nous une phase préliminaire organisée de façon à nous assurer si l'instrument de recherche choisi permettait de récolter effectivement les informations fiables. Concernant notre guide d'entretien pré-élaboré, cette pré-enquête nous a permis d'apprécier son degré de clarté. Nous avons ainsi constaté que certaines questions prêtaient à confusion pour nos interlocuteurs et d'autres n'étaient pas du tout adaptées. Nous avons donc reformulé celles qui étaient confuses et éliminé les inadaptées.

L'ordre des questions a attiré aussi notre attention c'est-à-dire que nous y avons remarqué une certaine discontinuité, ce qui nous a poussé à retoucher leur disposition, afin qu'il puisse y avoir une suite logique dans les informations à recueillir.

Pour cette pré-enquête, nous avons pu également arrêter des stratégies dont les objectifs visés à un mode d'approche approprié. C'est-à-dire que nous avons fait recours aux autorités locales qui nous ont aidés non seulement à identifier les personnes à enquêter, mais aussi à leur présenter le motif de notre présence.

[43] NDAYISHIMIYE, J.B., L'image de l'autre qui me fait peur, Bujumbura, mémoire inédit, U.B. FPSE, 1977, p.138.

En conclusion, la pré-enquête nous a servi non seulement de pré-test pour évaluer notre guide d'entretien quant à sa pertinence pour la récolte des informations nécessaires mais aussi elle nous a permis de nous familiariser avec les réalités du terrain d'enquête.

4.4.2. Enquête proprement dite

Après avoir analysé les résultats de la pré-enquête nous avons passé à l'enquête proprement dite. Comme la phase de la pré-enquête nous avait inspirés des précautions à prendre, nous nous sommes servis des administrateurs locaux qui nous ont aidés à nous mettre en contact avec nos interviewés.

Nous avons commencé par nous présenter et mettre en confiance nos interlocuteurs. Nous avons ensuite fait passer les questions contenues dans notre guide d'entretien.

Lors des interviews et pour chaque cas, nous avons préféré nous entretenir d'abord avec l'un des conjoints, puis avec l'autre et enfin avec le couple entier. Ceci nous a permis de vérifier s'il pouvait y avoir des ajoutes ou des divergences entre les deux conjoints.

En plus, nous avons fait recours aux personnes vivant dans l'entourage de notre population d'enquête et ici le seul critère principal retenu pour les choisir était que ces personnes en question connaissent suffisamment nos enquêtés.

En outre, durant l'entretien, nous devions chaque fois mentionner ce que nous voyions dans notre carnet de notes. Il faut préciser que notre entretien se faisait en même temps que l'observation.

Selon la réponse de l'interviewé, il arrivait que nous posions des sous-questions en dehors du guide d'entretien dans l'unique souci d'avoir de plus amples informations sur le cas.

Toutefois, la récolte des données au cours de notre recherche ne s'est pas déroulé sans connaître l'un ou l'autre obstacle, c'est de cela que nous allons parler dans le paragraphe suivant.

4.4.3. Difficultés rencontrées

Il s'avère important de souligner les difficultés rencontrées au moment où nous menions notre enquête. En effet, la crise socio-politique que traverse notre pays a marqué le peuple burundais et encore plus profondément notre population d'enquête.
Bien que nous étions introduit par l'une ou l'autre autorité locale auprès de nos enquêtés, il ne nous a pas été facile de convaincre nos interlocuteurs que notre recherche n'avait aucun but politique ou judiciaire. Certains ont même pris la fuite refusant tout contact avec nous.
Avec d'autres, ce n'est qu'après avoir entendu et compris notre motif et le sens de nos questions qu'un climat de confiance a pu être établi.

4.4.4. Procédés de traitement des données

Après avoir terminé notre enquête, il fallait passer au traitement des données. La transcription de nos interviews terminée, nous avons procédé à la réorganisation des résultats recueillis sur le terrain de recherche. Nous devions d'abord voir s'ils contenaient les réponses relatives à nos questions. Ainsi, il fallait les condenser et les ordonner cas par cas. Comme mode d'analyse, nous avons utilisé l'analyse qualitative pour traiter ces données. Au sujet de cette méthode, voici ce que nous dit R. MUCCHIELLI :

« Délaissant les calculs, l'analyse qualitative s'oriente au contraire vers l'analyse psychologique des observations recueillies »[44].

[44] MUCCHIELLI, R., L'analyse du contenu des documents et communications, Paris, E.S.F., 1977, p.38.

IIème PARTIE : PRESENTATION DES CAS, LA DISCUSSION, L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS.

CHAPITRE V. : CAS DE NTAC-SIR

5.1. Présentation du cas NTAC – SIR

Dans cette monographie l'époux sera désigné par NTAC et son épouse par SIR.. NTAC est un homme de courte taille, avec un visage maigre, une faible corpulence et sans barbe. Il est âgé de 46 ans. Son teint est noirâtre et son front reste incliné pour cacher probablement son visage comme quelqu'un qui a une conscience non-tranquille. Ses traits du visage expriment la sévérité et la tristesse et ses vêtements sont de véritables haillons. NTAC parle avec un ton de regret et d'émotion.

Son épouse SIR, âgée de 40 ans a un front barré de ride. Son visage donne l'apparence d'une personne qui manque de vivacité car son visage est totalement décharné. Elle parle avec une voix mélancolique et elle est vêtue d'un pagne laissant seulement apparaître le visage, la tête restant toujours couverte.

5.2. Informations recueillies sur le cas NTAC-SIR

Ce couple a mis au monde 6 enfants dont 3 filles déjà mariées, une fille et un garçon encore célibataires et c'est le sixième qui se trouve actuellement dans le maquis. Il était déjà à l'école secondaire.

A l'annonce de ce départ (car leur fils était au Lycée de RUMONGE en 9ème année) NTAC et SIR ont été bourversés ne sachant plus quoi faire. En plus de la guerre qui les obligeait de passer toutes les nuits hors de leur maison, ils venaient d'apprendre que leur fils a rejoint les maquisards.

Pour SIR l'angoisse de la guerre est devenue alors une réalité horrible et traumatisante :

« Naciye mpinda agashitsi umubiri wose ubwenge burazimira nca numva umutima uravyimvye, vyarambabaje cane namaze iminsi ntari umuntu ».

Cela signifierait :

« j'ai tremblé très violemment jusqu'à perdre connaissance. Cela m'a beaucoup blessée et j'ai passé beaucoup de jours sans être moi-même ».

Déjà pendant des années, cette famille faisait tout pour lui payer le minerval, lui acheter du matériel scolaire espérant en revanche qu'il va les aider par après. Son père, NTAC regrette beaucoup le temps qu'il a perdu à lui chercher de l'argent, jusqu'à vendre une partie importante de sa propriété pour que son fils puisse aller à l'école.

« Uwo mwana niho ataco yamariye yari yarankokoye gushika naho ndandaza igice kitari gito c'itongo kugira ashobore kubandanya amashure. None ubu nsigaye nitunye ».

C'est-à-dire :

« Cet enfant n'a rien fait pour moi, alors que j'avais tout dépensé, jusqu'à vendre une partie assez importante de ma propriété pour qu'il puisse continuer ses études. Aujourd'hui je suis misérable ».

En effet NTAC a perdu à la fois ses biens matériels et son fils. Le départ de ce dernier les a profondément affectés lui et son épouse à tel point que le choc émotionnel est suivi du deuil prolongé. NTAC l'exprime de la manière suivante :

« Naraguye mugahundwe ndapfa ndashika mara amezi atari make ntabona iyonja n'iyo mva ».

Ce qui veut dire :

« J'ai été profondément troublé au point d'en mourir. J'ai passé plusieurs mois sans savoir quoi faire, sans pouvoir m'orienter».

Avant le départ de son fils, NTAC faisait un petit commerce. Il vendait l'huile de palme, mais aujourd'hui, il a cessé toute activité commerciale car tout son entourage croit qu'il verse les intérêts de son commerce aux bandes armées. Des rapports sont mêmes adressés à cet effet aux autorités administratives de la commune. Donc pour NTAC, le danger étant là, la prévention en devient une mesure qui s'impose :

« Narahevye gucuruza kugira ncungure agatwe ».

C'est-à-dire :

« J'ai abandonné le commerce de peur d'en être victime ».

NTAC affirme qu'il mène une vie malheureuse à cause de cet enfant devenu assaillant. Mais à voir l'expression de son visage, son épouse SIR se montre plus touchée par l'absence de leur enfant. Voilà ce qu'elle dit à propos de cette absence :

« Numva mbabaye bidasanzwe kubera umwana wanje atakiboneka nsisiba kumwiyumvira mugabo iyo nibutse ko yacitse umwicanyi bica bintera ingorane ».

Ceci signifie :

« Je ressens cruellement l'absence de mon fils et je ne cesse de penser à lui. Mais quand je me souviens qu'il est devenu un criminel, cela me cause encore plus de problèmes ».

Mais il faut signaler qu'en plus de ces difficultés intrapersonnelles, la famille de NTAC vit dans un contexte social qui lui est défavorable.

5.2.1. Jugement de NTAC et SIR concernant les relations sociales avec leurs voisins.

NTAC et son épouse constatent que dans leur milieu environnant, les relations sociales ont sensiblement changé car la façon dont ils étaient considérés avant la crise d'octobre 1993 n'est plus la même. NTAC considère cette attitude affichée à leur égard comme une injustice sociale car, comme il le précise, ni lui, ni son épouse n'est responsable d'un quelconque délit et encore moins d'un véritable crime. Voilà comment NTAC essaie de traduire cette attitude, selon lui, contraire à la réalité :

« Bose barampama, cane cane iyo habaye igitero ca yamigwi yitwaje ibirwanisho, ubwo nyene baca bantaka, bose atanumwe avuyemwo bakadoma urutoke kuri jewe. Aho nyene ivyo bitero ntaco mba ndabiziko ».

Ce qui veut dire :

« Tout le monde me haït, surtout lorsqu'il y a une attaque des bandes armées. A ce moment, je suis immédiatement visé et tout le monde sans exception aucune pointe du doigt sur moi, alors que je ne suis au courant de rien en ce qui concerne ces attaques ».

Un autre fait important, affectant la vie sociale de NTAC et son épouse est la diminution sensible des visites de leurs parentés d'abord, ensuite de leurs amis. Ceci leur donne une idée d'être abandonnés par les leurs, car dans la tradition burundaise on dit « umugenzi umubonera mu magorwa » c'est-à-dire « le vrai ami s'observe dans les moments de détresse ».

SIR affirme par exemple, qu'elle n'a plus de partenaire pour échanger sur des faits divers alors qu'elle souhaiterait en avoir beaucoup, mais les conditions dans lesquelles elle se trouve ne la lui permettent pas. Selon les dires de SIR, le besoin d'échange social existe chez elle, mais sa satisfaction reste difficile. En effet, selon elle, les gens se sont mis en tête qu'elle constitue un danger pour eux. Elle le dit en ces termes :

« Nta muntu n'umwe acubahuka kuguma impande yanje. Ni ncuti, n'abagenzi. Amatwi ansumira ngo bose batinya kwagirizwa ko bafise uruhara muri iyi ndwano ».

Cela signifie :

« Personne n'ose plus se mettre à côté de moi, même mes parentés et mes amis. Selon les eux, tout le monde a peur d'être accusé d'avoir une part dans cette guerre ».

Visiblement, SIR est touchée profondément par les problèmes qu'elle rencontre dans sa vie sociale. Elle va jusqu'à se désintéresser du monde social et n'aime pas tout ce qui se dit à propos d'elle. Sachant d'avance qu'elle n'a personne pour l'écouter et la comprendre, SIR préfère ne pas se tracasser et rester le plus souvent silencieuse au moment où les autres femmes aiment faire des commentaires sur des sujets divers quand elles se rencontrent :

« Kuva ubwo, jewe sinkunda kwimena umutwe. Ivyo bavuga vyose biranshavuza ariko nca nihorera ».

Ce qui veut dire :

« Dès lors, je n'aime pas me tracasser pour cela. Tout ce qu'elles disent m'ennuie et m'énerve, je préfère alors me taire ».

SIR croit qu'elle résoud ses propres difficultés en restant silencieuse, mais on remarque que son silence n'est qu'apparent, puisqu'elle continue intérieurement, même pendant la nuit, à penser à son sort, à ce qu'elle va devenir. Ainsi elle le dit en ces termes :

« Nsigitora agatiro, ndara mbona niyumvira ibizonshikira ».

C'est-à-dire :

« Je ne dors plus, je passe des nuits blanches en pensant à ce qui va m'arriver ».

Son époux NTAC avoue lui aussi que le calme et le silence les ont beaucoup aidés bien qu'ils ne puissent pas les épargner totalement des mauvais regards venant dans leur entourage. NTAC précise qu'il est désormais soumis aux ordres de n'importe qui à cause de la peur qui le hante et que même les intentions de fuir définitivement le milieu restent présentes n'eut été son âge qui est suffisamment avancé.

« Mbayeho nabi bidasanzwe, mbere iyo mba nkiri muto mba narataye nkomoka ».

Cela veut dire :

« je mène une vie très malheureuse, d'ailleurs si j'étais encore jeune, j'aurais décidé de tout abandonner et me réfugier ailleurs ».

Effectivement, NTAC est constamment soumis à la peur, car il connaît d'avance qu'il est classé parmi les malfaiteurs et que les sanctions sont toujours prévues pour le corriger. C'est ainsi qu'il a appris à se méfier de tout le monde, à mesurer ses propos surtout en étant bref et autant que possible en évitant tout contact avec le groupe. En effet, disait-il : « c'est dans le groupe que je rencontre des gens qui assurent la liaison avec les dirigeants et la population. »

Cette dernière, semble, pour NTAC être non seulement une menace continuelle mais l'enfonce vraiment dans son état de détresse :

« Ni ivyukuri, ababanyi banje barongera ikibi mu kindi, baransonga mukunyagiriza umwanya wose ngw'ibitero vyiyongera ngw'aha iwacu kubera jewe. Barandenganya kuko ntanguvu ngifise, nta n'ubushobozi ndabifitiye kugira nshobore kurangura igikorwa nk'ico ».

Ceci veut dire :

« c'est vrai, mes voisins ajoutent le drame au drame. Ils m'enfoncent davantage en m'accusant en permanence d'être la source des attaques répétitives qui s'opèrent ici chez nous. Ils sont injustes envers moi car je n'ai ni la force physique ni les compétences pour accomplir une mission pareille ».

Signalons que SIR même si elle reconnaît comme son époux d'ailleurs, qu'elle est très malheureuse à cause de son enfant se trouvant dans le maquis, elle garde implicitement un amour véritable envers cet enfant et ces propos en témoignent bien :

« Uwawe yigiriye, ivyo yakugiriye nabi uca usa n'uwavyibagiye uraheza ukamubabarira. Wewe usigara uharura amajambo meza mwari mwarayaze ukabona y'uko urupfu rukunyaze ».

ce qui veut dire :

« Lorsqu'un des tiens te quitte, tu oublies et tu pardonnes tous les torts qu'il t'avait causés. Ce qui compte désormais pour toi ce sont les bonnes paroles que vous aviez échangées, de sorte que tu considères que la mort te dépouille de quelqu'un de très important ».

Malgré les bons souvenirs à l'égard de leur fils, on remarque que SIR et son époux avouent qu'ils sont d'une certaine manière victime de la disparition de leur fils.

5.2.2. Position de NTAC et SIR à l'égard de leur propre sort et celui de leur fils disparu.

La dernière intervention de SIR montre qu'elle ne croit plus à l'existence de son fils, car elle considère que ce départ équivaut à la mort. Elle se contente alors des moments agréables qu'ils ont passés ensemble. Compte tenu de la longue absence, SIR croit fermement que son enfant a été victime de la guerre, qu'il n'est plus vivant.

« Umuhungu wanje aza yarapfuye. Nimurabe neza iyi ndwano itwara agatwe k'abataco biyagiriza, batagira n'ibirwanisho vyo kurwana, bicura iki ku muntu arwana iminsi yose kandi ahariho hose ? N'urupfu nta kindi ».

C'est-à-dire :

« Mon fils est déjà mort, regarde bien cette guerre qui emporte des innocents, qui n'ont pas d'armes pour se battre. Qu'en est-il pour celui qui se bat tous les jours et dans tous les lieux ? C'est la mort et rien d'autre ».

Son mari NTAC ne cite pas les combats comme la cause de la mort de son fils. Il considère que le fait qu'il n'est plus dans son foyer depuis longtemps, c'est qu'il a déjà succombé à la mort.

A la question de savoir s'il a envie de faire des rites funéraires pour obéir à la coutume, NTAC affirme qu'il aurait un problème très sérieux même si cela arrivait. Il précise qu'il n'est pas à mesure de donner le sens réel à de telles cérémonies :

« Biragoye cane, mbere birateye ubwoba kuri jewe guhuza abantu kugira ndababwire ko ngomba kuganduka ku muhungu wanje. Ubwambere novuga ko yapfuye ryari ? Ko yishwe n'iki ? washaka abomfashije gutunganya uwo munsi mukuru ntibemera mbere ko umuhungu wanje atakibaho, bemeza ahubwo kwari mubatera ahariho hose ».

C'est-à-dire :

« c'est très difficile et même dangereux pour moi de réunir des gens pour leur dire que je veux faire la levée de deuil définitive de mon fils. D'abord je dirais qu'il est mort quand ? qu'il a été tué par quoi ? Par ailleurs ceux qui devraient m'aider à organiser ces cérémonies ne croient même pas que mon fils n'existe plus. Ils affirment plutôt qu'il est parmi ceux qui commettent des forfaits en peu partout ».

Il est vrai que NTAC et son épouse SIR croient sans hésitation que leur enfant n'existe plus et qu'ils ont envie de participer aux rites funéraires mais qu'ils se heurtent à une barrière d'ordre socio-politique. Il est sûr et certain qu'aussi longtemps que la guerre perdure et que la suspicion reste monnaie courante, personne n'osera organiser les cérémonies funéraires, parce que non seulement elles ne peuvent pas réussir mais aussi cela risquerait de les compromettre ; c'est peut-être pour cela que NTAC et son épouse préfèrent rester dans un deuil prolongé et sans fin. SIR croit qu'elle n'a d'autre recours que la résignation, moyen ultime de combat quand toutes les autres voies de solution ont échoué :

« Tuzoguma gutya, kuko ntaco dushoboye, kumbure amaherezo yacu yategerezwa kuba aya ».

ce qui veut dire :

« nous resterons ainsi, parce que nous ne pouvons rien, peut-être que notre destin devait être celui-ci ».

En plus de cette résignation à l'égard de tous ces problèmes. Ce couple affirme qu'il se trouve actuellement dans un état de misère complet à cause de leur fils devenu assaillant. Ils se souviennent très bien qu'avant son départ, NTAC et son épouse avaient certes, une vie relativement stable, ils étaient à mesure de payer les frais de scolarité de leur fils, de nourrir ses frères et sœurs, grâce aux produits récoltés dans leur propriété, au petit commerce de l'huile de palme que pratiquait NTAC et surtout au loyer perçu grâce à leur champ immense de palmier à l'huile. Aujourd'hui qu'est-ce qui leur reste ?

« Ndi mubukene budasanzwe, singishobora kugaburira abana banje nsincambika umugore, muri make ntibikinshobokera kurangura ico umugabo ategerezwa gukora mu rwiwe. Numva maramara ».

C'est-à-dire :

Je suis dans un état complet de misère je ne suis plus à mesure de nourrir mes enfants, d'acheter les habits pour ma femme, bref il est désormais impossible pour moi de répondre au devoir d'un chef de ménage. Je suis humilié ».

A la question de savoir d'où sont passé ses biens, NTAC répond avec beaucoup de timidité et d'hésitation. Il a été pour la première fois géné par la réponse à donner depuis le début de notre entretien.

Après un temps de silence, il avoue timidement que ses biens ont été dépensés pour des raisons indépendantes à sa volonté :

« naratanze ihadabu ridasanzwe, kudukosa dutoduto cane cane muguha amafaranga abashaka kumbeshera imbere y'abatware ngo nagumanye imigenderanire n'umuhungu wanje ».

Ce qui veut dire :

« J'ai payé de lourdes amendes pour des délits mineurs surtout pour faire taire ceux qui voulaient témoigner à tort auprès des autorités que j'ai gardé le contact avec mon fils ».

En fait NTAC s'est absenté aux travaux communautaires, or ceux-ci constituent une occasion de rencontrer beaucoup de personnes, alors que NTAC aime éviter le groupe. C'est

pourquoi les amendes en rapport avec les travaux communautaires lui ont coûté au total une somme dont il ignore la juste valeur, mais qu'il estime très énorme.

Quand les autorités locales lui posent la question sur son absence aux travaux communautaires, NTAC a l'habitude de répondre d'une façon évasive ou il se tait, ne pouvant pas partager son secret avec ceux-là même dont les sentiments à son égard étaient dénués de toute compréhension. Voilà comment NTAC s'exprime au sujet du motif de son absence à ces travaux :

« Biragoye, umuntu nkanje yigorewe ntiyigera abura na rimwe ico musivya mu bikorwa bene ivyo ».

c'est-à-dire :

« c'est difficile, un homme malheureux comme moi ne manque jamais des empêchements à vaquer à de telles activités ».

Mais, peu de temps avant, NTAC avait avoué qu'il préfère éviter le groupe pour des raisons de sa sécurité physique et morale. Nous pouvons dire que cet évitement se justifie dans la mesure où le comportement de la famille de NTAC après le départ de son fils inquiète beaucoup ses voisins.

5.2.3. Jugement du comportement de la famille de NTAC par son entourage.

Une des personnes interrogées vivant dans l'entourage proche de la famille de NTAC affirme lors de son interview que c'est très malheureux d'avoir une famille voisine ayant des enfants parmi les assaillants car ces familles donnent clandestinement des informations aux assaillants pour identifier celui qui a de l'argent, aussi pour révéler l'organisation des rondes des nuits. Elle précise que dans les attaques qu'ils ont déjà subies, la famille de NTAC a joué un rôle direct ou indirect :

« Ndabizi neza ko NTAC aha indaro abasayi. Nk'akarorero ubu bavuga ngo abo bagarariji barikure y'aha iwacu (I buruhukiro) mugice gihana urubibe n'iyi Commune yacu (Rumonge) mugabo barashobora gutera isamoya ibura ni ukuvuga y'uko mu vy'ukuri boba bagiye ikirere kirekire hakibona. Navyo bikaba bidashoboka

ubu, kuko abajeni bama barikanuye. Ni ukuvuga y'uko rero binyegeza muri iyo miryango ifise abana muribo ».

cela veut dire :

« Je sais très bien que NTAC donne des moyens logistiques aux assaillants. Par exemple, aujourd'hui on dit que ces rebelles se trouvent loin de notre village (Buruhukiro) dans une localité frontalière à notre commune (Rumonge). Mais, des fois, ils peuvent attaquer avant 19 heures. Cela suppose qu'en réalité ils ont parcouru une longue distance pendant la journée ce qui est pratiquement impossible pour le moment car les jeunes gardiens de la paix sont suffisamment attentifs. C'est donc pour dire que pendant la journée ils se cachent dans ces familles ayant des enfants parmi eux ».

Presque la quasi-totalité des personnes interrogées à propos de la nature des relations qu'elles entretiennent avec la famille de NTAC, l'accusent violemment d'être en connivence avec les bandes armées. A propos de la situation sociale de la famille NTAC., une autre personne nous a révélé ceci :

« Imbere y'uko umuhungu wabo aja mw'ishamba NTAC n'umugore wiwe bari abantu bubashwe. Bari bafise imigenderanire myiza n'abantu bose. Mugabo ubu baguma umwanya wose iwabo, ntibashaka kuganira n'umuntu n'umwe, kiretse kumbure abagiye kandi bakiri mw'ishamba ».

ce qui signifierait :

« Avant que leur fils n'aille dans le maquis, NTAC et sa femme étaient des personnes respectables. Ils avaient de très bonnes relations avec tout le monde. Mais aujourd'hui, ils restent tout le temps chez-eux. Ils ne veulent échanger avec personne, sauf peut être ceux qui sont partis et qui restent dans le maquis ».

Malgré toutes ces difficultés NTAC et son épouse SIR restent visiblement unis et gardent entre eux des liens intimes devant ce malheur qui leur est commun. Ils semblent manifester apparemment une attitude avertie sur leur avenir qui leur réserve, selon eux, des surprises désagréables.

5.3. Commentaires et conclusion sur le cas NTAC-SIR.

5.3.1. Commentaires

Nous avons pu découvrir que NTAC et son épouse SIR étaient avant le départ de leur enfant dans le maquis un couple responsable et respectable. Mais peu après le départ de leur fils, leur situation a complètement changé. On remarque que ce couple a automatiquement perdu sa bonne réputation et par voie de conséquence NTAC et SIR deviennent de moins à moins actifs. Ils ne s'intéressent plus au projet d'avenir comme tout autre famille libre de tout engagement, mais fixent leur attention sur des thèmes particuliers comme l'invalidité, les difficultés relationnelles, la déconsidération sociale, etc.. Ils semblent avoir une douleur morale atroce. En effet, on constate que NTAC et SIR vivent une situation porteuse de stress. A ce sujet le Dr NAKAJIMA dit que :

> « *Le stress est avant tout une force qui lorsqu'elle est appliquée à un système en modifie la forme. Les forces et les pressions psychologiques et sociales sous forme d'événement ou de situation lorsqu'elles ont un effet de distorsion sur l'équilibre d'une personne* »[45]

Nous remarquons que le stress est dû à l'incapacité de NTAC et son épouse de faire face à cette situation. Cela risque de provoquer chez eux des conséquences perturbatrices comme la démoralisation et le manque de motivation. Nous savons que ces phénomènes amoindrissent la qualité de vie des gens et leur aptitude à fonctionner convenablement.

5.3.2. Conclusion sur le cas NTAC et SIR

Il est fort remarquable que le départ de son fils a dénaturé le rythme normal de la vie de la famille NTAC. Des circonstances anxiogènes comme la déception, le regret, la chute de leur bonne réputation, la perte d'un fils qui poursuivait les études secondaires sont autant d'éléments qui militent en faveur de leur dépréciation et de leur perte d'autonomie. Donc ils se condamnent et se culpabilisent du fait que leur fils prête actuellement main forte aux assaillants et que cela a rendu leur vie insupportable.

[45] Dr NIKAJIMA, H., Le stress etla santé, in santé du monde, La magazine de l'OMS, n°2, 1994, p.3.

CHAPITRE VI. : CAS DE MAGE

6.1. Présentation du cas de MAGE.

MAGE est une vieille veuve aux cheveux clairsemés et blancs et dont les yeux cavés étaient encadrés de multiples petits sillons. Ses joues étaient creuses, tandis que ses bras osseux étaient couverts d'une peau ratatinée. Elle est déjà édentée, et ses lèvres étaient légèrement pendantes.

Curieusement, MAGE est calme et bien orientée dans le temps et dans l'espace. Elle écoute bien ce qu'on lui dit et répond avec clarté et précision, malgré les perturbations de sa voix dues certainement à l'absence des ses dents, surtout les incisives. Elle ne présente en effet, aucun trouble dans l'association des idées et son discours est bien ordonné et cohérent. Mais elle est souvent victime d'une crise cardiaque.

6.2. Informations recueillies sur le cas.

MAGE est née en Commune SONGA en province de Bururi, mais elle s'est mariée avec un riche commerçant vivant en commune RUMONGE de la même province. Elle est âgée de 56 ans. Elle a mis au monde 4 enfants dont 2 filles et 2 garçons. Actuellement, elle vit avec ses petits enfants car ses propres enfants sont soit des mères de famille ou père de famille sauf le dernier qui est parti dans le maquis en 1994 étant encore célibataire.

MAGE étant veuve, elle habite sur un site aménagé pour accueillir la population fuyant les zones de combat. Son mari a été victime de la crise de 1972. Dans les premières années de son mariage, MAGE vivait dans un confort. Tous ses malheurs ont commencé après la mort de son mari en 1972. En effet, après la perte de son époux, elle est devenue de plus en plus incapable de satisfaire aux exigences de sa famille comme le faisait son mari auparavant. Elle avait une grossesse au terme de laquelle elle a donné naissance à ce fils disparu et elle devait quitter les lieux pour aller se réfugier chez ses parents. Durant cette période tous les biens laissés par son mari ont été pillés, notamment les marchandises qui se trouvaient dans les boutiques. Voilà comment MAGE évoque ses souvenirs :

« Mu mirongo irindwi na kabiri (1972) narahunze aka karere kuko indwano yari yagishibije, iyo ndwano yatumye mba umupfakazi, ingira umukene ruhebwa, kubera ico gihe nari nahungiye iwacu, hanyuma abantu bagaca bikinga mu kiza mu kunyaga amatunga yose yasizwe n'umugabo wanje ».

Cela veut dire :

« En 1972, j'ai fui cette localité parce que la guerre faisait rage. Cette guerre m'a rendu veuve et démunie, car à cette époque je me suis réfugiée chez mes parents et les gens ont profité de cette situation dramatique pour piller tous les biens que mon mari venait de laisser ».

Après un temps relativement long, MAGE a décidé de retourner avec son nouveau-né et sa fille aînée seulement en commune Rumonge malgré le climat de tension qui était, selon elle, encore perceptible. Les deux autres enfants, un garçon et une fille sont restés chez leurs grands-parents.

A son arrivée, MAGE fut très surprise, sa maison qui était construite en matériaux durables était complètement détruite. C'est à partir de ce moment qu'elle a compris que l'aisance matérielle qu'elle avait connue dans le passé devait être remplacée par une misère sans nom.

Dès lors, MAGE a fait des démarches pour récupérer toutes ses propriétés (amatongo) qui lui revenaient de droit, mais qui, selon elle, étaient exploitées jusque là par les étrangers (Barundi) à la famille.

Dans cette situation de peur et de colère, MAGE a appris à soupçonner ses voisins, les accusant sans preuves tangibles qu'ils sont impliqués dans le pillage de ses biens et dans le meurtre de son mari. C'est ainsi que son contact social est resté pendant longtemps froid. Même s'il arrivait quelques fois qu'elle noue de simples relations avec quelques individus, c'était pour céder à l'obligation de l'échange social qui caractérise en général pas mal de burundais. Mais, peu à peu, ses malheurs ont été refoulés et sa vie familiale allait tant bien que mal.

Les événements de 1993 ont fait revenir à la conscience tout ce qu'elle avait refoulé dans son inconscient parce que pour MAGE cette guerre civile que connaît le Burundi actuellement se pose presque dans les mêmes termes que ceux de 1972.

« Raba mwananje, mu mirongo irindwi na kabiri (1972) narabuze umugenzi wanje, nca ndahunga utwanje twose turanyagwa, muri ico gihe. N'ubu urabona ko ntari iwanje, ndi mubuhungiro, umwana wanje yaratumutse, sinshobora gushika mu ndimo zanje. Haraho nibaza ico nakoreye Imana kugira mbeho gutya mugabo nkakibura ».

En français nous dirions :

Regarde mon enfant, en 1972 j'ai perdu mon époux et j'ai pris fuite pour me réfugier ailleurs et tous mes biens ont été pillés. Aujourd'hui aussi tu vois que je ne suis pas chez moi, je suis dans un site, mon enfant a disparu, je ne peux plus accéder à mes champs. IL m'arrive de me demander ce que j'ai fait contre Dieu pour que je mène une vie pareille, mais je ne trouve aucune raison ».

Il est à noter que les circonstances ont changé pour MAGE. En effet, lors des événements de 1972, elle avait gardé une haine pour ses voisins, car elle croyait qu'ils sont impliqués dans le pillage de ses biens et dans le meurtre de son mari.

6.2.1. Perception de MAGE de sa situation sociale.

Nous avons déjà évoqué plus haut, que MAGE avait longtemps gardé une haine contre les gens vivant dans son entourage. Aujourd'hui, ses voisins semblent pour elle prendre la revanche MAGE précise qu'elle est la cible de tous les reproches.

A titre d'exemple, MAGE affirme qu'elle est qualifiée d'abord comme étant mère d'un assaillant, puis qu'elle est, par intermédiaire de ses petits enfants, en relation avec les bandes armées. Elle avoue ensuite qu'elle est accusée de complicité pour tous les objets volés et des personnes tuées lors d'une attaque quelconque. Mais la nécessité impérieuse de s'expliquer et le droit au silence plongent MAGE dans un conflit parfois pénible :

« Numva nshaka gose kuvuga ko jewe ataco nagira, mugabo munyuma ngaca ndabireka vyose kuko abantu bose bankikije bamye ari abansi banje ».

Cela veut dire :

« J'ai tellement envie de dire que je suis innocente, mais par après je me résoud au silence car les gens qui m'entourent ont été depuis longtemps mes ennemis. »

Pour MAGE, les possibilités de faire des contacts et des échanges avec les autres sont fortement diminuées, car selon elle, c'est durant ces occasions qu'elle est l'objet d'attaques verbales de tout passant. MAGE affirme que dans sa vie, elle a toujours connu des événements dont l'aboutissement a beaucoup perturbé le cours normal de sa vie en la plaçant dans une situation caractérisée par le regret et l'indignation :

« Nama niyumvira nti iyaba nkiri muto nofashe inzira ngahunga nk'abandi. Si nokwemeye kuguma ngorewe ng'aha. None ubu nta kundi nico nagenewe ».

C'est-à-dire :

« Souvent, il m'arrive de penser que si j'étais encore jeune, je prendrais comme les autres le chemin de l'exil. Je n'accepterais pas de rester ici et de continuer à y souffrir. Mais le destin étant ce qu'il est, je n'ai pas d'autre choix ».

Etant victime d'une crise cardiaque, MAGE affirme encore une fois qu'un jour, elle rendra son âme, car elle n'est plus à mesure de résister ni aux détonements des armes à feu ni aux appels au secours des personnes attaquées par les malfaiteurs :

« Iyo numvise inkoho zivuze, canke abatabaza mw'ijoro iyo batewe, umutima uriruka cane gushika aho numva ushaka guca mu kanwa ».

Ce qui veut dire :

« Quand j'entends le bruit des armes à feu, ou bien les cris des personnes attaquées pendant la nuit, mon rythme cardiaque s'accélère davantage et j'ai l'impression que mon cœur va s'arrêter ».

MAGE avoue que son fils l'a trahie, que depuis son départ, elle a perdu tous ses droits même les droits civiques. C'est-à-dire qu'elle n'ose plus se considérer au même titre que les autres, en témoignent ce refus de participer aux rites funéraires alors qu'elle croit sans hésiter que son fils est décédé depuis longtemps et la solitude qu'elle vit. Cette attitude donne

l'occasion au monde qui l'entoure de la regarder avec un œil méchant, ce qui inspire évidemment chez MAGE la peur et l'inquiétude. Nous avons pu d'ailleurs constater que MAGE supçonne tout le monde et n'a plus confiance en personne. Voilà ce qu'elle a éprouvé au moment où nous nous sommes dirigés vers elle pour nous entretenir.

« Nakubonye uje iyo ndi, sina kumenya ntindagowe nta kundi ».

C'est-à-dire :

« Je t'ai vu venir vers moi et je ne t'avais pas reconnu, je me suis dis que c'est fini pour moi pauvre malheureuse ».

Sa phobie se manifeste principalement pendant la nuit surtout lorsqu'elle est au lit.

« Ndumva ubwoba bwinshi mw'ijoro, kuko ryamye ndota ibibi gusa ».

C'est-à-dire :

« J'éprouve beaucoup de la peur pendant la nuit, car si je dors, je suis victime des cauchemars ».

Revenant sur la cause de son actuel malheur, MAGE tient des propos allant dans le sens d'accuser son fils, de traître et d'ingrat.

« Ndabikubwiye mwananje, umuhungu wanje yarankwegeye, amagogwa, yarampemukiye. Yarabona ko ndi umupfakazi, ntagira ikintu namba, mugabo yarataye vyose nk'uko umengo si jewe namuvyaye na bana banje ukamengo ntibavukana nawe, aca agenda gufasha abasayi. Ukugenda kwiwe kwaranzaniye ingorane zidasanzwe, kandi zamaho. Kuva ubwo ababanyi banje bacitse abansi barutura. Na jewe ndiyagiriza, nsingishobora kwitwara no mugihe biboneka ko ndabifitiye uburenganzira, hejuru y'uwo mwana yambutse ».

Ce qui veut dire :

« Je te le dis mon enfant, mon fils m'a causé des malheurs, il m'a trahie. Il voyait que j'étais une veuve démunie, mais il a tout abandonné comme si je n'étais pas sa mère et que mes enfants n'avaient aucun lien, de sang avec lui et il est allé aider les assaillants. Son départ m'a amené des problèmes très sérieux et interminables. Depuis ce temps, mes voisins sont devenus des ennemis jurés, moi-même je me sens coupable, je n'ai plus le courage de demander qu'on me rend justice même pour un cas qui me revient de droit. Tout cela à cause de cet enfant qui a disparu ».

Bien que MAGE considère son fils comme un traître, elle croît qu'il ne soit plus vivant et qu'à son tour elle connaît dans sa vie de tous les jours des situations invivables.

6.2.2. Position de MAGE à l'égard de son propre sort et de celui de son fils disparu.

Contrairement aux cas où des individus ayant subis des frustrations diverses développent des attitudes d'agressivité, MAGE renforce une attitude protectrice de ses petits enfants qui restent tout le temps avec elle. Cette dernière pense sans preuve bien sûr que son fils a été depuis longtemps victime de la guerre.

A la question de savoir ce qui lui montre réellement que son fils est déjà mort, MAGE évoque le manque d'expérience de son enfant en matière de combat :

« Indwano itwara abasoda yoba ikiretse umwananje atakintu cerekeye indwano yarazi. Ntawukiriho ndabizi ».

Cela veut dire :

« La guerre qui emporte les militaires, comment laisserait-elle encore vivant mon enfant qui n'avait aucune formation aux arts martiaux ? Il n'est plus, je le sais ».

Quand nous lui avons demandé pourquoi son fils a préféré quitter le toit familial, MAGE nous a donné cette réponse vaque et imprécise.

« Sinoshobora kubimenya kuko yatumutse bukwi na bukwi ata muntu n'umwe abibariye. Ariko aho mboneye ko yagiye, naciye mbona ko ndamubuze ata kundi ».

C'est-à-dire :

« Je ne peux pas le savoir car il a disparu brusquement sans dire à personne où il va. Mais au moment où j'ai appris qu'il est parti, j'ai immédiatement compris que je viens de le perdre ».

A travers notre entretien, nous avons voulu savoir si elle a besoin de faire des cérémonies funéraires afin de sortir de son deuil et de respecter la tradition burundaise, MAGE avant de nous répondre a commencé par honcher les épaules.

« Nashaka ndakubwire y'uko kuri jewe, imigenzo y'ikirundi ntakindaba. Umugabo wanje yarapfuye sinabonye ikiziga ciwe, kandi sinigeze ndonka umwanya wo kugira imanza. Umwana wanje yaratumutse, kandi ndazi neza ko ntazigera mbona ikiziga ciwe. Nzokwama mukigandaro ubudasiba kandi iminsi yose ».

Ces propos signifient :

« Je veux te dire que pour moi, les traditions burundaises ne me concernent plus, mon mari est mort, je n'ai pas vu son corps, et, je n'ai pas eu l'occasion de faire des cérémonies. Mon fils a disparu et je suis sûre que je ne verrai plus jamais son cadavre. Je resterai indéfiniment dans des deuils répétitifs et prolongés ».

MAGE faisait chaque fois intervenir dans son discours qu'elle est très pauvre. Nous avons voulu savoir ce qu'elle possédait comme richesse après les événements de 1972 et ceux d'avant 1993. Avant de me répondre, elle changea brusquement la direction de son regard et elle affirme qu'elle avait des moyens pour faire cultiver ses champs qu'elle mangeait à sa faim, qu'elle avait un niveau de vie relativement comparable à tout autre personne qui vit exclusivement de l'agriculture. Mais elle dit qu'aujourd'hui, elle est fatiguée par la vie qu'elle mène sur le site où elle n'est assistée ni par les humanitaires, ni par l'Etat, alors, qu'elle n'est plus à mesure d'exploiter convenablement ses propriétés, d'abord à cause de son âge suffisamment avancé puis à cause de la guerre qui la fait énormément souffrir. MAGE n'oublie pas de souligner que les rares cas qu'elle est parvenue à aller voir ses champs qui restent en grande partie non exploités, elle a été accusée par ses voisins de transporter un ravitaillement à son fils. Ces propos en sont révélateurs :

« Imbere y'indwano nari mbayeho, nk'umuntu wese afise ubutunzi itongo ryiwe gusa. Ubu nsingishobora kuva aha mpungiye kugira ngende kenshi iwanje. Mfise uburenganzira bwo kujayo iminsi itatu ku ndwi. Aho n'igihe hari agahengwe, mugabo mugihe c'ubwoba bwo guterwa umwanya uwariwo wose sinshobora guhonyozayo ikirenge . Nguma ngaha atagafashanyo ndonka, ni kuvuga ko abagiraneza, abatware nta n'umwe ambabaye. Nta bantu b'umutima mwiza bakibaho muri iki gihugu ».

cela veut dire :

« Avant cette guerre (de 1993) je vivais comme tout autre personne ayant comme richesse la terre. Aujourd'hui je ne suis pas à mesure de quitter ce site pour aller régulièrement chez moi, j'ai le droit d'y aller 3 jours par semaine et cela pendant la période d'accalmie. Mais lors d'une période de tension avec des menaces d'attaques, je ne peux pas y mettre mon pied, je reste ici sans recevoir aucune aide.
C'est-à-dire que ni les humanitaires, ni les autorités, personne ne s'intéresse à moi. Il n'y a plus d'âme charitable dans ce pays ».

Dans ces moments où l'agression a été plus marquée que jamais, on remarque que dans la vie de tous les jours, on est soit agressé ou soit on est l'agresseur volontairement ou non. On se rend donc compte que MAGE a tendance à intérioriser l'agression subie antérieurement. Sans toutefois révéler l'identité de ses agresseurs, on peut comprendre à travers ses propos qu'elle a subi une ou des agressions et qu'elle garde encore l'image de son ou de ses agresseurs.

« Iyo umuntu yakugiriye nabi ataco wamugize ntushobora kuvyibagira. Naho utamwihora igihe cose umubonye uca wibuka ivya mbere ».

C'est-à-dire :

« Si quelqu'un t'a un jour agressé injustement, tu ne peux pas l'oublier. Même si tu ne te venges pas, chaque fois que tu le vois tu te rappelles de son agression ».

Cette souffrance apparemment accumulée au fur des années par MAGE semble être un lourd fardeau moral. Etant incapable de trouver une solution quelconque, elle se contente tout simplement de confier ses problèmes au temps et à Dieu, ce qui est un signe de désespoir mêlé peut-être d'espoir et le suicide reste pour elle son unique recours possible.

« Umunsi umwe ibintu bizohinduka kandi bitebebitebuke imana izobimfashamwo nayo ahandi ho nzo kwiyahura kuko sinogira kubura n'ugutotezwa ».

ce qui veut dire :

Les choses changeront un jour et tôt ou tard Dieu m'aidera sinon je me suiciderai car je ne supporte plus la disparition de mon fils et la persécution qui en découle ».

Même si elle tient des propos pareils, MAGE n'a jamais fait de tentative de suicide, mais l'idée existe quand même chez elle, parce qu'elle ose dire qu'après tout elle va se suicider.

6.2.3. Entourage et jugement du comportement de MAGE.

Nous avons déjà vu que MAGE essaie d'afficher une attitude réservée à l'égard des motifs du départ de son fils, mais les membres de son entourage proche donnent ici des motifs précis et probablement aussi contraires à ce que pouvait donner sa mère. Car la plupart des personnes vivant dans les environs voient la question sous un autre angle. Ainsi une des personnes interrogées dit ceci :

« Icamutumye agenda urya muhungu wa MAGE kirazwi neza. Ntakindi atari ukumara abantu n'ibintu ».

C'est-à-dire :

« Le motif du départ du fils de MAGE est bien connu. Ce n'est rien d'autre que l'extermination des vies humaines et le pillage des biens ».

Le même informateur continue en disant qu'après le départ de son fils, MAGE est devenue un individu avare de détails dans les conversations. De la même source, nous avons appris qu'elle était d'ailleurs depuis longtemps une femme méchante, dangereuse, aimant la solitude et caractérisée par un mépris social. Les véritables raisons de l'attitude de MAGE ne sont pas faciles à découvrir. Mais, MAGE avait ses propres raisons. Rappelons qu'en 1972, MAGE accusait son entourage proche d'avoir joué un rôle non négligeable dans le pillage de ses biens et dans le meurtre de son mari. En outre, pour les événements d'octobre 1993, MAGE traite ses voisins comme étant ses détracteurs. En effet, ces derniers l'accusent ouvertement d'être de connivence avec les bandes armées et souhaitent qu'elle soit à tout prix incarcérée.

Comme signalé plus haut, MAGE trouve sans fondement toutes les raisons et les accusations formulées par ses voisins. Ainsi MAGE insinue la raison pour laquelle elle serait incarcérée :

« Nzira insaku zikwiragizwa n'abanyanka bitwaza itumuka ry'umwana wanje ».

Ce qui veut dire :

« Je suis victime des rumeurs véhiculées par mes ennemis qui profitent de la disparition de mon enfant ».

L'attitude adoptée par les membres de l'entourage de MAGE, l'oblige à s'isoler et à se plonger dans des préoccupations relatives à ses difficultés quotidiennes.

6.3. Commentaires et conclusion sur le cas MAGE

6.3.1. Commentaires

Partant des données recueillies sur le cas de MAGE, on constate qu'elle a goûté à une vie manifestement aisée parce qu'elle était mariée à un riche commerçant, alors qu'elle était une simple paysanne née d'une famille modeste.

Après les événements de 1972 qui ont emporté son mari, sa vie a été, dès lors caractérisée par des expériences très douloureuses. A titre de rappel, durant ces événements MAGE a dû fuir son foyer pour se réfugier chez ses parents et les biens laissés par son mari ont été pillés.

Lors de la crise de 1993, le même scénario se produisit. MAGE a encore une fois quitté sa demeure pour se réfugier au site des déplacés et son fils a préféré s'allier aux rebelles qui attaquent le Burundi. Ceci a conduit MAGE à être condamnée et à se condamner elle-même. Elle avoue que son fils est déjà décédé, mais elle nie par la même occasion qu'elle ne peut pas organiser des cérémonies funéraires. Cette position de MAGE suscite des interrogations : soit-elle doute à propos de la mort de son fils, puisqu'elle n'a jamais vu son corps, soit-elle croit qu'elle se trouve dans un environnement social qui ne le lui permettrait pas du tout. Ainsi MAGE essaie de s'efforcer de renoncer à ces rites funéraires. Mais ce renoncement ne sera jamais efficace pour elle, car il constitue une fausse solution. A ce sujet, voilà ce que FREUD dit au sujet du renoncement aux pulsions.

> *« Dès lors, le renoncement aux pulsions n'exerce plus aucune action pleinement libératrice, l'abstinence n'est plus récompensée par l'assurance de conserver l'amour, et l'on a échangé un malheur extérieur menaçant contre un malheur intérieur continuel, à savoir cet état de tension propre au sentiment de culpabilité »*[46].

[46] FREUD, S., Mailaise dans la civilisation, Paris, P.U.F., 1971, p.85.

Nous avons pu constater que MAGE ne renonce pas seulement à ces coutumes traditionnelles, mais aussi, elle essaie de rester à l'écart, de réduire au strict minimum les échanges sociaux. Cette attitude de MAGE est dictée à la fois par la peur et l'hostilité que lui inspire son voisinage. On remarque que le renoncement et le repli sur soi semblent être ses principales stratégies adoptées pour se venger contre les membres de son entourage. Ecoutons ce que Alfred Adler dit à ce propos :

> *« Le plus souvent, on est en présence d'un homme qui assurément, ne fait pas souffrir autrui, mais qui se tient à l'écart de la vie et des semblables, évite tout contact et, dans son isolement, prive les autres de sa collaboration »*[47].

On remarque également que MAGE fait face aux problèmes spycho-sociaux et gère aussi une autre contrainte d'ordre somatique à savoir la crise cardiaque qui est peut-être due aux pressions sociales qu'elle subit. Ceci nous montre combien MAGE est constamment soumise à des tensions intérieures et extérieures dont leur satisfaction est entravée par des obstacles qui se situent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur d'elle. C'est suite à cette incapacité de pouvoir franchir ces obstacles que MAGE commence à songer à l'idée de se suicider.

Il est visible que MAGE a une volonté de se suicider, mais il est difficile de déterminer si cette volonté comporte une réelle intention de mourir parce qu'elle n'a jamais tenté de se suicider, elle se contente de confier ses difficultés au temps et à Dieu. C'est-à-dire qu'elle veut en même temps mourir et rester en vie.

6.3.2. Conclusion sur le cas de MAGE.

Nous constatons qu'après tout, MAGE mène actuellement une vie dérangée, à cause des événements malheureux qu'elle a connus que ce soit dans son passé récent ou lointain. Ces événements malheureux lui ont valu un mode de vie perturbée surtout sur le plan social où elle a été déstabilisée dans le temps et dans l'espace. Ces difficultés sociales ayant naturellement un contenu qui influe facilement sur le vécu d'un individu qui en est victime. MAGE ne tardera pas à montrer à tous ceux qui peuvent s'intéresser à elle, qu'elle est non seulement victime d'une souffrance morale mais aussi qu'elle est absolument incapable de la surmonter. C'est ainsi qu'elle privilégie le renoncement, le repli sur soi et éventuellement le suicide.

[47] ADLER, A., Connaissance de l'homme, Paris, Payot, 1974, p.197.

CHAPITRE VII. : CAS BUME - SANDA

7.1. Présentation du cas BUME-SANDA

Dans cette monographie, le mari porte l'identité de BUME et son épouse est appelée SANDA. BUME est un homme âgé de 60 ans (né en 1942). Il a des cheveux blancs, laïteux, soyeux comme ceux d'un nouveau-né et clairsemés sur sa tête. Il a un visage pâle, ses joues sont creuses. Cependant il est vêtu proprement.

Son épouse SANDA, ne pouvant pas répondre à nos questions, son âge et la date de naissance nous restent inconnus. Mais elle aussi semble avoir un âge suffisamment avancé.

Assise devant sa case, vêtue d'un grand pagne d'aspect multicolore et sale, SANDA présente une mine qui suscite de la pitié. Elle souffre de la suridité depuis 4 ans. Donc elle est presqu'incapable d'accéder à un échange verbal. Ainsi, compte tenu de la santé de SANDA notre entretien a été exclusivement focalisé sur les propos de son époux BUME.

7.2. Informations recueillies sur le cas BUME-SANDA

Ce vieux couple avait mis au monde 7 enfants dont 2 sont décédés en bas âges. Les 3 premiers sont des filles, les deux derniers sont des garçons. Selon BUME, l'aîné parmi les deux garçons a été noyé dans le Lac Tanganyika alors qu'il fuyait les combats et un autre, son petit frère a gagné le maquis (yagiye mw'ishamba). Le fils aîné était un enseignant de l'école primaire, l'autre étudiait à l'école secondaire où il était en dernière année des humanités ; les 3 filles sont toutes mariées et elles envoient d'une manière alternée leurs enfants assister à leurs grands-parents.

Faisant allusion à la disparition de ses 2 fils, BUME se souvient très bien qu'avant cette crise, la majorité des familles menait une vie normale, car les enfants habitaient avec leurs parents au sein de leur famille. Mais il déplore la situation actuelle caractérisée par la disparition des vies humaines à cause de cette guerre dont il s'avoue être la première victime car il n'a plus la force nécessaire pour y faire face.

« ubusaza bwanje buhuye n'ingorane nyinshi kandi igihe nari nkiri muto nta ngorane nigeze ngira ».

Ce qui veut dire :

« Ma vieillesse coïncide avec de graves difficultés alors que je n'avais pas connu de situations difficiles quand j'étais encore jeune ».

Nous avons voulu savoir si BUME est au courant des raisons du départ de son fils. Cette question a semblé révélé une certaine agressivité jusque là cachée. Mais, BUME prend soins de ne pas tenir des propos visant à culpabiliser son fils. Il préfère tout simplement maudir ceux qui seraient à l'origine de cette guerre :

« Abazanye iyi ndwano barakabona ayabonye abana banje ».

C'est-à-dire :

« Ceux qui sont à l'origine de cette guerre qu'ils subissent le même sort que celui de mes enfants ».

Ceci montre que BUME garde un amour chaleureux envers ses enfants car, il ne veut en aucune façon avouer que ceux-ci soient eux-mêmes responsables de leur départ dans la rébellion. Cela se justifie dans la mesure où l'un de ses fils venait de terminer ses études, au Lycée pédagogique de RUMONGE et était déjà en fonction. C'est-à-dire qu'il prenait déjà d'une manière ou d'une autre en charge ses parents dont le poids de l'âge commençait à les affaiblir. Précisément, leurs fils ont disparu au moment où leurs parents les considéraient comme le garant de leur survie. C'est peut-être pour cela que BUME manque d'arguments pour accuser son fils. Donc on remarque que la famille de BUME a perdu non seulement leurs fils mais également une source intarissable de moyens qui lui permettaient de vivre. On peut donc dire que BUME vit dans le besoin et se sent frustré parce que ce besoin perdure alors qu'il n'a même pas l'occasion d'exprimer ses vives sensations, ses émotions qui le hantent. Il préfère se taire. La peur semble plus influencer ses comportements habituels que la frustration.

6.2.1. Jugement de BUME sur les relations avec ses voisins.

BUME ne manque pas de souligner qu'il a peur de son entourage et des bandes armées parce qu'il est désormais devenu l'ennemi de tout le monde et qu'il n'a plus d'amis.

A travers les propos de BUME, on peut constater facilement que l'attitude de son entourage est un peu divisée à son égard. Selon lui, les uns croient que ses fils sont probablement morts et qu'ils vont bientôt récupérer ses biens, les autres disent que ses enfants sont encore vivants et sont d'ailleurs parmi ceux qui tuent les gens et pillent les biens des citoyens honnêtes.

A la question de savoir entre les deux opinions celle qui le fait plus souffrir, BUME donne ici une explication par laquelle, il signale qu'aucune opinion parmi les deux ne lui paraît moins injuste et moins méchante. Voilà comment il l'exprime :

« Bamwe barindiriye gutorana umunsi umwe itongo ryanje. Abo bibazako abahungu banje boba barapfuye bagaca bakora uko ariko kose ngo mpfe n'ingoga.
Abandi banyagiriza ngo ntunze abasayi ngw'ivyabo vyibwa kubera jewe ndabanyegeza. Naho ahombaye murahabona na jewe ntihankwiye none nobanyegeza hehe ? Abo barambeshera bakantangako amarapori ku bakuru. Kuri uyu musozi mfise ivyo nagirizwa vyinshi, ngaca nama nabuze amahoro ».

Ces propos signifiaient :

« Certains attendent récupérer un jour ma terre, ceux-là pensent que mes fils sont probablement morts et font tout pour accélérer ma mort. D'autres m'accusent d'abriter des assaillants, que leurs biens sont volés à cause de moi qui les cache. Or, vous voyez vous-mêmes ma demeure. Elle est tellement réduite qu'elle ne me suffit même pas, où pourrais-je les cacher alors ? Ceux-là tiennent des propos mensongers à mon égard, donnent des rapports injustes aux autorités. Sur cette colline je suis présumé coupable par conséquent je suis dans une insécurité permanente ».

En plus des problèmes lui causés par son entourage, BUME souffre terriblement de l'état de santé de sa femme devenue sourde pour des raisons qu'il attribue aux tracasseries liées à la guerre. Ceci montre que BUME a tendance à considérer tout malheur qui le frappe comme étant la conséquence directe de la guerre que connaît notre pays. BUME précise que sa femme est devenue sourde et lui est devenu muet.

« Naracitse ikiragi kubera ntakironka uwo tuvugana ».

Cela veut dire :

« Je suis devenu « muet » parce que je n'ai plus personne avec qui parler ».

Cette dernière intervention de BUME se justifie, car à un moment donné de notre entretien, il résume en une seule phrase l'attitude qu'il a adopté envers son entourage qui lui paraît hostile :

« Natunzwe n'ururimi ruke ».

Cela veut dire :

« Je vis encore grâce à mon attitude de retenue ».

On sait que dans certaines situations, l'agression constitue une réaction à la frustration. Mais pour BUME, il est obligé d'inhiber toute sorte de sensation qui le porterait à extérioriser sa souffrance.

« Ndababara mugabo ngapfa guhora mbe noganyira nde ? k'ubu ata ncuti ata mugenzi akibaho kuri jewe ».

C'est-à-dire :

« Je souffre mais je me contente du silence. A qui puis-je confier mes souffrances ? Aujourd'hui, pour moi, il n'existe pas d'ami, ni de parenté ».

A la question de savoir s'il a besoin ou s'il l'a déjà organisé des rites funéraires, BUME ne nie pas qu'il peut les faire, mais il fait face au problème de moyens matériels et surtout, il a beaucoup d'inquiétude que personne ne répondrait à son invitation. BUME regrette beaucoup son incapacité à procéder aux rites funéraires en faveur de ses deux fils.

7.2.2. Soucis de BUME relatifs à sa misère et au manque d'un héritier.

BUME est profondément touché par la vie qu'il mène au sein de sa communauté. Il garde surtout des préoccupations relatives à l'absence d'un fils qui devrait hériter du patrimoine familial qui est composé essentiellement par une propriété foncière. La tradition burundaise veut que chaque père donne sa propriété en héritage uniquement à sa propre descendance.

« Abantu bamwe baranezerewe cane ubu kuko bibaza ko inyuma y'urupfu rwanje bazoca batorana itongo ryanje ».

C'est-à-dire :

« Certaines personnes sont actuellement très contentes parce qu'elles croient qu'après ma mort elles vont récupérer ma terre ».

Nous avons voulu savoir à la même occasion si ces personnes (voulant récupérer sa terre après sa mort) ont, selon BUME, raison ou si elles se trompent car son fils reviendra. Avant de me répondre, BUME fixa d'abord intensément la montagne en face de nous comme s'il y avait repéré quelque chose qui fait peur et qu'il essayait de mieux discerner, puis après un moment il poussa un profond soupir, s'arracha à sa méditation et se tourna vers moi pour dire :

« Bavuga ukuri, bazotwara itongo ryanje, kuko abahungu banje barantanze gupfa, hanyuma nanje nkaba ndi muguhwera. Ninde yobabuza none kunyaga itongo ryanje».

Ce qui veut dire :

« Ils disent la vérité, ils vont prendre ma terre, car mes fils sont tous morts longtemps avant moi et ma mort est proche. Qui peut alors les empêcher de s'accaparer de ma terre ».

A la question de savoir ce qui a changé dans son foyer depuis le départ de son fils, BUME se contente de relater les conséquences liées à la guerre en général, en prenant soin de ne pas accuser son fils comme étant à l'origine de ses malheurs. Il souligne qu'il connaît une pauvreté extrême à cause de la guerre qui a entraîné la disparition de ses deux fils alors qu'il n'a plus de force physique pour exploiter ses champs et qu'il devait être pour le moment aidé par ses enfants. Actuellement il vit comme s'il n'avait mis au monde aucun enfant. Il n'est

plus à mesure de s'acheter des habits, ni ceux de sa femme. BUME nous affirme que même les habits qu'il porte sont le fruit d'une longue et insistance demande auprès d'une parenté lointaine vivant au chef lieu de la Commune RUMONGE. BUME se souvient très bien qu'il n'avait pas beaucoup de problèmes d'ordre économique avant la guerre. Sans toutefois faire l'inventaire de ce qu'il avait comme richesse avant la guerre, il résume tout dans une phrase tirée dans le patrimoine culturel burundais et sa position est entourée de tournures.

« Iyo ufise abantu ntiwigera ubura itunga ».

c'est-à-dire :

« Quand tu as des enfants, tu as toutes les richesses ».

Le fait que BUME prend les enfants comme une richesse et que pour le moment, il reste qu'avec sa femme montre qu'il est profondément touché au fond de son être. BUME sait qu'il y a des familles, des foyers qui ont des enfants sans pourtant être riches. Mais cela signifie que sa pauvreté matérielle le préoccupe certes, mais le fait que ses enfants soient tous disparus constitue pour BUME quelque chose d'insupportable. BUME se souvient des temps passés en reconnaissant qu'il n'avait jamais connu des difficultés aussi horribles que celles qui ont débuté avec le déclenchement de la crise d'octobre 1993.

« Amagorwa yanshikiye kubera uru rwimo azonshikana mu kuzimu, raba aho ngorewe mw'ihema, akazu nari mfise barasambuye, kubera nari nahunze ».

Ceci signifie :

« Les malheurs que j'ai connus à cause de cette guerre m'accompagneront jusque dans la tombe. Voilà, je mène une vie misérable dans une tente, ma chère maison a été détruite parce que j'avais pris fuite ».

Visiblement, BUME a déjà atteint le niveau maximal de désespoir. Il est convaincu qu'il n'y a personne pour lui venir en aide.

7.2.3. Entourage et jugement du comportement de BUME.

Contrairement à l'avis de BUME, son entourage avoue que tous ses fils sont actuellement des assaillants. Voici à ce sujet le témoignage d'un des interviewés.

« Urya mutama wabonye ni intambamyi y'amahoro muri iyi segiteri yacu kuko afise abana b'abahungu baciye ubwenge, n'amashure bari barayatotoye, ubu bakaba bari mu casaya. Ni bo batuma dutegerezwa guhunga tuba mu buhungiro, tuhasonzera cane kandi twari tugifise inguvu zo kurima amatongo yacu, tukabona kugaburira abana bacu ata ngorane ».

Cela veut dire :

« Ce vieillard que tu as vu constitue un obstacle à la paix dans notre secteur, car il a deux fils qui sont très intelligents, qui avaient déjà terminé leurs études et qui se trouvent actuellement parmi les assaillants. C'est ceux –là qui nous obligent de fuir et de vivre dans des sites où nous souffrons tellement de la faim alors que nous avons encore de la force pour cultiver nos champs afin de nourrir sans difficultés nos enfants ».

Nous avons interrogé une autorité locale pour lui demander son avis afin que nous puissions comparer l'avis de l'un des voisins de BUME et les propos d'un administratif. Voilà comment il juge la personne de BUME :

« BUME ni umutama w'amayeri, iyo ndamubajije ko yoba aherutse kubona canke kumva bavuga abahungu biwe, ararahira izina ry'Imana, akavuga ko kuva bagenda ko atigeze aronka akanya ko kubabona canke ko kumva babavuga, akubahuka akavuga ko atakibakeneye kuko bacitse inkorabara, gushika n'aho abasiba. Mugabo akayoberwa ko turonka ama rapports y'abanyagihugu bibana yemeza ko bahora baza rimwe rimwe i muhira iwe ».

C'est-à-dire :

« BUME est un homme malin. Si je lui pose la question de savoir s'il aurait vu ou entendu parler, ces derniers temps de ses fils, il jure au nom de Dieu, en disant que depuis qu'ils sont partis, qu'il n'a jamais eu l'occasion de les voir ni d'entendre

parler d'eux. Il ose même dire qu'il n'a plus besoin d'eux car, ceux-ci sèment la désolation dans le voisinage, il va même jusqu'à les maudire. Mais, il ignore que nous recevons des rapports de la part de la population voisine qui atteste que ses fils viennent de temps en temps chez lui ».

A partir de ces propos, nous comprenons que BUME a raison de s'inquiéter, lorsqu'il dit que ses voisins qui devaient l'aider à organiser les cérémonies funéraires ne répondront pas à son invitation.

7.3. Commentaires et conclusion sur le cas BUME-SANDA.-

7.3.1. Commentaires.

Compte tenu des informations recueillies et des observations faites sur le cas BUME-SANDA, nous pouvons émettre les considérations suivantes :

Nous remarquons que BUME n'accepte pas de faire des détails sur la vie qu'il a menée avant la crise d'octobre 1993. BUME dans son discours tourne autour de la disparition de ses deux fils et du manque d'héritier qui s'en suit, de l'état de santé de sa femme (sourde), de son âge qui est suffisamment avancé alors qu'il manque de support physique et moral et de l'attitude de son entourage qui pour lui constitue à la fois une menace et un obstacle à son existence. Toutes ces situations s'entremêlent et agissent sur la vie quotidienne de BUME et son épouse. Mais BUME insiste beaucoup sur l'attitude que les membres de son entourage affichent à son égard. Il se plaint de subir des paroles injustes, l'accusant essentiellement d'être en connivence avec les bandes armées.

Il est beaucoup difficile de savoir si l'entourage de BUME a raison ou non. Mais, ce qui est remarquable, c'est que BUME essaie de prendre deux attitudes contraires à l'endroit de ses deux fils disparus. Par exemple, durant notre entretien avec lui, il n'a jamais voulu indiquer que le départ de son fils a été à l'origine de ses malheurs, alors que c'est à partir de là que son entourage le traite comme un élément gênant et dangereux. Mais devant les autorités locales, BUME ose charger de tous les maux ses deux fils. Ces deux attitudes contradictoires prises par BUME à l'égard de ses deux fils disparus laissent penser que l'une d'entre elle est conforme à la réalité et que l'autre est mensongère.

En réalité BUME craint les autorités qui, elles aussi, font partie de son entourage qu'il traite avec beaucoup de mépris. Ces autorités incarnent en effet, la force de la loi et BUME sait d'avance qu'il est tenu pour coupable par son entourage. On comprend alors que BUME fera tout son possible pour échapper aux sanctions.

7.3.2. Conclusion sur le cas BUME-SANDA.

Nous remarquons que BUME est profondément touché par le fait qu'il a perdu ses deux fils. En effet, ces derniers prenaient déjà leurs parents en charge et devaient être naturellement leurs seuls héritiers. Nous avons également constaté que BUME croît fermement à la mort de ses deux fils et regrette beaucoup parce qu'il ne peut poser aucun geste visant à démontrer qu'il garde un respect aux morts. De la sorte, BUME aurait pu éviter par la même occasion de subir le sort de ceux qui violent la coutume de nos ancêtres.

En plus, BUME reste préoccuper par son entourage qui l'accuse à tort, selon lui, d'avoir gardé des contacts avec son fils. Il importe de signaler que BUME essaie de ne pas se culpabiliser dans tout ce qu'il dit, mais avoue son incapacité à remédier à sa situation.

La tendance de BUME est de projeter sa culpabilité sur d'autres. Mais cette position de BUME est fragilisée par le manque de preuves tangibles pouvant démontrer clairement devant son entourage, son innocence.

Pour cette raison, BUME se réfugie dans la solitude pour se soustraire des contacts qui risquent de devenir trop anxiogènes. En effet, la solitude est difficilement supportable. Elle est rarement vécue comme un moment de paix, de détente parce qu'elle favorise l'émergence des fantasmes agressifs et entraîne de ce fait une réaction dépressive.

Enfin, nous pouvons dire que BUME est un homme ayant une infrastructure psychologique très solide car, il parvient à supporter un lourd fardeau moral malgré son âge. Même s'il se présente comme une personne vivant dans une situation anxiogène, ses mécanismes de défense parviennent à réduire son anxiété. Ainsi nous pouvons admettre que BUME reste lucide et ne présente aucune détérioration organique. Seule sa femme SANDA est devenue sourde.

CHAPITRE VIII. : CAS DE HATI

8.1. Présentation du cas HATI

HATI est une veuve âgée de 40 ans, elle a un visage tourmenté, tiré et tendu. Elle a une taille moyenne et sa tête est couverte d'une étoffe. Elle est apparemment encore physiquement solide, mais sa voix est altérée et elle parle avec émotion et sur un ton d'accusation. Son langage est visiblement celui des personnes habitant la région de l'Imbo car elle zézaie.

8.2. Informations recueillies sur le cas HATI

Comme MAGE, HATI habite dans un site de déplacés. Elle a mis au monde 3 enfants avec son premier mari et 4 enfants avec son deuxième époux. Le premier mari l'a chassée pour des raisons qu'elle n'a pas voulu dévoiler et le deuxième qu'elle évoque avec beaucoup d'émotion et de nostalgie a été victime d'une maladie. Elle a donc au total 7 enfants, mais un fils de son second ménage est devenu assaillant. Sur le site, HATI vit avec 3 enfants (2 garçons et une fille) l'un des garçons est récemment marié et l'autre est encore célibataire. Les enfants issus du premier mariage sont restés chez leur père à Buyengero.

Selon les informations recueillies sur place, le fils de HATI qui est censé être disparu est encore vivant. Il paraît d'ailleurs qu'il est le chef d'une bande armée qui attaque souvent certaines localités de la Commune Rumonge. Il faut signaler qu'au moment où nous faisions notre enquête des tracts circulaient annonçant que le fils de HATI va bientôt attaquer le centre de Buruhukiro (une des zones de la Commune de Rumonge) et des combats entre l'armée régulière et les bandes armées se déroulaient dans le nord-ouest de la commune Rumonge.

Il est visible que HATI pense que son fils est encore vivant bien qu'elle n'ose pas le confirmer clairement. Probablement qu'elle se base sur des informations données par quelques membres des jeunes gardiens de la paix qui ont passé un temps relativement long dans le maquis, mais qui, aujourd'hui, se sont reconvertis et militent pour la paix. Ce sont ces jeunes qui affirment que le fils de HATI est encore vivant et qu'il est même chef d'une bande armée. Sa position de force au sein des groupes armés n'étonne pas les voisins de HATI, car son fils avant de partir dans le maquis était un membre de l'administration publique de base.

8.2.1. Jugement de HATI sur les relations sociales avec ses voisins.

On remarque que HATI se lamente beaucoup en disant que ses voisins surtout les jeunes gardiens de la paix disent à n'importe qui, que ces tracts sont distribués à partir de sa résidence. HATI ne cache pas sa haine et son hostilité envers l'armée régulière et les jeunes gardiens de la paix comme étant des organisations chargées de la malmener et de la persécuter.

« Abo bazeni wumva bafatanize n'abo bashoda, birirwa baranzanira amaketi batoye iyo ntazi ngo umuhungu wanze ari mugutera. Na bo bahora arabashayi batikize inganda. Barategera abantu ku mabarabara, mugabo ubu ni ba bandi nyene bagaruka ngo babohe abandi ».

C'est-à-dire :

« ces jeunes gardiens de la paix dont tu entends parler, aidés par les soldats m'amènent souvent des tracts ramassés je ne sais où, stipulant que mon fils va bientôt attaquer, alors qu'eux-mêmes (les jeunes gardiens de la paix) étaient des assaillants ayant tués beaucoup de gens. Ils tendaient des ambuscades sur les routes, mais aujourd'hui, ce sont ces mêmes individus qui reviennent pour ennuyer les autres ».

HATI affirme qu'elle vit dans une situation caractérisée par la peur d'être interrogée et même d'être tuée à cause de son fils. Comme HATI entretient une haine envers l'armée et les jeunes gardiens de la paix, elle a tendance à éviter ces corps. Ce mouvement d'évitement aura la caractéristique principale de mettre HATI en dehors de tout contact, mais en revanche, il intensifiera chez elle la peur ressentie ; cela n'arrangera pas du tout les choses, car le résultat sera une haine d'abord latente et bientôt manifestement exprimée et dirigée contre celui-là qui provoque l'insécurité. Ainsi HATI laisse quelques fois déborder sa colère même devant ceux qui lui font peur.

« Iyo bampamagaye kundedaguza ntsa ndababaza ko nyina rya Nyangoma na nyina rya Bosiko ko badatekanye harya iwabo i Rutundwe. Kandi abahungu babo aribo bazanye indwano i Burundi. Zewe ubwanze banyagiriza iki ?

Cela veut dire :

« Lorsqu'ils m'appellent pour m'interroger, je leur demande si la mère de NYANGOMA et celle de Bosco ne sont pas dans la tranquillité totale dans leur village à Rutundwe alors que ce sont leurs fils qui ont commencé la guerre au Burundi. Moi personnellement, de quoi m'accusent-ils »?

Il est claire que HATI ne comprend pas pourquoi elle subit à plusieurs reprises des interrogatoires.

A la question de savoir si c'est seulement l'armée et les jeunes gardiens de la paix qui la menacent, avant de me répondre HATI commence par baisser la tête, avec un geste préparant visiblement une réponse négative. Elle dressa alors sa tête et commença sa réponse par cet adage rundi « uriwe n'inzoka n'umuserebanyi utsa umusaka » c'est-à-dire : « si tu es déjà mordu par un serpent, même le lézard veut en faire autant ». HATI sait et affirme qu'il y a des gens qui donnent des rapports sur les positions militaires qui, selon elle, la suivent de près comme si elle n'avait pas le droit de bouger. HATI ajoute que ses voisins l'accusent injustement d'être une voleuse renommée. Ainsi HATI s'exprime de la manière suivante :

« Ababanyi banze banyagiriza ko ndi umusuma, ngo ngemurira abasayi. Ivyo binyoma vyoshe bitwarwa tsane tsane kubashoda. Nigake amarapori ashirwa abatware. Aho nyene kuva urwimo rutera nta muntu n'umwe asobora kwemeza ko yamfase umunsi umwe mfise indya nsiriye abasayi canke nivye ahariho hoshe. Zewe nibazako basaka agatwe kanze. Akarorero, mbere nagiye kurondera akarara (amababi y'imyimbati) aho hepfo, abantu bakoma induru kuko bari bahezeze kwiba kwa « KIBE » kuriya musozi wo hakurya (i Busebwa) naciye mbwirizwa kuguma ku pozisiyo ya basoda ».

Cela veut dire :

« Mes voisins m'accusent d'être une voleuse, pour ravitailler les assaillants. Tous ces mensonges sont rapportés surtout aux militaires, rares sont les rapports acheminés aux administratifs. Or depuis le début de la guerre, personne ne peut affirmer qu'il m'a surprise un jour avec des aliments allant ravitailler les assaillants ou après avoir volé dans n'importe quel endroit. Moi, je pense qu'ils veulent ma tête. Par exemple, dernièrement je suis allée chercher des légumes (feuilles de manioc) ici en bas, des

gens ont crié au secours parce qu'on venait de voler chez « KIBE » sur l'autre colline que tu vois (Busebwa). J'ai été alors obligée de rester sur une position militaire ».

HATI est convaincue que son entourage lui veut du mal parce qu'il s'adresse aux militaires alors que des rapports devraient être normalement acheminés aux administratifs. Elle insiste beaucoup sur les raisons de son innocence en disant qu'elle n'a jamais voulu cacher ni les assaillants ni leurs armes. Elle avoue que malheureusement tout le monde la traite comme une assaillante.

HATI est donc confrontée à une situation porteuse de stress aigu dans sa vie quotidienne et manifeste un désir ardent de retrouver la paix et la justice avec ses voisins. Elle se lamente en disant qu'elle est considérée comme un élément dangereux, que son entourage tient à se débarrasser d'elle de n'importe quelle manière. HATI précise qu'elle ne supporte pas qu'elle soit tenue ou placée toujours dans une situation d'alerte maximale et préfère quitter un jour cet endroit.

« Zewe n'abana banze turakeneye amahoro n'ubutungane, abantu bareke kudufata nk'ibitsibwa, mbere mu minshi iheze narabwiye sefu (umukuru wa zone) ko ngomba guhunga, mve muri iyi zone yiwe kuko ng'aha mbaye mu nduru itagira uko ingana ».

La traduction serait :

« Moi et mes enfants, nous avons besoin de la paix et de la justice. Que les voisins cessent de nous considérer comme des marginaux. D'ailleurs ces derniers jours, j'ai averti le chef de zone que je veux fuir et quitter sa zone parce qu'ici je vis dans l'insécurité la plus totale ».

Nous avons voulu savoir si le fait que HATI reçoive des informations selon lesquelles son fils serait encore vivant la console un peu. HATI a dit qu'elle souhaite que son fils revienne comme les autres ou bien qu'il aille loin, loin de sa demeure car elle ne veut plus entendre parler de lui aussi longtemps qu'il se trouve dans le maquis. Puisque sa présence dans les environs, selon HATI, place sa famille dans le danger perpétuel.

« Agakomye koshe ntegerezwa kurengucwa kwishigura. Akenshi ndabura itso mvuga kuko ivyo bitero atatso mba ndabiziko, bagatsa bagira ngo n'itegeko naronshe ry'abashayi kugira ntihagire itso mvuga na kimwe ».

C'est-à-dire :

« Chaque fois qu'il y a une attaque des bandes armées, je dois être interpellée et interrogée. Souvent je ne trouve rien à dire parce que je ne connais rien de ces attaques. Mais les gens concluent que c'est un ordre que j'ai reçu de la part des assaillants pour que je ne dise rien ».

HATI précise qu'elle connaît d'autres parents qui ont des enfants partis dans les mêmes conditions que le sien, mais elle ne croît pas qu'ils soient traités de la même façon qu'elle. Elle ajoute que le départ de son fils dans le maquis a beaucoup modifié son mode de vie et elle affirme que même pendant la nuit au cours du sommeil, elle souffre des réminiscences du passé sous forme de rêve.

« Iyo mw'ijoro abandi baruhuka, zewe ndahakubira. Ibintu vyose vyansikiye bimbabaza ntatsibuka bitsa bigaruka mu ndoto ».

Ce qui veut dire.

« Au moment où les autres se reposent pendant la nuit, moi je reste très tourmantée. Tous les événements malheureux que j'ai déjà oubliés et qui m'ont fait réellement souffrir reviennent dans mes rêves ».

HATI n'oublie pas de souligner que la façon dont le public la percevait a complètement changé, parce qu'elle est victime des regards remplis de haine et de mépris.

On peut dire que HATI tient compte du regard d'autrui pour finalement formuler un jugement que l'autre a sur elle. Ce jugement peut dans la plupart du temps correspondre à la réalité, car même le langage courant nous donne déjà une première indication. « Ijisho rikuraba neza nturiyoberwa » c'est-à-dire : « Un bon regard dirigé vers toi ne peut pas passé inaperçu » cette sensation de HATI laisse apparaître un besoin chez elle, celui d'améliorer sa situation caractérisée évidemment par un manque de sécurité physique et morale. Elle se pose d'ailleurs beaucoup de questions à l'égard de sa situation.

Ces propos le montrent bien :

« Ndazi ko abantu bampama, bakambaza ivyo ntazi, bakanyita inkozi y'ikibi atatso ngira, mbe nova ng'aha botsa baronka amahoro ? Ko numva abashayi baraha mu mitsungararo, amaketi bakandika, bakayata mu mabarabara yoshe ngo bazotera vuba. None ni zewe ndabategeka kugira gutyo » ?

c'est-à-dire :

« Je sais que les gens me haïssent, me posent des questions sur une situation que j'ignore, me rendent coupable alors que je suis innocente. Si je quitte les lieux vont-ils avoir la paix pour autant ? J'entends dire que les assaillants se trouvent dans les environs et des lettres signalant leurs attaques prochaines sont écrites et jetées dans toutes les routes. Est-ce que c'est moi qui les commande à agir de la sorte » ?

Nous avons voulu savoir si HATI croit réellement que son fils est encore vivant. Elle a préféré dans sa réponse rester dans le juste milieu c'est-à-dire ne pas avouer ou refuser. Donc la discrétion chez elle reste un mot d'ordre à ce sujet.

« Nobimenya gute ? Imana yamuremye ni yo ibizi ».

Cela veut dire :

« Comment pourrais-je le savoir ? Seul Dieu sait ».

Nous pouvons affirmer que le fait que HATI commence à confier son avenir et l'existence de son enfant à Dieu est un signe qui marque qu'elle est dépassée par les événements.

8.2.2. Position de HATI sur son propre sort.

Après ce questionnement dirigé essentiellement aux humains, HATI n'oublie pas d'interroger la providence sur son sort :

« Bisoboka gute kugira nikorere ku mutwe wanze amagorwa nk'aya mu gihe nzi abandi bantu b'inkozi z'ikibi, babitsanyi, mugabo baguma batera imbere. Oya, isi iremye itsuritse ntankeka. Ndibaza ukuntu Imana isobora kumpana gusika aha kandi ata kibi nigeze nkorera umuntu n'umwe, haba mu mvugo tsanke mu bikorwa, ni ukuri birandengeye ».

C'est-à-dire :

« Comment est-ce possible que j'accumule de tels malheurs sur moi, quand je connais d'autres personnes plus méchantes et plus cruelles, mais, qui continuent à prospérer. Non ! Décidément, le monde est créé à l'envers. Je me demande comment Dieu peut me punir jusqu'à ce point-ci, alors que je n'ai jamais fait le moindre mal à personne, ni en actes ni en parole, ça me dépasse vraiment ».

Evidemment la quasi-totalité de ses questions restent sans réponse. Il importe de signaler qu'après la mort de son deuxième époux, HATI, connaissait une vie socio-économique relativement normale. Car elle avait un nombre non négligeable de tête de petit bétail, des champs qui lui apportaient un rendement suffisant. Elle obtenait même un surplus pour le marché afin de se procurer d'autres articles dont elle avait besoin. La vie de HATI, a suivi son cours normal pendant un temps relativement court après le déclenchement de la crise d'octobre 1993, les choses ont commencé à changer au moment où son fils a gagné le maquis.

A partir de ce moment la peur a gagné HATI. Elle a commencé à passer des nuits hors de sa demeure et une partie de son petit bétail a été volée au cours d'une nuit. A son tour, elle a vendu tout ce qui restait de peur que les voleurs ne reviennent les prendre.

Peu de temps après ces cas de banditisme, les combats entre l'armée régulière et les bandes criminelles ont fait irruption dans les environs non loin de la demeure de HATI en obligeant celle-ci à quitter et à laisser ses champs qui constituaient à l'époque son unique ressource vitale pour aller se réfugier comme d'autres ménages qui fuyaient les combats sur un site.

Voilà comment HATI explique sa situation socio-économique après le départ de son fils dans la rébellion :

« Imbere y'uko umuhungu wanje agenda mw'isamba, nari mfise ibitungwa n'indimo, ubu vyoshe novuga kwatatso ngifishe. Ibitungwa vyanze vyaribwe, indimo zanze narazitaye, nzuze ng'aha atakintu na kimwe mfishe.

Ce qui veut dire :

« Avant que mon fils n'aille dans le maquis, j'avais du bétail et des champs. Actuellement je dirais que j'ai tout perdu, mon bétail a été volé, mes champs sont abandonnés, je croupis ici sans rien posséder ».

HATI ne voit pas vraiment d'issue pour sa situation, car vers la fin de notre entretien avec elle, elle a laissé échapper des propos en rapport avec des miracles. Ainsi HATI souhaite que Dieu fasse des miracles pour elle afin qu'elle se sente soulagée. Elle avoue qu'elle sent une fatigue généralisée dans son corps, alors qu'elle passe beaucoup d'heures par jour assise sur un tronc d'arbre se trouvant devant sa case. Elle implore Dieu en ces termes : « Imana itangiriye igitangaro ndagowe tsane » C'est-à-dire « Si Dieu ne fait pas un miracle pour moi je suis très malheureuse ».

8.2.3. Jugement du comportement de HATI par son entourage.

Nous avons déjà vu que HATI sait qu'elle est accusée de tous les maux par ses voisins. Soucieux de vérifier la véracité de ses propos, nous avons contacté quelques individus vivant dans son entourage proche. Ainsi une voisine de HATI nous a révélée ce qui suit :

« Indimo zacu yaramaze, yama yiba, ngirango hariho n'ivyo ashira abasayi kuko yiba imisozi yose ».

Cela signifierait :

« Elle a ravagé nos champs, elle vole tous les jours. Peut-être qu'elle donne une partie de ce qui est volé aux assaillants ».

Nous avons voulu savoir si on l'a attrapée un jour en flagrant délit, mais notre interviewée (la même) a dit qu'il est difficile de l'attraper car elle vole la nuit. Cette attitude hostile de l'entourage de HATI est renforcée par le fait que tout le monde croit que le fils de HATI est encore vivant et que les attaques menées contre la population innocente sont conçues et exécutées par lui et, en tant que chef d'une bande armée. A défaut de s'attaquer directement aux assaillants et surtout au chef de la bande armée, les voisins de HATI s'acharnent contre elle, la chargent et l'accusent d'être à l'origine de tous les maux qui les hantent. Ils affirment avec beaucoup d'assurance que HATI est suffisamment active dans la déstabilisation de leur secteur. L'argument souvent avancé par les voisins de HATI, c'est que son fils rebelle a préféré rester dans les environs et il communique avec sa mère d'une manière et d'une autre. Une autre personne interviewée ajoute ceci :

« Umunsi umwe abasoda n'abajeni baragiye muri paturuye (patrouille) barabategera barabarasa barabageseza kubera urya mugore yararonse itereseli ahawe na basayi kugira azohore abaha inkuru. Twarabimenyesheje abasoda baramusaka hose mugabo nta na kimwe babonye. Ntushobora kumenya iyo ayihamba, mugabo arayifise ».

Cela veut dire :

« Un jour les militaires et les jeunes gardiens de la paix sont allés faire une patrouille, les assaillants leur ont tendu une embuscade et les ont mitraillés. A cause de cette femme qui a reçu un téléphone cellulaire de la part des assaillants pour qu'elle leur donne des renseignements. Nous avons averti les militaires et ils sont venus fouiller partout dans sa maison, mais ils n'ont rien trouvé. On ne peut pas savoir où elle le cache, mais c'est sûr, elle le possède ».

Nous avons pu remarquer que le fait que le fils de HATI est resté dans les milieux plus proches de son village natal suscite d'inquiétude même chez les administratifs qui croient qu'il y a beaucoup d'opportunités qui permettent à HATI et à son fils de rester en contact. A ce propos l'avis de cet administrateur local est on ne peut plus clair :

« Turabizi ko atari abavyeyi babo bana babarungitse mw'ishamba mugabo ibizwi ni uko abo bavyeyi babonana mu kinyegero n'abana babo ».

Cela veut dire :

« Nous savons que ce ne sont pas les parents qui ont envoyé leurs enfants dans le maquis. Mais ce qui est sûr ce que ces mêmes parents les côtoient régulièrement en cachette »

Nous nous sommes finalement rendu compte que HATI n'était pas du tout à l'abri des injonctions de son entourage.

8.3.Commentaires et conclusion sur le cas HATI

8.3.1. Commentaires.

L'histoire de HATI a été caractérisée par un certain nombre d'événements tragiques. On remarque tout d'abord qu'elle a divorcé, puis perdu son deuxième mari et enfin son fils a préféré gagner le maquis. Chaque événement, selon son intensité et sa pression au moment de son apparition a eu, certainement ses effets sur la personnalité de HATI.

Il est vrai que les motifs de son divorce restent pour nous inconnus, car HATI oppose une résistance farouche à tous ceux qui veulent mettre à nu les raisons de son divorce, c'est-à-dire qu'elle élabore des stratégies visant à la fois à cacher et à refouler dans son inconscient les causes de la dislocation de son premier ménage. On remarque par exemple, qu'elle essaie de banaliser cette situation par rapport aux problèmes épineux qu'elle connaît actuellement :

« Mbabarira, ivyo umugabo wanje wambere vyovyo n'ibishanzwe ntibisha ni vy'ubu ».
C'est-à-dire :

« Excuse-moi, ce qui concerne mon premier mari est simple ça n'a rien avoir avec la situation pénible que je vis actuellement ».

Cette façon de répondre montre bien que HATI essaie de refouler les problèmes qu'elle a connus dans son passé. Mais nous le savons déjà de par la théorie freudienne que le refoulement ne constitue en aucune façon une solution aux problèmes subis plutôt :

« Le désir refoulé continue à subsister dans l'inconscient, guette une occasion de se manifester et il réapparaît bientôt, à la lumière mais sous un déguisement qui le rend méconnaissable »[48]

Il est à noter que la perte de son deuxième mari en qui HATI trouvait tout ce dont elle avait besoin pour se consoler et oublier les tracasseries de son premier mariage qui a abouti à un divorce, l'a profondément touchée. La disparition de cette personne ayant une place de choix pour HATI a laissé de toute évidence des traces ineffaçables dans sa mémoire. La mort de son deuxième mari a eu lieu longtemps avant la guerre de 1993.

Avec ces événements, chaque jour semblait amener son lot de malheur surtout dans les jours qui ont suivi le départ de son fils dans le maquis. A partir de ce moment, elle est tombée en désaccord avec son monde environnant qui l'accuse d'être une voleuse et surtout de jouer le rôle d'agent de renseignements pour les assaillants.

Nous pouvons dire enfin, que nous ne sommes pas en mesure de confirmer où d'infirmer les avis des voisins de HATI. Mais il est fort remarquable que tant que la guerre perdure et surtout que le fils de HATI reste une menace continuelle sur ces environs, sa mère sera toujours tenue par ses voisins comme une personnalité gagnée d'avance à la cause des assaillants.

8.3.2. Conclusion sur le cas HATI

Nous constatons en dernier lieu que HATI a dans son passé, vécu des événements qui ont entraîné chez elle des changements importants. En d'autres termes, elle a connu une discontinuité, une rupture brutale et inattendue dans le fils de sa vie quotidienne.

Ces événements lui ont valu des malaises généralisés, c'est-à-dire une insécurité permanente aussi bien sur le plan moral que physique. Ceci est illustré d'abord par ces sensations de fatigue qui sont sans doute, les effets de ces malheurs qui commencent à peser lourdement sur elle. Puis on remarque qu'elle s'est découragée et surtout elle parle avec émotion. En effet, il est connu que l'émotion est essentiellement un sentiment d'attitude motrice évoquée par les situations de la vie quotidienne. L'influence de ces émotions sur HATI ne se limite pas à des circonstances intenses et vivaces mais elle suscite également des états sentimentaux de stress qui sont renouvelés par la pression de son entourage.

[48] FREUD, S., Cinq leçons sur la psychalyse, Paris, Payot, 1954, p.29

CHAPITRE IX. : CAS DE BASA – NINA

9.1. Présentation du cas BASA-NINA

BASA est un homme physiquement fort et apparemment dynamique. Il a une taille relativement courte. Ses cheveux sont défaits et sa barbe semble couvrir tout son visage. La partie non couverte par la barbe et sillonnée par des rides. Bien que son visage soit ridé, il donne l'apparence d'un homme ayant encore un capital énergétique important. Son grincement répétitif de dents et son regard vif et sévère lui confèrent une physionomie qu'on ne peut pas oublier quand on l'avait vu une seule fois. BASA a tendance à parler tout bas et n'aime pas faire des détails dans sa réponse ou dans son intervention. Il a besoin des relances pour qu'il puisse continuer à parler.

Sa femme NINA est maigre et sa taille dépasse légèrement celle de son mari. Elle a un visage décharné où on lit facilement tristesse et désespoir. Assise à même le sol, ses deux mains soutiennent alternativement soit sa joue gauche soit sa joue droite. NINA répond à nos questions spontanément. Contrairement à l'attitude de son mari, NINA aime faire des détails dans sa façon de répondre.

9.2. Informations recueillies sur le cas BASA-NINA.

BASA et NINA forment un couple ayant mis au monde 5 enfants et probablement que NINA n'a pas encore atteint sa ménopause. Ils ont donc 3 garçons et 2 filles. C'est le fils aîné qui a rejoint les maquisards. BASA vit dans la zone de GASANDA en Commune BURURI. Il a passé beaucoup de temps (4ans) avec sa femme sans avoir d'enfants.
Sa femme l'accusait souvent d'infidélité et de la délaisser en faveur d'autres femmes.

Avant le départ de son fils, BASA a été accusé par l'administration de base d'être un activiste et surtout un collaborateur privilégié des terroristes génocidaires. Il a subi des interrogatoires à plusieurs reprises et il a été même incarcéré.

Sa femme âgée de 35 ans est née en commune SONGA. Elle a été orpheline depuis sa tendre enfance. Elle fut éduquée par sa marâtre. Selon elle, les relations qui l'unissaient avec sa marâtre étaient comme à la coutume, caractérisées par cette haine légendaire. Voilà comment NINA évoque ses souvenirs d'enfance :

« Namye naragowe, mukadata ntiyambona yamfata nk'umukozi wiwe, narasenya nkavoma iminsi yose. Nategerezwa kurima ku munsi ahantu hanini. Mugabo ntiyigera ashaka na rimwe kunshimira. Ahubwo yaca antuka, ntaciye nigirwayo agaca ankubita ubwo nyene. Ntawe nabibarira n'umwe naca niherera nkarira gusa ».

Ce qui veut dire :

« J'ai été toujours malheureuse, ma marâtre me malmenait, elle me prenait comme sa servante. Je cherchais du bois de chauffage et je puisais de l'eau tous les jours. Je devais labourer une vaste étendue de terre par jour. Mais elle n'a jamais voulu me remercier au moins une fois. Par contre, elle me lançait des injures et si je ne m'éloignais pas, elle me battait immédiatement. Je ne le disais à personne, je me cachais pour pleurer tout simplement ».

NINA se souvient encore qu'elle a eu beaucoup de difficultés pour concevoir. Elle dit qu'elle a consulté beaucoup de féticheurs, dépensé beaucoup d'argent et qu'elle ne connaît pas vraiment lequel des guérisseurs lui a permis de devenir mère. Elle précise que son mari a profité de son retard de conception pour la délaisser.

« Mu gihe ntari bwashobore kuvyara, umugabo wanje yarambereye satani. Kenshi ntiyataha, yarara mu bunywero arikumwe n'abandi bagore. Agahuzu sinari nkironka. Ngize ndavuga akambwira ngo azonyirukana ngo na kare nari intavyara" .

Cela signifie :

« Durant la période où j'avais des difficultés de mettre au monde, mon mari a été pour moi un vrai diable. Souvent, il ne rentrait pas. Il passait des nuits avec d'autres femmes dans les bistrots. Il ne m'habillait plus. Si j'essayais de faire des réclamations, il me disait qu'il allait me renvoyer et que j'étais par ailleurs stérile ».

NINA affirme cependant que son mari a changé d'attitude et de comportement à son égard, depuis qu'elle a commencé à mettre au monde, son premier enfant (fils devenu

assaillant). Elle ajoute que ses malheurs ont recommencé à se faire sentir au moment où la crise d'octobre 1993 a éclaté.
Les problèmes de ce couple BASA-NINA ont atteint leur paroxysme quand leur fils a quitté le cercle familial pour gagner le maquis.

9.2.1. Regard désapprobateur de NINA envers son mari au sujet des conditions du départ de leur enfant.

Paradoxalement le départ de leur fils pour faire la guerre a été une pomme de discorde entre BASA et son épouse. En réalité BASA était parti avec son fils pour faire des rondes de nuit avec les autres personnes de sexe masculin vivant tout près de chez eux. C'était un ordre de l'administration. Leur fils a disparu au cours de cette nuit. NINA, sa mère croit apparemment que son mari, BASA a joué un rôle direct ou indirect dans cette disparition. Même si elle ne l'accuse pas ouvertement, on peut, à partir du contenu de son discours, discerner une certaine tendance de suspicion qui existe entre BASA et NINA à propos du départ de leurs fils. Voici ce que NINA dit au sujet de ce départ :

> *« Umuhungu wanje yari kumwe na se n'abandi vyabana. Bose baragarutse mu gitondo ca kare kiretse umwana wanje. Murabo vyari kumwe nta numwe yubahuka kumbwira ukuri na se ari se. Mugabo iconzi ni uko se wiwe azi vyose mugabo nta na kimwe ambwira ».*

C'est-à-dire :

> *« Mon fils était avec son père et ses voisins. Tous sont revenus très tôt le matin sauf mon enfant. Malheureusement, personne parmi eux n'ose me dire la vérité même son père. Mais ce qui est sûr, son père sait tout, mais il ne veut rien me dire ».*

Cette accusation, a-t-on remarqué, fait beaucoup souffrir BASA. Il croit que sa femme a perdu la raison parce qu'il n'avait aucun intérêt à pousser son fils à partir pour faire la guerre. BASA s'étonne beaucoup lorsqu'il constate que sa femme, se comporte comme une étrangère dans l'affaire. Nous avons voulu savoir si BASA pense que sa femme fait des révélations à propos des conditions du départ de leur fils. BASA n'y croit pas apparemment :

« Ndibaza ko atovyubahuka kubivuga kuko ababanyi bacu bafata ko twese uko turi babiri dufise uruhara mw'igenda ryiwe. Iyo ashaka kubivuga gurtyo mba narapfuye canke ngapfungwa uwo guherayo ».

C'est-à-dire :

«Je pense qu'elle n'ose pas en parler, car aux yeux de nos voisins, nous sommes tous les deux responsables de son départ. Par ailleurs, si elle avait voulu témoigner ainsi, je serais déjà mort ou condamné à l'emprisonnement perpétuel ».

Ces propos démontrent bien que BASA et sa femme divergent beaucoup depuis le départ de leur fils. Mais, il est clair que leur malentendu se limite encore à leur foyer.

9.2.2. Jugement de BASA et NINA sur les relations sociales avec leurs voisins.

BASA et son épouse n'ignorent pas que leurs voisins ont sur eux un jugement défavorable. En effet, BASA se souvient qu'à l'époque où il était soupçonné de jouer un rôle de liaison entre les groupes armés, il était, selon lui, victime des rumeurs de la part de ses voisins. Mais BASA ne comprend pas du tout l'existence d'un conflit et d'un désaccord entre sa femme, vis-à-vis de laquelle il prétendait recevoir un support mutuel. Il regrette beaucoup d'avoir perdu confiance de la part de tout le monde et même de sa femme.

« Ndagowe ababanyi banje bacitse abansi. Umugore wanje ahiga kubaha inguvu kugira bansonge. Nsicubahuka gutanga iciyumviro canje ku vyerekeye umutekano aha iwacu kuko ababanyi banje biyumvirako nshaka kubata mu mitego y'abicanyi. Iyo mbwiye umugore wanje ingorane mfise anyishura ngo sinarinzi ko ibintu bizogenda gurtya. Ukamengo ni jewe nyene ndi inkomoko yaya marushwa turimwo. Nsinkibona ico nokora nico noreka. Mugabo umunsi umwe nzokwiyahura kuko nta kundi mbona nogira ».

Cela signifie :

« Je suis malheureux, mes voisins sont devenus mes ennemis et ma femme cherche à leur prêter main forte pour m'achever. Actuellement je n'ose plus donner mon point de vue à propos des mesures à prendre pour veiller à la sécurité de notre village car mes voisins pensent que je veux les trahir et les faire tomber dans les mains des assaillants. Si je m'adresse à ma femme pour lui raconter nos malheurs, elle réplique en disant que je ne savais pas que les choses allaient se passer ainsi, comme si j'étais moi-même

à l'origine des malheurs que nous connaissons. Je ne sais plus ce qu'il faut faire et ce qu'il faut laisser. Mais un jour, je mettrai fin à ma vie, car je ne vois pas comment faire autrement ».

Il ressort de ce long témoignage que l'expérience vécue par BASA au sein de sa famille se répercute au niveau de sa communauté de vie. Il sait de toute façon qu'il est jugé coupable par son entourage et par conséquent il a déjà constaté que les gens ont tendance à le mettre à l'écart. BASA cite notamment qu'au niveau des organisations sociales, il est exclu de certaines opportunités et rôles sociaux qui lui feraient honneur et l'aideraient à recouvrer la confiance en lui-même. BASA se rend compte désormais que la discrimination à son égard est une situation sociale qu'il doit supporter, assumer. Il considère sa situation comme une fatalité.

Son épouse et lui-même vivent en fait une situation marginale et humiliante aménagée par leur entourage. BASA parle de leur situation en ces termes :

« Gutukwa, kwambikwa ibara ngira nico twagenewe».

C'est-à-dire :

« Etre injurié et humilié semble être en somme, notre destin ».

BASA s'inquiète beaucoup parce que ses voisins affichent envers lui une attitude hostile. Son inquiétude s'accentue lorsqu'il se souvient que sa femme a tendance à vouloir elle aussi l'accuser.

NINA, quant à elle garde une haine envers ses voisins qui, selon elle, se moquent d'elle alors que les enfants de certains avaient pris part dans les bandes armées. Seulement, ils ont eu la chance de voir leurs enfants revenir. Ces parents, précise NINA, sont maintenant contents et fiers, mais ils se tournent contre nous pour nous accuser d'être à l'origine de l'insécurité, alors qu'ils étaient auparavant dans les mêmes conditions que nous. A ce sujet NINA se pose une question et s'étonne à la fois :

« Mwarigeze kubona aho umuntu azira uwiwe yapfuye ? »

C'est-à-dire :

« Avez-vous déjà vu là où une personne soit victime de la disparition d'un membre de sa famille ? »

Visiblement, NINA n'a pas de preuve pour appuyer ses convictions (la mort de son fils)mais aussi, il n'y a pas moyen de lui prouver le contraire.

9.2.3. Position de BASA et NINA à l'égard de leur sort et celui de leur fils disparu.

Nous avons voulu savoir quand NINA a commencé à croire que son fils est mort. Voilà ce qu'elle nous a dit :

« Uwo munsi, nagiye kwemera ko yagiye kandi atakigaruka vyatevye, hari nko ku mugoroba. Ico gihe naraye ntaryamye, ndira kandi nicuza kubona umwana wanje yishora gupfa ».

Cela voudrait dire :

« J'ai cru qu'il est parti pour de bon et qu'il ne reviendra plus avec un petit retard. C'était durant une soirée. A ce moment j'ai passé une nuit blanche en pleurant et en regrattant ce départ volontaire de mon fils vers la mort ».

Ici NINA ne précise pas dans sa réponse quand son fils serait mort mais elle reste convaincue que son fils n'est plus vivant. D'ailleurs pour elle son départ équivaut à la mort. Son mari BASA a lui aussi une conviction plus ou moins proche de celle de son épouse.

« Ntidushobora kuronka gushika uyu munsi agakuru kiwe, aho nyene yagiye kuva kera. Nico gituma twibaza ko atakiriho ».

Cela signifie :

« Nous n'avons jusqu'aujourd'hui aucune nouvelle le concernant, alors qu'il est parti il y a longtemps. C'est pour cette raison que nous pensons qu'il n'est plus en vie ».

A la question de savoir s'ils ont l'intention de faire des rites funéraires comme les burundais ont l'habitude de le faire quand quelqu'un est mort. Nous avons pu remarquer que cette question a intrigué NINA et a beaucoup surpris BASA. Leurs réactions montrent bien qu'ils avaient déjà refoulé dans leur inconscient de telles pratiques. Je venais de leur rappeler

ce qu'il fallait faire mais qu'il a été impossible pour eux de le réaliser. Car en effet, les rites de son genre(funéraires) ressemblent pour la plupart du temps tout le groupe social. Or, parmi les voisins de la famille de BASA, beaucoup d'entre eux, sinon tout le monde n'ont pas les mêmes convictions que BASA et son épouse en ce qui concerne la vie de leur fils devenu assaillant. A propos de cette divergence écoutons ce voisin de la famille de BASA.

« Hamwe umuryango wose ufise umwana mu ba assaillant wovuga ko umwana wiwe yapfuye, ni nde yokwitirirwa none ibitero biba aha na hariya. Ni amayeri bakina kugira batwemeze ko ataco bagira ».

Cela veut dire :

« Si chaque famille ayant un enfant parmi les assaillants disait que son enfant est mort, qu'est ce qui serait alors responsable de ces attaques que nous observons ici et là. Ils jouent le malin pour nous faire croire qu'ils sont innocents ».

Ce témoignage révèle une fois de plus qu'à ce niveau, la famille de BASA est loin d'avoir la même vision que son entourage. Par conséquent, les cérémonies en rapport avec les funérailles seront temporairement ou définitivement refoulés, selon l'évolution de la situation socio-politique de notre pays.

Il est à signaler que le niveau de la vie de cette famille a sensiblement diminué et on peut même dire qu'il a déjà atteint le seuil de la misère compte tenu des propos de BASA :

« Aha mu muryango twese turimenya kugira uronke ico wiririrwa »

C'est-à-dire :

« Nous tous ici dans notre famille, chacun se débrouille pour obtenir le pain quotidien ».

Nous avons voulu savoir comment était la situation économique de BASA avant la crise d'octobre 1993. BASA avoue sincèrement qu'il avait des champs contenant des palmiers à huile et que ces derniers lui procuraient un revenu considérable et qu'à côté de ça, il cultivait le manioc et vendait ses produits et ainsi il parvenait a subvenir aux besoins de sa famille.

Ce qui est aujourd'hui fort malheureux pour cette famille c'est que sa propriété se trouve éloignée de sa demeure et surtout que les assaillants viennent souvent y camper. Ainsi, il devient difficile pour BASA d'y accéder soit pour cultiver, soit pour cueillir les noix de ses palmiers voilà comment il explique :

« Nsingishobora kujayo kuko ndatinya ko abasaya bonyica, naho noshobora kubacika, ngarutse ababanyi banje twokwihurira kuko banyagiriza iminsi yose ko nkorana n'abasaya ».

C'est-à-dire :

« Je ne peux pas y aller, car j'ai peur d'être tué par les assaillants. Même si je parvenais à leur échapper de retour j'aurais des comptes à rendre à mes voisins, car ils m'accusent toujours de collaborer avec les assaillants ».

Nous voyons que BASA est confronté à un sérieux problème. Car, il est accusé de collaborer avec ceux-là envers qui il éprouve un sentiment de peur. Nous remarquons enfin que BASA a, à la fois peur de ses voisins parce qu'ils l'accusent d'être leur source d'insécurité et des bandes armées parce qu'elles peuvent le tuer. C'est cette peur venant de tout part qui l'immobilise, le rend prisonnier (manque de liberté de mouvement) et le rend par conséquent misérable.

9.3. Commentaires et conclusion sur le cas BASA-NINA

9.3.1. Commentaires.

Il est évident que BASA et son épouse NINA ont chacun individuellement connu des problèmes très sérieux, avant de vivre cette situation de malheur commun. A titre de rappel, NINA a été orpheline à bas âge. Cela fait qu'elle a subi une carence affective étant donné qu'elle a été maltraitée par sa marâtre, puis après le mariage, elle a eu des problèmes de conception et son mari n'a pas tardé à la délaisser puisqu'elle était considérée comme stérile en ce moment-là.

Son mari, BASA a été depuis le début de la crise d'octobre 1993 considéré comme une source d'inquiétude pour ses voisins. Ce qui est monnaie courante dans une période de tension ou tout le monde suspecte tout le monde. On se souviendra que BASA a subi

beaucoup d'interrogatoires jusqu'à ce qu'il soit emprisonné. Mais « comme le malheur ne vient jamais seul » son fils décide de gagner le maquis alors qu'il était parti avec son père et les autres voisins pour faire des rondes de nuit. NINA, son épouse n'acceptera jamais, que son mari ne sait rien à propos de ce départ, ce qui étonne beaucoup son mari BASA.

Malgré ce malentendu existant entre les deux conjoints, tout le couple est tenu comme étant de mauvaise foi car les gens supposent qu'il travaille pour le compte des assaillants.

Après ce bref rappel de problèmes que connaît le couple BASA-NINA, on remarque que les deux partenaires ne forment plus un couple qui est véritablement uni, mais un couple où chacun individu apporte ses propres difficultés. Tous les deux savent très bien qu'ils ne représentent plus grand chose aux yeux du monde environnant. En effet, ils sont considérés comme des éléments gênants qu'il faut emprisonner ou éliminer tout court. L'image qu'ils ont d'eux-mêmes se projette ainsi dans un jeu d'identifications et d'options dynamiques qui sont inséparables de ces attitudes sociales. Pierre BADIN le souligne dans l'explication qu'il donne au concept de soi. Ainsi d'après lui :

> *« Le soi inclut l'ensemble des personnes, des idées, des activités que l'individu fait siennes avec lesquelles il s'identifie »*[49]

C'est donc un résultat de l'interaction avec les autres dans lequel l'imagination joue un rôle primordial. Le même auteur continue ainsi :

> *« Les imaginations que les individus ont les uns à l'égard des autres sont les faits réels de la société »*[50]

Il est donc visible qu'en essayant de communiquer avec leurs voisins, BASA et son épouse ont finalement perçu les réactions qu'ils produisent chez les autres. Et ils ont fini par se voir eux-mêmes comme les autres les voient.
Cependant, il importe de remarquer que cette estime de soi ne reflète pas seulement les expériences sociales de BASA et son épouse, car celles-ci se greffent aussi sur ce qu'ils ont d'imprévisible, d'original dans leur conduite. G.H.MEAD argumente dans ce sens :

[49] BADIN, P., aspects psycho-sociaux de la personnalité, Paris, PUF, 1977, p.12.
[50] BADIN, P., op.cit, p.13.

«Le soi n'est pas non seulement une intégration des rôles que l'on a appris des autres. Il inclut également ce qu'il y a de plus personnel, d'unique chez l'individu. C'est la réponse spécifique d'un organisme aux comportements des autres, l'élément de spontanéité et de créativité »[51].

C'est sur cette bipolarité de l'individu que la coexistence image propre – image sociale chez BASA et NINA prend forme. Par ailleurs, le sujet peut vouloir s'engager dans la vie, participer aux éléments fondamentaux de la société, famille, groupe social, communauté, mais tout cela est fait en tenant compte de cette coexistence susmentionnée.

9.3.2. Conclusion sur le cas BASA-NINA.

A la lumière des informations recueillies sur le cas BASA-NINA, nous pouvons finalement conclure que ce couple est composé par deux individus ayant vécu et vivant encore dans une situation naturellement désagréable. Rappelons que NINA a été orpheline très tôt et l'éducation qu'elle a reçue de la part de sa marâtre était complètement dépourvue de tendresse maternelle. De plus NINA a été obligée de supporter des conditions très dures au moment où la nature semblait lui refuser la maternité. Plus grave encore NINA a été profondément affectée par le départ inattendu de son fils, départ qui généra chez elle angoisse de séparation et deuil prolongé.

Quant à BASA, son entourage a perdu confiance en lui, dès les tous premiers moments de la crise, jusqu'à ce qu'il soit à un certain moment emprisonné et relâché après un temps de détention relativement long.

Contrairement aux cas précédemment rencontrés, le départ de leur fils a été une source de malentendu entre BASA et son épouse. Il faut souligner que tous ces problèmes pèsent lourdement sur ce couple, de telle sorte qu'il préfère se résigner parce qu'il ne voit aucune autre voie de sortie. Ceci est remarquable à travers le discours des époux qui laissent apparaître une attitude culpabilisante englobant un manque d'estime de soi et un découragement qui les condamnent à vivre en marge de la société.

[51] MEAD,(G.H.), L'esprit, le soi et la société, Paris, PUF, 1963 , p.36

CHAPITRE X. : SYNTHESE DES RESULTATS

10.0. Introduction

Dans ce chapitre, nous allons présenter la synthèse des résultats de notre enquête menée auprès des parents ayant des enfants au service de la rébellion.

Les résultats de cette enquête visant essentiellement le vécu quotidien de ces parents aux prises d'une situation née et entretenue par la guerre civile que le Burundi connaît il y a bientôt 10 ans, montrent beaucoup de choses au sujet de ces parents, notamment les besoins, les réactions, les attitudes à l'égard d'eux-mêmes et à l'égard du monde qui les entoure et même des signes précurseurs des troubles mentaux.

Cette synthèse s'organise autour de 5 thèmes à savoir :

1. L'attitude adoptée par les parents et leur entourage ;
2. La vie socio-économique de ces parents après le départ de leurs enfants en rébellion ;
3. La croyance ou non à la mort des enfants partis en rébellion ;
4. Les parents et l'image de soi ;
5. La probabilité d'évolution vers un état psychopathologique.

Précisons que l'approche prise ici nécessite la confrontation de nos objectifs avec les éléments observés et les données des entretiens avec notre population d'enquête. Il s'agit de baser notre raisonnement sur les points explicatifs des réactions, des attitudes et comportements observés chez nos enquêtés. Ainsi nous pourrons saisir leurs conséquences au niveau du vécu individuel et social des personnes enquêtées.

10.1. Attitude adoptée par les parents et leur entourage

A vrai dire, personne n'aime qu'on affiche à son égard une attitude qui traduise une certaine méfiance. Car en général, cette attitude a nécessairement une influence directe sur le comportement de l'autre. Elle prédispose le sujet à réagir d'une certaine manière, par exemple à émettre certaines opinions. Les attitudes reposent donc sur les croyances. Ces dernières étant constituées par un ensemble organisé et durable de perceptions et de connaissances.

10.1.1. L'hostilité de l'entourage envers les parents.

C'est cet ensemble de croyances, cité ci-haut, qui font que l'environnement social de NTAC et son épouse SIR affiche une attitude hostile envers eux après le départ de leur fils dans la rébellion. Cette attitude de l'entourage de la famille de NTAC est d'une part le fruit d'un déplacement, car il est généralement difficile pour la population de s'en prendre aux bandes armées. En effet, ces dernières ne sont régies par aucune loi. Et d'autre part, elle est fondée sur des croyances qui peuvent être vraies ou fausses.

Etant donné que ces bandes armées sèment la mort et la désolation au sein de la population, les familles ayant des enfants parmi elles doivent être nécessairement la cible privilégiée des victimes ou de ceux qui se sentent menacés par des attaques imminentes de ces bandes criminelles. C'est ainsi que presque tous les voisins de ces parents affichent une attitude de regret, de désolation et même de révolte à cause de la présence dans leur entourage des familles ayant des enfants au service des bandes armées. Ce regret selon certains, vient du fait que tant que ces enfants restent dans le maquis, il n'y aura jamais la paix, parce qu'ils vivent comme ses compagnons d'armes, essentiellement du pillage de guerre. C'est pour cela que l'entourage de ces parents ayant des enfants au service de la rébellion tolère difficilement leur voisinage. Cette attitude de suspicion est dictée enfin par la peur qui est le plus souvent un excellent perturbateur des relations avec autrui.

10.1.2. Le mépris des parents des enfants rebelles envers leur entourage.

Cette pression de l'entourage suscite évidemment une méfiance chez les parents des enfants devenus assaillants. C'est ainsi que l'épouse de NTAC/SIR manifeste un dégoût, un mépris à l'échange social. On remarque également que MAGE prend soins d'être avare de détails dans ses rares conversations. En fait, MAGE traite ses voisins comme des malhonnêtes qui donnent toujours des rapports injustes aux autorités pour qu'elle soit incarcérée.

Cette situation reflète la réalité que l'on vit actuellement. Les gens qui jadis partageaient harmonieusement l'existence se fuient, se rejettent, s'entretuent à cause de la haine nourrie par la peur. On ne peut plus penser à l'autre sans la prévalence d'image négative de ce dernier.

Cette image négative se rencontre chez la famille de BUME et KANDA son épouse qui traitent les membres de leur entourage avec beaucoup de mépris, les accusant de vouloir récupérer leur terre après avoir accéléré leur mort. C'est ainsi que BUME garde une haine envers ses voisins et cette même attitude se rencontre chez MAGE qui accuse elle aussi son entourage d'avoir pillé ses biens et tué son mari en 1972 et qui actuellement lui fait subir des calomnies.
Quant au couple BASA-NINA tous les voisins sont tous des ennemis jurés qui les culpabilisent et les obligent à vivre dans une sorte d'exclusion.

Ces accusations dirigées contre ces parents par leur entourage ne tarderont pas à générer les frustrations qui sont le plus souvent source de l'agression. Mais à cause de la position de faiblesse occupée par ces parents, cette agression sera parfois inhibée et ne se manifestera que dans de rares cas et d'une façon modérée. Cette attitude agressive est plus ou moins perceptible chez BUME qui maudit ceux qui seraient à l'origine de cette guerre et HATI qui explose et manifeste sa colère lors des interrogatoires et donne des réponses qui suscitent de la nervosité.

Une agressivité manifeste s'observe également dans l'entourage de tous nos enquêtés, en passant par des détours notamment en donnant des rapports secrets aux autorités, rapports qui sont jugés par nos enquêtés comme injustes. Dans ce cas alors, il s'installe une tendance

négative consistant à se fuir et à s'isoler. FREUD n'oublie pas de souligner que cette tendance trouve son origine dans les difficultés d'ordre relationnel. Ainsi il dira que :

> *« L'isolement volontaire, l'éloignement d'autrui, constitue la mesure de protection la plus immédiate contre la souffrance née des contacts humains »*[52]

C'est peut-être pour cette raison qu'on remarque une volonté de s'exiler chez les familles NTAC, MAGE et HATI et un mépris vis-à-vis des échanges sociaux qui s'observent chez tous nos enquêtés et qui est particulièrement accentué pour les cas de la famille BUME et NTAC.

10.1.3. Absence de communication entre les parents et leur entourage.

Cette absence aura comme conséquence, l'installation d'une façon presque irréversible d'une attitude négative et des tendances globalisantes et réciproques entre les parents enquêtés et leur entourage. Ainsi NTAC dira par exemple, « bose barampama... » ce qui veut dire : « Tout le monde me haït... » et à son tour une autorité locale affirme : « ikizwi ni uko abo bavyeyi babonana mu kinyegero n'abana babo.... », c'est-à-dire : « Ce qui est sûr ce que ces parents côtoient leur enfants dans la clandestinité ...».

Cet état de choses nous montre bien que nous sommes loin d'avoir une idée claire de savoir qui a raison et qui a tort. En effet :

> *« Le soupçon ne peut effectivement concerner tout le monde qu'en autant que les persécuteurs deviennent anonymes »*[53].

Dans le même ordre d'idée SIR dira, sans qu'elle ait l'intention ou l'occasion de les écouter, que tout ce que disent les autres femmes sur elle l'ennuie et l'énerve. Quant à BUME il pense que certains de ces voisins sont très contents parce qu'il manque d'héritier. De plus ces voisins sont vraiment hostiles à sa présence. En témoigne ce voisin de MAGE qui s'inquiète beaucoup et qui croit que le motif de départ du fils de MAGE est l'extermination des vies humaines et le pillage des biens.

[52] FREND, S., Op. Cit., 1971, p.22.
[53] FOTSODJEMO, J.B., Le regard de l'autre, Paris, Silex, 1982, p.187.

Il faut signaler que les conséquences de cette absence de communication sont plus ressenties par les parents que par leurs voisins à cause peut-être de l'effet du nombre. Les effets résultant de ces conséquences sont perçues par ces parents comme une persécution injuste et ils réclament par conséquent l'intervention de la justice.

Dans de telles circonstances, les gens finissent par instaurer une situation où seules, la haine, la suspicion, l'agressivité et la violence sont les indicateurs du climat social. Le résultat de cette situation est que les gens s'embarquent dans une globalisation, outrancière qui fait persister une attitude sociale négative.

10.1.4. Absence de sécurité morale et physique chez les parents.

On remarque effectivement que nos enquêtés manifestent un puissant besoin d'être considérés comme des innocents. Ainsi MAGE dira : « nzira insaku... » c'est-à-dire : « je suis victime des rumeurs... » NTAC à son tour précise : « barandenganya... » cela veut dire : « ils sont injustes envers moi ...».

C'est là une pensée tout à fait légitime de chaque être humain de vouloir vivre en paix avec le monde et lui-même, de vivre dans une communauté libre et raisonnable et d'éviter dans ce sens de vivre dans une peur qui se réduit à l'idée de risque mortel.

Suite à ce manque de sécurité sociale, c'est-à-dire absence de paix, de liberté et d'un environnement favorable pour leur survie, on remarque qu'il existe chez certains parents une volonté de mettre fin à leur propre existence. Cette volonté est un signe d'une incapacité de supporter les tensions qui leur sont imposées.

Il est connu que le comportement suicidaire découle généralement d'un état situationnel dans lequel les individus se sentent incapables d'affronter leur vie. On se souviendra que BASA se voit exclu de certaines opportunités et rôles sociaux qui le combleraient d'honneur et l'aideraient à recouvrer la confiance de lui-même. Pour cette raison :

« une sorte de mépris de sa propre image est ainsi profondément ancrée en lui »[54].

Il est donc visible que ces parents sont tantôt marginalisés, tantôt ils se marginalisent eux-mêmes.

[54] LEMAY, C., Op.cit., p.175.

Cependant, il faut signaler que ce repli sur soi observé chez nos enquêtés n'est pas une attitude due véritablement à la morbidité de leur corps, mais il résulte d'un manque de partenaire en qui ils ont confiance. Par exemple SIR souhaite avoir des échanges sociaux, mais les conditions dans lesquelles elle se trouve ne le lui permettent pas du tout. Quant à MAGE, elle traite les membres de son entourage comme des malhonnêtes donnant des rapports injustes aux autorités.

Ces attitudes montrent qu'il y a implicitement un souhait, un désir de communication, mais qui sont bloqués par une peur permanente. Ainsi, toutes les chances des échanges harmonieux, entre ces parents et leur entourage sont annulées. C'est peut-être pour cette raison que MAGE avoue qu'il n'y a plus d'âmes charitables dans ce pays et que BUME ajoute qu'il est devenu muet parce qu'il n'a plus personne avec qui échanger.

Nous pouvons dire enfin, que l'hostilité, le mépris, surtout la méconnaissance de l'autre et cette absence de confrontation et de compréhension constituent une des difficultés centrales bloquant toute forme d'épanouissement des relations humaines en général et celles de nos enquêtés en particulier.

10.1.5. Conclusion sur le premier thème.

Il importe de rappeler que ce thème avait pour objectif de permettre d'abord à nos enquêtés de s'exprimer et de mettre en lumière dans ce contexte socio-politique caractérisé par des conflits armés entre les burundais, l'attitude de l'entourage envers les parents qui ont des enfants parmi les assaillants et vice-versa.

Nous avons pu nous rendre compte à travers les interventions de nos enquêtés (les parents et les membres de leur entourage) que chaque groupe exprime un sentiment d'hostilité et de mépris l'un à l'égard de l'autre.

Compte tenu des données de l'enquête, nous pouvons dire que pour l'entourage, cette attitude est dictée principalement par la peur et le souci de bouc-émissaire. Ainsi ces parents seront considérés par leur entourage comme des éléments gênants, obstacles à la paix, dangereux dont il faut à tout prix se débarrasser.

Les parents à leur tour croient et pensent qu'ils sont victimes d'une appréhension injuste de la part de leur entourage. Cette attitude de l'entourage constitue une menace continuelle qui entrave leur sécurité individuelle.

Nous avons également pu constater que lorsque la communication est absente, les relations sociales ternissent et le rapprochement entre ces parents et leurs voisins est quasi-impossible. En effet sans communication la compréhension devient impossible.

Pour le cas de nos sujets d'enquête, une autre difficulté majeure que nous avons constaté et qui constitue un obstacle à la compréhension est le manque de preuves tangibles qui rassuraient l'entourage et lui démontreraient que réellement ces parents n'ont plus de rapports avec leurs enfants partis dans le maquis.

Nous tenons à signaler enfin que le départ des enfants dans le maquis a touché plusieurs aspects de la vie de leurs parents. Cela a commencé par leur vie socio-économique. C'est ce dernier aspect qui va être l'objet du thème suivant, car il constitue l'un des aspects les plus déterminants de la vie d'un foyer et même de celle d'une collectivité quelconque.

10.2. La vie socio-économique des parents après le départ de leurs enfants dans le maquis.

10.2.1. Introduction.

Nous pouvons affirmer que cette guerre qui sévit au Burundi aujourd'hui a occasionné la chute du niveau de vie de pas mal de citoyens burundais en général et celui des populations vivant dans les campagnes en particulier où les assaillants mènent souvent des attaques. Ces populations ayant comme principale ressource de revenu la propriété foncière ont dû souvent l'abandonner. Il s'agit d'agriculteurs à part que certains produits qu'on peut étaler sur le marché proviennent de l'élevage du petit ou du gros bétail pour ceux qui en possèdent et du supplément de la récolte pour ceux qui ont des terres fertiles. Nous constatons que l'affirmation de MALASSIS en ce qui concerne l'importance de l'agriculture en milieu rural en dit long .

« L'agriculture y constitue une activité principale et l'appropriation des produits et des moyens de cette activité est une source principale de la richesse et de la puissance »[55]

Toutefois, comme on peut s'y attendre, l'accès à ces produits dits primaires n'est pas l'apanage de tout le monde actuellement, surtout pour nos enquêtés. Le problème ne se situe pas seulement, à l'accès à ces produits, mais à la possibilité d'accéder à leurs champs pour pouvoir les exploiter.

10.2.2. Les parents et leur manque d'accès aux champs.

Le problème d'accessibilité au champ est rencontré chez BASA qui a à la fois peur des assaillants et de ce que vont dire ses voisins qui le verront se diriger vers ses propriétés situées dans des lieux considérés comme des couloirs habituels des assaillants. Nous remarquons également que le même type de problème touche MAGE qui éprouve presque les mêmes contraintes que BASA. MAGE précise qu'elle y va très rarement en période d'accalmie et jamais en période de tension.

[55] MALASSIS, L., Pluralité, éducation, développement, Paris, Masson et Cie, 1975, p.75.

Cet état de choses aura beaucoup de répercussions sur le mode de vie de ces familles qui, rappelons-le, ont comme unique source de revenu leurs terres. Il est visible que ces familles traversent une période de dégradation des conditions d'existence.

En réalité cette question de non accessibilité aux champs prend des dimensions de plus en plus inquiétantes pour ces familles, parce qu'elles ne souffrent pas d'un manque de propriétés mais plutôt de l'impossibilité d'accéder aux champs due au manque de confiance. Nous pouvons dire que ce manque d'accès aux propriétés est assimilée purement et simplement à une perte totale de leurs terres, car la plupart de nos enquêtés vivent sur des sites situés loin de leurs anciennes propriétés. Ainsi HATI dira qu'elle avait avant le départ de son fils, du bétail, des champs à cultiver, mais qu'actuellement elle a tout perdu.

Cette perte de terre, consécutive à celle des enfants risque d'engendre chez ces parents en plus des difficultés matérielles, des problèmes d'ordre mental, car la terre est un bien précieux qui revêt un intérêt particulier chez les Barundi. Nous avons pu remarquer comment BUME regrette beaucoup car ses deux fils sont disparus et par conséquent sa terre risque d'être récupérée par des gens n'appartenant pas à sa propre descendance. Cette situation cause beaucoup de chagrin allant jusqu'à la mélancolie (akabonge).

10.2.3. Difficultés matérielles rencontrées par ces parents.

La perte de leurs ressources (produits primaires) a entraîné chez nos enquêtés beaucoup de préoccupations. Nous pouvons citer celles relatives au logement, à l'alimentation et à l'habillement.

Le manque de logement convenable ou les moyens de l'entretenir est une des grandes conséquences visibles qui caractérisent la vie de nos enquêtés. Car certains vivent dans des sites aménagés pour accueillir des populations qui fuient les zones de combats. On remarque qu'ils vivent dans de simples cabanes ou dans des vieilles tentes. Ils sont vraiment très gênés d'y loger. Nous remarquons que chez BUME le besoin d'un logement est criant.
En s'insurgeant contre ceux qui disent qu'ils cachent chez lui des assaillants, BUME nous a exigé de regarder sa demeure qu'il juge trop petite pour lui seul. Bien entendu, BUME n'est pas le seul à avoir des problèmes relatifs au logement. S'agissant du logement SOURDY souligne que le domicile de quelqu'un est plus qu'un toit, il est :

« surtout un abri psycho-affectif, lieu de vie, de repos, d'amour, de réflexion.... »[56]

Tout le monde le sait, le domicile a plusieurs rôles à jouer dans la vie d'un individu, d'une famille. Bref, il est le siège social d'une personne.
C'est bien là qu'on la trouve quand on veut la rencontrer. C'est là que s'exprime l'image sociale qu'elle veut donner d'elle-même. C'est là où elle retrouve la bonne image de soi. C'est pour cela que MAGE n'oubliera jamais sa maison qui était construite en matériaux durables et détruite lors des événements tragiques de 1972. Nous remarquons que cette perte d'un habitat solide a été gardée dans sa mémoire et est souvent invoquée parmi les autres difficultés majeures qu'elle a subies dans le passé. Nous comprenons alors que le domicile est un lieu de la personnification.

En effet, toute personne chez-elle, est un être autonome. Son domicile est le garant de sa personnalité. En d'autres mots, le logement d'une personne est son territoire, l'espace qu'elle a fait sien. Et nous pouvons dire qu'il y a un lien étroit entre son espace et, son propre corps. C'est le lieu de son intimité. On a remarqué chez BUME qui est une personne très âgée, que le manque d'habitat convenable est un des grands vides qu'il cherche sans succès à combler. En effet, comme nous le rappelle Paul PAILLAT étant :

> *« Un besoin essentiel pour tous, le logement revêt une importance affective croissant avec l'âge, parce que plus qu'un toit, il devient le cadre presque permanent de la vie ».*[57]

Nous avons pu remarquer par notre observation qu'il existe une nette différence entre les lieux d'hébergement des familles ou des foyers qui vivent sur un même site. Ceci étant dû sans doute aux contraintes financières qui caractérisent la plupart des personnes qui y vivent en général et nos enquêtés en particulier.

A côté du problème de logement, ces parents ont évoqué les difficultés qu'ils éprouvent pour se nourrir. C'est ainsi que BASA précise que chaque membre de sa famille se débrouille pour obtenir quelque chose à manger et que HATI est considérée comme quelqu'une qui vole dans les champs de ses voisins.

[56] SOURDY, L., Le domicile, voire la famille, sont-ils le lieu de vie privilégiée du grand âge ? Paris, Centurion, 1966, p.130.
[57] PAILLAT, P., Sociologie de la vieilleuse, Paris, PUF, 1963, p.48.

Nous constatons que ces deux types de comportement se justifient d'une certaine manière. Bien que les accusations avancées contre HATI, sont difficiles à démontrer, tout individu n'ayant plus aucun moyen légitime de se procurer la ration d'une manière quotidienne aura tendance à faire appel au principe de Machiavel : « tous les moyens sont bons.... ».

En principe, les témoignages rapportés par BASA (se débrouiller pour pouvoir manger) et les informations fournies par l'entourage de HATI (elle est accusée par les membres de son entourage d'être une voleuse) sont la preuve de l'existence des personnes avec une situation alimentaire précaire.

Ne pouvant pas avoir de l'argent à cause de la perte de leur unique source de revenu, la terre, ces parents se contentent de croupir dans leur coin parce que, moins l'on peut se suffire à soi-même, plus l'on sombre dans le dénuement. C'est pour cela que ces familles sont exposées à des disettes permanentes et il sera impossible pour elles d'imaginer comment s'en sortir.

Il est à remarquer que ces parents sont des spectateurs impuissants de leur situation et incapables de s'intégrer et vivre comme auparavant dans l'ensemble du système social. Cette incapacité d'intégration met en évidence des difficultés de coopération. En fait, la coopération est une question de voisinage. Or, ces parents sont aux yeux de leur entourage des coupables qu'il faut emprisonner. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle NTAC se lamente d'avoir donné des amendes pour des délits qu'il qualifie de mineurs et d'avoir donné maintes fois de l'argent à ceux qui voulaient témoigner à tort qu'il est de mèche avec les assaillants. C'est pour la même raison qu'il a été obligé d'abandonner son petit commerce afin que son entourage cesse de l'accuser qu'il verse des intérêts aux bandes armées. C'est aussi qu'il se sent humilié car il n'est plus à mesure de jouer un rôle qu'un chef de famille est censé jouer.

En plus du problème de logement et de l'alimentation, nous constatons que le problème d'habillement est évoqué par certains de nos enquêtés. Il faut préciser que même si ce problème n'a pas été évoqué par la quasi-totalité des sujets, il est facile de le constater par un seul coup d'œil au même titre que celui du logement. Il suffit d'observer leur accoutrement pour en tirer la conclusion. Ainsi Olivier COTINAUD dira que :

« Le vêtement traduit plus ou moins l'appartenance sociale »[58].

Nous remarquons que NTAC se sent touché dans son fort intérieur, car il constate que sa femme et ses enfants manquent de vêtements et que lui-même n'en a pas assez.

En outre, la saleté du pagne de KANDA qui semble être à la fois une couverture de nuit et un habit de jour, est un indice sérieux qui montre qu'elle se trouve vraiment dans le besoin. Par ailleurs son mari BUME porte des habits qu'il a quémandé auprès d'une parenté lointaine. En dernier lieu nous pouvons alors conclure en disant que ces parents ont non seulement perdu leurs enfants mais aussi leurs biens.

10.2.4. Conclusion sur le thème

Nous constatons alors que nos enquêtés souffrent car ils ont connu et connaissent une déstabilisation physique et morale. Certes, toute personne déplacée connaît nécessairement des conditions de vie très dures, mais nos enquêtés portent un cachet spécial. Ce sont en effet des parents qui ont des enfants dans la rébellion. C'est-à-dire des enfants qui tuent et qui pillent. Donc leurs voisins, l'administration et les forces de l'ordre doivent tous être attentifs et contrôler leurs mouvements. C'est peut être pour cela que nos enquêtés osent hausser le ton et disent qu'ils n'ont plus la possibilité d'accéder à leurs champs. Ce manque d'occasion pour exploiter leur unique source de revenu a entraîné par conséquent des insuffisances alimentaires, vestimentaires et un manque d'un logement décent.

Nous constatons finalement que ces parents commencent à chasser dans leur univers psychologique l'idée, d'intégration sociale. Car, leur niveau de vie économique a déjà atteint le seuil de la misère et il ne faut pas l'oublier, ils sont accusés d'être père ou mère des assaillants. Et ceci constitue, on l'a vu précédemment pour eux, un lourd fardeau moral.

Ainsi ces parents manifestent une crainte à l'égard du monde extérieur et cela s'observe dans plusieurs situations de leur vie sociale. N'est-il pas vrai que dans le contact avec le monde extérieur, ces parents éprouvent souvent le sentiment de rejet qui comme on le sait sape leur moral, mine l'estime de soi et ternit l'image de soi. C'est ces derniers aspects qui vont faire l'objet du thème suivant.

[58] COTINAND, O., Groupe et analyse institutionnelle, Paris, Centurion, 1976, p.204.

10.3. Les parents et leur image de soi.

10.3.1. Les parents et leurs sentiments de culpabilité.

Ces parents se sentent à la fois victimes et coupables. La culpabilité est un sentiment perceptible chez ces parents qui se sentent visés sur le plan social surtout au niveau de la divulgation de leur situation. La gestion de cette dernière par les parents ne se fait pas sans risque, ni sans difficultés, d'autant plus qu'elle est liée au secret et à l'interdit car :

« Le non-dit pèse plus lourd que ce qui est dit »[59].

Bien qu'il soit difficile à démontrer la véracité des reproches dirigées contre nos enquêtés, on remarque que la culpabilité est l'un des sentiments qui caractérisent l'état d'âme de ces parents. C'est ainsi que NTAC et son épouse sont accusés d'avoir non seulement rompu les bonnes relations avec tout le monde mais aussi de rester enfermés chez eux. Quant à MAGE, elle se pose une question qui montre qu'elle se croit elle aussi coupable. En effet, il arrive qu'elle se demande ce qu'elle a fait contre Dieu pour qu'elle mène une vie pareille. Mais elle ne trouve pas de réponse. BUME, lui sait que sur sa colline, il est présumé coupable et il se sent par conséquent être toujours dans l'insécurité.

La culpabilité se manifeste également lorsque les parents perçoivent la responsabilité que chaque père ou mère a envers son enfant. Ils sont souvent couverts de honte car, ils ont engendré un malfaiteur, qui viole la loi, l'interdit en tuant des gens innocents. FOTSO DJEMO, en insistant sur ce que traduit ce genre de malheur dit que :

« ce qui importe ce n'est pas ce malheur même mais ce qu'il révèle, ce qu'il dit ou ce qui se dit à travers lui »[60]

Dans la réalité, ces parents comprennent très bien qu'ils ont de liens de sang avec leurs enfants et en même temps qu'il n'y a pas moyen d'échapper aux injonctions de leur entourage. C'est pour cette raison que BASA et son épouse affirment qu'ils sont apparemment contraints à être injuriés et humiliés.

Ces parents sont encore perçus comme des sources de danger, qui alimentent et favorisent les forfaits qui se commettent dans leurs contrées et on remarque qu'ils sont influencés par cette

[59] MUZUNGU, B., Le Dieu de nos pères, Bujumbura, presse lavigerie, 1975, p.17.
[60] FOTSO DJEMO, J.B., op.cit.,p.225.

image que l'entourage a sur eux et se sentent en quelque sorte responsables du comportement de leurs enfants. Ceci est mis en évidence par le silence que tous nos enquêtés opposent à leur entourage et le repli sur eux-mêmes qu'ils maintiennent souvent comme comportement protecteur. Alfred ADLER souligne les conséquences que subit celui qui adopte un tel comportement :

> *« Celui-là donc qui s'isole donne prise au soupçon d'une hostilité comparable à celle qui attaque la collectivité et lui nuit ouvertement et directement, son comportement passif fait perdre à l'ensemble des moyens nécessaires à sa subsistance*[61] *».*

Hormis, le fait de supporter des crimes commis par leurs enfants et de devoir le garder en secret, ces parents se sentent aussi coupables d'avoir des sentiments affectueux à l'égard de ces enfants devenus des criminels. SIR affirme qu'elle ressent cruellement l'absence de son enfant et qu'elle ne cesse de penser à lui. Mais quand elle se rappelle que son fils est devenu un criminel cela lui cause d'énormes soucis.

Ce témoignage montre très bien que la culpabilité vient perturber l'ensemble des sentiments personnels de ces parents en les rendant confus, ambivalents, contradictoires, illogiques et même incompréhensibles. Leur culpabilité est également liée à la trahison du secret. Il est vrai que la plupart des voisins de ces parents savent très bien que leurs enfants sont partis pour faire la guerre, mais il est strictement interdit pour ces parents de révéler à quiconque qu'ils restent affectivement attachés à leurs enfants. Quand l'entourage affiche envers eux une attitude qui porterait à croire qu'ils connaissent tout sur leurs enfants. Cette attitude donne alors l'impression aux parents, que le secret familial a été levé. Cette pseudo-révélation renforce davantage le sentiment de culpabilité.

On remarque que ces parents souffrent mais ils se refusent strictement d'extérioriser leur souffrance. C'est ainsi que BUME affirme qu'il a été épargné par le silence. En d'autre terme, il doit cacher ce qu'il ressent comme sentiment pour se faire accepter par les autres ou tout au moins tempérer les esprits qui semblent être surchauffés. On constate que le secret est censé protéger les parents contre la fureur d'autrui. En effet,

> *« le maintien du secret est vécu comme une mesure de protection et parfois de survie »*[62].

[61] ADLER, A., Op.cit, p.197.
[62] VERDRIER, P., et al., Le secret sur les origines, Pars, E.S..F., 1986, p.11.

Le fait que les gens savent que ces parents ont mis au monde des ennemis de la paix et que ces parents doivent garder le secret les fait énormément souffrir car toute l'hostilité et les reproches de l'entourage se rabattent sur eux.

10.3.2. Les parents et le manque d'estime de soi.

Il est visible que ces parents connaissent un contexte social défavorable, générateur de culpabilité, de responsabilité coupable et de bouleversements divers qui menacent le moral de ces parents et l'estime d'eux-mêmes. Ils ressentent qu'ils sont méprisés et s'identifient alors à l'image d'une faible victime. Cette identification se rencontre d'abord chez NTAC et son épouse qui à travers leurs propos disent qu'ils sont dépassés par les événements. C'est pour cela qu'ils ont choisi la position de résignation dans leur situation de malheur car ils n'y peuvent rien. MAGE quant à elle, tient des propos qui démontrent qu'elle est l'objet de mépris. Ainsi elle affirme que ni les autorités ni les humanitaires personne ne s'intéresse à elle.

Nous constatons qu'une combinaison de sentiments entretient ce manque d'estime de soi. L'impression d'être différent des autres, d'être inférieur et impuissant entraînent chez ces parents les sentiments d'auto-dépréciation.

C'est ainsi que le manque d'assurance et la perte de leur propre confiance confinent ces victimes dans leur impression car leur image de soi est suffisamment ternie et ils sont par conséquent incapables d'entretenir des rapports de qualité ou d'égalité avec les autres parents. Car ces parents sont désignés comme ayant mis au monde des assassins. C'est pour cette raison qu'ils éprouvent toute une série de sentiments négatifs qui disqualifient leur propre personne. Ils sentent qu'ils sont des sources de danger, objet de haine, de rancœur et de mépris.

Nous retrouvons cet état d'âme à travers les considérations de BASA, lorsqu'il dit qu'il n'ose plus donner son point de vue à propos des mesures à prendre pour veiller à la sécurité de son village.

La faible estime de soi se prolonge ou s'auto-entretient par le sentiment d'être victime, car les membres de leur entourage les considèrent comme différents d'eux et s'en servent comme des bouc-émissaires.

Dans ces conditions, on remarque qu'au niveau de la vie familiale, il arrive que les parents n'arrivent pas à s'entendre sur la façon de gérer leur situation de malheur. Ainsi NINA accuse à son tour son mari d'avoir contribué au départ de leur fils. Cette attitude se manifeste surtout au moment où son mari sollicite sa compréhension dans les moments de forte tension. Ainsi BASA reçoit de la part de son épouse NINA une réponse qui le fait sombrer davantage alors qu'il était déjà dans une situation déplorable. On remarque que NINA décharge sa colère et son hostilité sur son mari qu'elle accuse de n'avoir pas pu empêcher le départ de leur enfant et ainsi de n'avoir pas pu assumer ni son rôle de parent ni celui d'un partenaire responsable.

10.3.3. Conclusion sur le thème.

Nous constatons que ces parents développent naturellement un sentiment négatif à l'endroit de leur propre personne. Et ceci est à la limite compréhensible.

D'abord, tous les parents ont le devoir d'éduquer leurs enfants et la coutume burundaise veut que l'avenir de ces derniers soit attribué à l'éducation reçue antérieurement dans leur cellule familiale. Et puis, le fait que leurs enfants sont devenus des criminels et que chaque parent a également le devoir d'aimer son enfant, quelque soit son comportement met nos enquêtés dans une situation ambivalente.

Le sentiment de culpabilité est accentué par l'attitude de l'entourage, qui réagit comme s'il a découvert que ces parents manifestent ouvertement un attachement chaleureux à ces maquisards. On remarque enfin que cette façon de se culpabiliser influence leur estime de soi car ces parents se croient impuissants et inférieur aux autres. Ecoutons ce que dit BORN à propos de l'estime de soi :

> *« La notion de l'estime de soi est généralement considérée comme le fruit du jugement que nous portons constamment à nos actes, à nos désirs....Ces jugements fondés sur les valeurs, qui ont été intériorisées amènent une évaluation de soi qui est appelée estimé de soi »*[63].

[63] BORN, M., Jeunes déviants ou délinquants juvéniles, IN ZAZZO B, Psychologie différentielle de l'adolescence, Paris, P.U.F., 1966, p.36.

Ces sentiments d'auto-dépréciation sont dûs d'une part à la perte du prestige que doit bénéficier tout parent ayant des enfants bien éduqués. D'autre part, le fait d'avoir perdu un membre de la famille génère une forte souffrance. Celle-ci est malheureusement contestée par les voisins, ce qui plonge ces parents dans une profonde désolation.

10.4. La croyance ou non à la mort de leurs enfants

10.4.1. Introduction.

Si les gens ont pu distinguer la bonne mort et la mauvaise mort, force nous est cependant de constater que toute mort, quel que soit son étiquette fait peur.

> *«Fait universel par excellence, la peur de la mort reste donc un phénomène normal à condition de ne pas devenir obsessionnel ou trop intense »*[64].

Notre enquête a révélé d'une part que les voisins de ces parents pensent que ces enfants sont bel et bien vivants et qu'ils participent activement à la déstabilisation de leur région. D'autre part, que la plupart des parents croient au contraire à la mort de leurs enfants. La croyance de ces derniers est due d'abord aux soucis que chaque parent a envers son enfant lorsqu'il s'expose à un danger de mort, puis à une absence de contact ou d'information à propos de lui pendant une longue durée et enfin à la nature de la « mission » que leurs enfants sont appelés à accomplir.

10.4.2. Les parents et leurs préoccupations relatives à la mort de leurs enfants.

Nous avons remarqué que le constat du départ d'un enfant dans la rébellion suscite chez leurs parents des réactions de désespoir, d'angoisse qui caractérisent une personne qui apprend qu'un des siens est décédé. C'est ainsi que SIR sent tout son être bouleversé après le départ de son fils dans la rébellion. SIR dit qu'elle a tremblé très violemment, jusqu'à perdre connaissance et que cela l'a beaucoup blessée. Ces réactions et attitudes de SIR montrent combien elle est profondément touchée par cette disparition inhabituelle, car son fils va

[64] THOMAS, L.V., Op.cit. p.296.

mourir étant loin des siens. De plus, il ne va bénéficier d'aucun soin, d'aucune cérémonie des siens alors que la coutume burundaise exige aux vivants le respect des morts.
Ainsi :

> *« Le respect des mœurs, des coutumes et des règlements, ainsi que la parole donnée, ces valeurs sont obtenues grâce aux craintes des sanctions que peuvent infliger aux délinquants les ancêtres »*[65].

Cette appréhension de SIR est presque la même que celle de MAGE qui, après le départ dit qu'elle a compris immédiatement qu'elle venait de le perdre. On constate finalement que MAGE comme SIR considère ce départ comme l'équivalent de la mort. Cette conviction perçue à travers les réactions et les opinions de SIR et de MAGE montre qu'elles sont totalement convaincues que leurs enfants ne sont plus vivants, on comprend aussi que ces parents ont perdu des enfants actifs, dynamiques qui avaient déjà noué beaucoup de relations avec leurs parents. Quant à BUME, au moment où nous avons voulu savoir si son entourage a raison d'être content et de dire qu'un jour ses biens seront récupérés par quelqu'un d'autre, il a immédiatement cessé de parler et fixa son regard à l'horizon et entra dans une méditation puis poussa un soupir. A ce sujet le Dr Erich STERN précise que le soupir est une :

> *«respiration forte et prolongée occasionnée par la douleur, une émotion... »*[66]

On peut également percevoir à travers les propos de NTAC, qu'il vit depuis un certain temps dans un deuil. C'est – à - dire qu'il vit un moment clé de sa vie car il a tout son temps pour vivre son deuil et d'en savourer la tristesse. C'est pour cela que son attitude peut être interprétée comme sa façon de participer à un deuil individuel.

Contrairement à l'attitude manifestée par la plupart de nos enquêtés, HATI doute encore sur la mort éventuelle de son enfant. A ce sujet, elle répond à notre question par une interrogative « Nobimenya gute; Imana yonyene niyo ibizi ». C'est-à-dire « Comment le saurais-je ? Dieu seul qui me l'avait donné le sait ». Cette réponse interrogative de HATI est visiblement tirée d'une part dans ses multiples stratégies de répondre lors des interrogatoires qu'elle a subies de façon répétitive et rapprochée. Autrement dit HATI a déjà acquis une habitude de donner des réponses à double sens visant à la fois sa propre protection et la

[65] Colloque de COTONU, Les religions africaines comme source de valeurs de civilisation, Paris, présence africaine, 1970, p.138.
[66] STERN, E., Les conflits de la vie causes des maladies ; Paris, Payot, 1955, p.27.

satisfaction de son interlocuteur. D'autre part, l'écho que son enfant est encore vivant et qu'il est même chef d'une bande armée, donne d'une certaine façon l'espoir à HATI que son fils serait encore vivant. Mais ici on remarque qu'elle prend soin de ne pas donner une réponse exacte de peur peut-être d'être interrogé sur la source de cette information.

Au moment où HATI doute et n'ose pas préciser si son fils est encore vivant ou non, l'enquêtée NINA sait que le départ de son fils dans le maquis a entraîné automatiquement sa mort. Elle nous affirme qu'elle a passé une nuit blanche, en pleurant et en regrettant le départ de son fils vers la mort. Mais on remarque que son mari BASA n'a pas eu le temps de manifester ses réactions et attitudes face à ce départ. Il s'est contenté lors de notre entretien avec lui, de déplorer la situation que sa femme cherchait à empirer. Mais, BASA se base sur l'absence prolongée de son fils dans son foyer pour dire qu'il n'est plus. Mais nous savons de par l'habitude et la coutume qu'une famille qui perd un membre et qui n'a pas trouvé son corps, garde espoir de le retrouver un jour. SIR quant à elle se base sur les risques du métier des armes pour justifier sa croyance en la mort de son fils. Cette attitude se rencontre également chez MAGE qui avance comme argument le manque d'expérience de son fils en matière de combat. Elle dit que la guerre qui emporte les militaires ne laisserait pas son fils vivant.

A partir de ces différents témoignages, nous pouvons découvrir les différents niveaux de croyances des parents en la mort de leurs enfants faisant actuellement partie des bandes armées.

En plus, nous remarquons que n'eut été les contraintes d'ordre social, ces parents auraient procédé aux rites funéraires comme le veut notre culture. Ces derniers sont tellement bien intégrés dans les pratiques culturelles, caractéristiques de la société burundaise, que casser cette tradition s'avère impossible et même dangereux car :

> *« Les interdits et les rites ont pour origine l'attachement des vivants aux défunts et la peur des vivants devant la mort. Ils concernent essentiellement la protection des vivants contre la mort ou contre le retour fâcheux des esprits »*[67]

[67] BARANSANANIYE, A., La mort et l'après mort, Bujumbura, mémoire inédit, U.B, F.L.S.H., 1976, p.25.

C'est ainsi que BUME garde des préoccupations à cause de l'absence de ces pratiques ancestrales et affirme qu'il n'oserait pas passer outre les coutumes de ses ancêtres, s'il était à mesure de le faire. Il est évident que cette impossibilité de BUME à faire des rites funéraires se situe essentiellement au niveau de son entourage qui n'accepte pas que son fils est mort. Ce refus a de lourdes conséquences étant donné que les cérémonies funéraires mobilisent et incitent les gens vivant autour de l'individu ou de la famille éprouvée à faire un vaste rassemblement autour d'elle. Il apparaît donc que les croyances, les coutumes traditionnelles héritées de nos ancêtres constituent un régulateur de nos comportements dans notre vie en société. Ainsi on ne peut pas trahir la tradition avec tout ce qu'elle renferme comme croyances et coutumes. En effet, celles-ci constituent l'essentiel du contenu du moi de l'éducation traditionnelle. Donc nier la tradition serait mettre en doute la valeur de l'éducation reçue. C'est ainsi par exemple, MAGE qui prétend nier cette tradition accuse une contradiction flagrante dans ses propos. MAGE précise que les traditions burundaises ne la concernent plus. Car son mari est mort, elle n'a pas eu l'occasion de faire des cérémonies de levée de deuil. Son fils a disparu et elle est sûre de ne pas retrouver son corps. MAGE a terminé ses propos en disant qu'elle restera indéfiniment dans des deuils sans fin.

Normalement ces rituels funéraires comportent en général une dimension sociale qui constitue des mécanismes de résolution, de dépassement des difficultés. Pour des raisons citées précédemment, nos sujets d'enquête restent confrontés à ces problèmes à cause de la non-observation des rites funéraires. Ainsi ils risquent d'être victimes d'un deuil pathologique. Car cette attitude de l'entourage semble enfoncer davantage les parents qui croient fermement que leurs enfants sont depuis longtemps morts. NTAC dit par exemple que l'attitude de ses voisins ajoute le drame au drame et BUME parle la mort de ses enfants avec un accent particulier car à la suite de la perte de ses deux fils, il n'aura même pas d'héritier. Il précise que son entourage est content et même certains disent qu'ils vont bientôt récupérer sa terre. Dès lors :

> *« Il n'a plus rien ni derrière lui, ni devant lui sur quoi il puisse reposer son regard. La fatigue du reste suffit, à elle seule, pour produire le désenchantement, car il est difficile de ne pas sentir, à la longue l'inutilité d'une poursuite sans terme »*[68].

[68] DURKHEIM, E., Suicide, Paris, PUF, 1930, p.280.

On remarque que BUME réagit d'une certaine manière et surtout pour le fait de donner raison à ceux qu'il considère comme ses ennemis jurés, alors que durant notre entretien avec lui, il restait totalement en désaccord avec les membres de son entourage sur tous les points de vue.

10.4.3. L'entourage et le refus du partage de la douleur avec ces parents.

Au niveau de la communauté et des relations qui s'y développent, nous pouvons dire qu'habituellement la mort cimente l'unité du groupe compte tenu du deuil collectif qui en résulte et de cette manière :

> « *La famille éprouvée s'aperçoit qu'elle n'est pas seule dans une situation unique, difficile, traumatisante, mais partagée par d'autres. Son problème est aussi le problème d'autres dont il ressent la solidarité par la résonance affective, au moment de l'écho du groupe* »[69]

Contrairement aux habitudes courantes, nos enquêtés, avons-nous constaté, divergent beaucoup avec les membres de leur entourage en ce qui concerne la signification de ce départ. Pour leurs parents, ce départ équivaut à une mort évidente, en témoignent les réactions et les attitudes enregistrées précédemment chez MAGE et SIR. Par contre, les membres de l'entourage de MAGE nous ont révélé que le motif du départ du fils de MAGE est l'extermination des vies humaines et le pillage des biens appartenant à autrui.

Cette prise de position d'une victime des attaques des bandes armées semble à la limite compréhensible. En effet, les bandes armées sont considérées par le reste de la population innocente comme des bourreaux, des terroristes génocidaires. Il est donc difficile et même impossible qu'une victime accepte sans preuve que son bourreau a disparu. C'est ainsi que les familles qui ont donné naissance, à ces enfants rebelles sont toujours considérées par les victimes de cette guerre civile que le Burundi connaît actuellement comme des symboles d'un destin plein de souffrances tant qu'elle n'aura pas cessé.

[69] SCHUTZENBERGER, A.A., Op.cit., p.23.

En plus ces parents ne bénéficieront d'aucune sympathie de la part de leur voisins. Cette attitude des voisins de ces parents a entraîné une absence totale des rituels funéraires à l'endroit des enfants disparus. Comme signalé plus haut, une des caractéristiques essentielles du rituel funéraire (deuil) est le grand rassemblement de personnes qu'il provoque, rassemblement qui symbolise la cohésion sociale. Mais pour le cas de nos enquêtés cette disparition a provoqué une discorde entre les victimes et leur entourage, car les premiers croient fermement à la mort de leurs enfants et les seconds la nient catégoriquement. Il est donc clair qu'il n'aura pas dans un proche avenir, un terrain d'entente entre ces parents et leurs voisins sur la question de la vie ou de la mort de ces enfants partis dans le maquis. A ce sujet, un des voisins de la famille de BASA croit que celui-ci joue le malin pour leur faire croire qu'il est innocent en disant que son fils est mort. Par ailleurs, c'est possible que BASA et ses voisins affichent une vision très divergente sur la situation de son fils car :

> *« L'homme n'apprécie que ce qui d'une manière ou d'une autre est requis par son but »*[70].

En fait, les parents veulent d'une manière générale montrer que leurs enfants ne font plus partie des membres de la rébellion qui est à l'origine de tant de malheurs qui frappent la population des zones victimes des attaques de ces rebelles. Ils veulent, du reste, éviter que la colère des victimes de ces terroristes ne se déverse sur eux. C'est peut être pour cette raison que ces parents essaient mais en vain de dire et d'expliquer que leurs enfants n'existent plus. Mais, leurs voisins qui ont été déjà agressés par les assaillants ou qui ont peur de l'être demain n'auront jamais l'intention de faire une excuse à des symboles vivants de leurs bourreaux.

[70] ADLER, A, Op.cit, p.45.

10.4.4. Conclusion sur le thème.

A travers le développement de ce thème nous avons pu nous rendre compte, à l'exception de HATI qui doute un peu, que les parents avouent et croient que leurs enfants sont déjà morts. Cette conviction est mise en évidence par les réactions et les attitudes que manifestent ces parents au moment où ils prennent connaissance qu'effectivement leurs enfants sont partis pour faire la guerre. En plus, les explications qu'ils donnent s'appuient sur la réalité des conflits armés et la longue durée du temps écoulé à partir du moment où ils ont constaté leur départ. Cela renforce donc l'espoir du non retour des enfants chez les parents.

Nous remarquons en outre que cette volonté manifeste ou refoulée d'organiser des cérémonies funéraires est un indice sérieux qui montre que ces parents ont déjà atteint la phase du deuil. Malheureusement ce deuil risque de ne pas prendre fin car :

> « *Ceux qui réussissent à prévoir leur deuil parvenaient également à résoudre les dilemmes créés par la mise en question de leur sentiment de maîtrise, de valeur interne* »[71].

Or, les coutumes et les pratiques destinées à faire sortir ces parents de ce deuil sont fortement contrariées par l'attitude de l'entourage qui refuse non seulement la participation aux cérémonies mais également la mort de ces enfants qui sont partis dans le maquis. Bien entendu, selon la coutume, l'apport de l'entourage dans ce genre de cérémonies (funéraires) reste non seulement nécessaire mais aussi indispensable en vue de faire sortir les membres d'une famille éprouvée dans leur détresse et leur permettre de commencer une vie nouvelle, en partant sur des bases nouvelles et, en regardant vers l'avenir sans trop se préoccuper des souffrances du passé.

En somme, ce manque du soutien de la part de l'entourage de ces parents au moment où ces derniers se trouvent dans une situation si difficile s'ajoute à d'autres difficultés déjà évoquées, nous laisse penser que ces parents risquent tôt ou tard de connaître une évolution vers un état psychopathologique. C'est à travers ce thème que nous allons relever les moments clés comme causes éventuelles ou signes précurseurs d'un état psychopathologique.

[71] ANTHONY, E.J. et KOUPERNIK, C., Op.cit, p.118.

10.5.Probabilité d'évolution vers un état psychopathologique

10.5.1. Introduction

Dans les pages précédentes, nous avons déjà montré que la mort est la forme la plus radicale de séparation et qu'elle est vécue comme telle par les proches du défunt. Ce sentiment de séparation persiste chez les concernés et aboutit quelques fois à un dommage psychologique à cause de l'absence de remplaçant du disparu. D'où le souvenir de ce dernier reste toujours là, et accapare toutes les pensées du sujet au point que celui-ci entretient avec lui-même des conversations imaginaires. Il faut rappeler que dans le cas présent, cette mort est inhabituelle. Par conséquent, elle doit, en plus des problèmes causés par une mort naturelle, engendre d'autres difficultés liées à sa particularité.

10.5.2. Les parents et leur vision pessimiste du monde.

Cette vision du monde sous un angle purement pessimiste entraîne dans beaucoup de cas un refus du contact car ce pessimisme se répercute sur les relations sociales ; pour nos sujets d'enquête, a-t-on remarqué, personne ne leur veut du bien. Les personnes qui viennent chez eux ne sont pas là pour les consoler mais pour sonder leurs opinions. C'est ainsi que HATI se lamente et évoque, avec beaucoup d'émotion que le monde est créé à l'envers, qu'elle continue à subir des malheurs alors qu'elle est innocente et que les méchants continuent à prospérer. A ce propos AUGER dira que :

> *« Ce ne sont pas les choses ou les gens qui sont la cause de notre anxiété mais bien les interprétations que nous nous formulons à nous-mêmes de ces choses et de ces gens, les phrases intérieures que nous nous disons à nous-mêmes à l'occasion des divers événements de notre vie »*[72].

[72] AUGER, L, vaincre ses peurs, Montréal, édition de l'homme, 1977, p.20.

On remarque que BUME s'efforce à son tour de contenir lui-même sa douleur parce qu'il croit que pour lui il n'existe ni ami ni parenté et préfère se replier sur lui-même. En effet, toute tentative de contact ou de communication semble pour lui et pour la plupart de nos enquêtés être un calvaire. Jacqueline MONFOUGA – NICOLAS précise que :

> *« Toutes les fois que les émotions ne peuvent être exprimées et déchargées par la voie normale qu'est l'activité volontaire, elles peuvent devenir la source de désordre psychique et physique »*[73].

Ce refus est dû au fait que nos enquêtés considèrent que tout autour d'eux rodent des gens dont leur objectif est de les faire nuire. Dans ces conditions aucune circonstance ou situation ne leur paraît bonne. On remarque par conséquent que leur humeur est à ce prix dépressive dans la mesure où leur vécu est marqué par un sentiment d'insatisfaction, de dévalorisation. Ceci se manifeste à travers leur discours. Ainsi on enregistrera chez NTAC ce qui suit :

« Mbayeho nabi bidasanzwe... » ce qui veut dire « je vis dans un état de misère complet... » Chez MAGE *« Umuhungu wanje yarankwegeye amagorwa... »*. C'est-à-dire « mon fils m'a créé des malheurs... ».

Il s'agit ici du noyau dépressif qui regroupe la douleur morale, élément fondamental du vécu dépressif, de l'auto-dépréciation et les sentiments de culpabilité, les idées de suicide, le pessimisme morbide et la péjoration de l'avenir.
En outre il s'y ajoute assez fréquemment chez nos enquêtés des troubles caractériels comme l'irritation, l'intolérance des autres et ceci s'exprime le plus souvent dans les difficultés d'ordre relationnel. A ce sujet voilà ce qu'en dit MEL ZACK :

> *« Nous prenons à juste titre conscience de notre incapacité et par conséquent, nous nous sentons, en un certain sens coupables. Nous avons développé plusieurs moyens nous permettant de composer avec nos sentiments de culpabilité et d'impuissance. L'irritabilité, le rejet et le rempli sur soi sont les plus fréquents*[74].

[73] MONFOUGA-NICOLAS, J., ambivalence et culte de possession, Paris, Anthropos, 1972, p.2997.
[74] MEL ZACK, R., Le défi de la douleur, Quebec, chenelière et stanké, 1973, p.246.

Mais BASTIDE condamne cette attitude lorsqu'il s'agit d'un homme ou d'un individu sain.

> *« L'homme sain est celui qui est capable de riposter à un monde complexe et mouvant, qui peut inventer à chaque instant de nouvelles normes de conduites qui s'ajuste mieux au monde qu'il n'est capable de le modifier »*[75].

Cette incapacité de riposter à un monde complexe et mouvant place visiblement nos enquêtés dans un état d'autoculpabilisation. Nous savons que la culpabilité constitue un sentiment de division ou clivage interne du moi. On se souviendra que la plupart de nos enquêtés laissent apparaître dans leurs discours l'idée d'être persécutés. Or, la sensation d'être persécuté est en quelque sorte un mécanisme de défense psychique qui consiste en la projection et l'inversion des souhaits agressifs qui réapparaissent sous forme d'idées persécutrices. Naturellement, toute persécution place le sujet persécuté dans une position de dépendance et demande une protection. Cette demande est clairement exprimée chez HATI. « Jewe n'abana banze turakeneye amahoro » ce qui veut dire « moi et mes enfants nous avons besoin de la paix ».

Cette situation que vivent HATI et les autres parents se trouvant dans les mêmes conditions peut provoquer des angoisses catastrophiques ou annihilantes. Pour appuyer cette idée FOTSO DJEMO affirme que :

> *« Une expression psychologique des conflits dans la vie sociale est en soi un symptôme pathologique »*[76].

Du reste, nous remarquons chez ces parents une volonté réelle de se suicider mais sans aucune tentative.

Ainsi MAGE implore d'abord la volonté et la puissance divine, pour qu'elle l'aide. En constatant que sa demande n'est pas exhaussée, elle pense alors au suicide. BASA lui aussi souligne que mettre fin à sa vie est la seule alternative qui lui reste. Cette volonté de suicide est donc un signe de l'incapacité de supporter les tensions qui leur sont imposées. Le comportement suicidaire découle généralement d'un état de santé mentale dans lequel les

[75] BASTIDE, R., Op.cit, p.80.
[76] FOTSO DJEMO, J.B. Op.cit, p.114.

individus se sentent incapables d'affronter leur vie. Les influences sociales, économiques et culturelles sont généralement décelées dans ce genre de comportement.

10.5.3. Les parents et leur conflit d'ambivalence.

Il faut aussi mentionner que nous avons pu déceler que les sujets enquêtés étaient victimes d'une ambivalence. Ces parents sont ambivalents au niveau des sentiments qu'ils réservent à leurs enfants devenus des criminels.
Comme énoncé dans notre introduction générale, un parent aime naturellement son enfant. MAGE par exemple laisse échapper dans ses propos un regret visant à la fois la disparition et la trahison de son fils : « indwano itwara abasoda yoba ikiretse umwana wanje... » c'est-à-dire « la guerre qui emporte les militaires, comment laisserait-elle encore vivant mon enfant... » elle ajoute « ..umuhungu wanje yarankwegeye amagorwa, yarampemukiye... » ce qui veut dire «mon fils m'a causé des malheurs, il m'a trahie.... ».

Nous constatons qu'ici l'amour et la haine sont en jeu. Mais, il est vraiment difficile de dire ce qui prime entre les deux. Cependant, la réalité est que les deux coexistent réellement chez nos enquêtés. Ainsi MONFOUGA NICOLAS dira que :

> *« La notion d'ambivalence entraîne celle de conflit. En effet, nous dirons qu'il y a conflit lorsque, chez l'individu s'opposent des exigences intérieures contraires »*[77]

En plus de l'ambivalence qui est soutenu par l'amour et la haine de leurs enfants nous pouvons dire que ces parents sont victimes de l'ambiguïté qui est une notion proche de l'ambivalence bien que les deux n'aient pas les mêmes effets sur la personnalité de l'individu.

Pour l'ambiguïté, les termes contradictoires coexistent sans conflit. Cette ambiguïté est soutenue par l'idée de manque de certitude de la non-existence et de l'existence de leurs enfants. Rien ne peut leur permettre de trancher entre les deux croyances.

[77] MONFOUGA-NICOLAS, J, op.cit., p.7.

Le fait que ces parents nous ont confirmé sans hésitation que leurs enfants sont morts et qu'ils ont envie de faire des rites funéraires n'est fondé que sur des probabilités et surtout cette position (la non existence de leurs enfants) est en quelque sorte un cri d'alarme lancé à leur entourage pour démontrer indirectement leur innocence et dire que leurs enfants ne participent plus aux attaques enregistrées dans leur entourage. C'est de cette manière que ces parents demandent implicitement pardon à tout ceux qui les traitent comme des complices des assaillants. A ce sujet NINA se pose une question très pertinente : « Mwarabonye aho umuntu azira uwiwe yigiriye ? » C'est-à-dire : « Avez-vous déjà vu où une personne qui soit victime de la disparition d'un des siens ? »

Cette question de NINA, nous a poussé à nous poser la suivante. Est-ce que réellement NINA est convaincue que son fils est déjà mort ? Qu'est-ce qui le lui montre ? Nous savons que le murundi n'accepte la mort que quand il voit le corps sans vie et l'enterre suivant les pratiques et les coutumes qui caractérisent notre culture. Sinon il espère qu'il le retrouvera un jour. Toutes les lamentations, les pleurs, les opinions etc, ne peuvent pas bannir de l'esprit l'espoir de retrouver un jour l'être perdu.

Plus haut nous avons dit que les deux termes qui soutiennent l'ambiguïté coexistent sans conflit. Par contre, dans l'ambivalence, propre à la position dépressive, le moi expérimente la coïncidence de deux termes antinomiques et contradictoires sur un seul objet dans un même moment. FREUD à ce sujet nous dit ce qui suit :

> *« Ainsi donc, un conflit d'ambivalence, un amour bien fondé est une haine non moins justifiée. Sa phobie doit être un essaie de solution de ce conflit. De tels conflits d'ambivalence sont très fréquents et nous en connaissons une autre issue typique, dans ce cas, l'une des deux émotions qui s'affrontent, en règle générale se voit énormément renforcée, cependant l'autre disparaît »*[78].

Une question se pose : Est-ce que ces parents ont une haine justifiée envers leurs enfants ? Nous pensons que ce n'est pas facile à vérifier, mais en tenant compte des conséquences que ces parents ont subi après le départ de leurs enfants dans le maquis et en analysant leurs propos, nous pouvons dire que la haine existe quand même chez ces parents envers leurs enfants, bien sûr une haine mêlée d'affection et de regret.

[78] FREUD, S., Inhibition, symptômes et angoisse, Paris, PUF, 5ème édition, 1951, p.20.

10.5.4. La présence du rêve comme signal d'angoisse.

Au cours de notre enquête, nous avons rencontré des sujets qui ne peuvent pas s'endormir correctement, par peur d'une activité onirique profondément angoissante. Visiblement ce sont des cas où le moi renonce au sommeil parce qu'il a peur de ses rêves. Le sujet préfère alors ne pas s'endormir par crainte d'affronter des conflits redoutés à l'état de veille. C'est ainsi que HATI se lamente que pendant le sommeil, elle est très tourmentée car les événements qui l'ont fait souffrir reviennent dans les rêves. On remarque alors que HATI préfère restée éveillée. Ici son moi a peur de s'absenter et c'est déjà le problème de la préservation narcissique qui est en cause, car en ce sens dormir c'est synonyme de se déstructurer et perdre l'intégrité du self.

Il y a bien sûr une différence très nette entre cette crainte et la peur de la nuit dont l'allure clinique renvoie à des organisations différentes, plus proches de la phobie. A l'inverse ici le moi a peur de perdre sa maîtrise sur le monde et plus encore sur lui-même.

Ce n'est donc pas non plus d'une technique obsessionnelle de mise à distance qu'il s'agit mais bien plutôt d'une crainte de la perte de son image totale, c'est-à-dire la crainte d'une lésion narcissique. Ainsi BASA par exemple, affirme que le sommeil est inexistant chez lui, mais qu'il ne sait pas pourquoi. Nous pensons que l'insomnie de BASA serait due à la peur qu'une certaine vérité risque d'apparaître durant le rêve à travers ses cauchemars et que le reste de la nuit ne soit occupé que par des remords. Quant à SIR, elle nous a dit elle aussi qu'elle ne dort plus, qu'elle passe souvent des nuits blanches en pensant à son avenir. Ici on peut facilement imaginer que SIR ne dort pas aussi pour les mêmes raisons. On remarque enfin chez MAGE et NINA des rêves remplis des désirs et d'éléments refoulés qui surgissent et qui sont profondément anxiogènes.

10.5.5. Conclusion sur le thème.

Dans la vie, les événements malheureux qui frappent un individu ou un groupe d'individus peuvent constituer des facteurs étiologiques des troubles psychologiques. Citons à titre illustratif, les événements majeurs qui pèsent lourdement sur la vie psychique de ces parents :

- La séparation d'avec leurs enfants et tout ce qu'elle entraîne comme conséquence sur la vie socio-économique de ces parents ;
- L'attitude négative de leur entourage qui en résulte ;
- Les sentiments et les émotions qui sont fortement réprimés ;
- L'ambivalence et ses effets sur la personnalité et le comportement de ces parents ;
- l'envie de se suicider ;
- L'insomnie et les cauchemars dûs à un sommeil perturbé.

* Les signes perçus par l'observation et l'entretien presque chez tous nos enquêtés.

- L'humeur sombre ;
- l'auto-accusation ;
- le désespoir concernant leur avenir ;
- le sentiment d'être dans un drame unique à son genre ;
- la fatigue et le découragement ;
- l'isolement ;
- le manque d'intérêt pour l'environnement social.

CONCLUSION GENERALE.

Nous voici au bout de notre travail concernant le vécu psychosocial des parents ayant des enfants au service de la rébellion.

Pour y parvenir, nous avons élaboré un cadre théorique servant de corpus de base à notre sujet de recherche pour élucider les concepts clés et situer le sujet dans ses perspectives.

Nous nous sommes ensuite préoccupé de l'aspect méthodologique où nous avons posé notre problématique, dégagé les objectifs de recherche et décrit les critères de choix du terrain et des cas à l'étude. Nous avons également précisé l'outil qui nous a servi à recueillir les données et la démarche méthodologique appropriée.

Dans la dernière partie nous avons passé à l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête dont le contenu nous avait permis de distinguer les thèmes sur lesquels s'articulait notre travail. Il faut préciser que le travail d'analyse et d'interprétation des cas nous a permis de tirer les conclusions reprises ci-après.

Le départ des enfants dans le maquis a eu des répercussions négatives sur la vie quotidienne de leurs parents. Elles sont multiples mais nous avons privilégié celles qui sont en rapport avec nos objectifs de recherche.

Nous avons constaté que d'une part, nos enquêtés avaient connu un passé sombre. C'est le cas de MAGE avec les événements de 1972 et celui de NINA qui a été orpheline dès sa jeune enfance et qui a été malmenée pendant un temps suffisamment long par son mari après leur mariage.

D'autre part, ils ont vécu et vivaient encore des situations difficiles. C'est notamment les cas de MAGE et de HATI qui sont des veuves et de NTAC qui a une femme sourde.

Sans revenir à l'inventaire et à l'énumération des moments clés des cas étudiés, nous pouvons mentionner que le départ des enfants dans le maquis a empiré la situation de leurs parents et les a conduits au désespoir total. Au sujet du désespoir, BOULLOC nous dit que lors des situations insurmontables :

« Le rare, ce n'est pas être désespéré, le rare, le rarissime, c'est de ne pas l'être »[79].

Ce désespoir est dû en grande partie à la croyance de ne jamais retrouver l'être aimé disparu et le manque de preuves tangibles pour démontrer leur propre innocence auprès de l'entourage. Faisons remarquer que celui-ci accuse les parents d'avoir gardé des contacts avec leurs enfants qui se trouvent actuellement dans le maquis, alors que ces contacts restent aux yeux des voisins comme une source d'insécurité physique et morale. C'est ainsi que naîtra dans leur entourage une attitude hostile envers ces parents ayant des enfants maquisards. Les parents réserveront à leur tour, aux voisins une attitude de mépris, car ils ne croient pas à leurs affirmations. En effet, ils sont, selon eux, victimes des chantages et préfèrent pour la plupart se résigner et ne rien dire pour se protéger des conséquences néfastes qui peuvent résulter d'un affrontement.

Nous avons remarqué également qu'il existe un état de suspicion mutuelle entre les parents concernés et leurs voisins. Ces suspicions risquent de se pérenniser à cause de l'absence d'un débat ou des échanges entre les protagonistes. En effet, ces échanges permettraient à chaque groupe (parents-voisins) de révéler les appréhensions des uns sur les autres afin que la vérité soit mise à jour et que le coupable et l'innocent soient identifiés.

En outre, il est à signaler que le départ dans la rébellion de ces enfants n'a pas entraîné seulement des changements négatifs dans la vie relationnelle de leurs parents, il a aussi suscité des changements inattendus et indésirables au sein de leurs foyers.

[79] BOULLOC, J., L'espérance qui est en nous, Paris, Centurion, 1965, p.22.

On peut citer à titre d'exemple, la chute du niveau de vie des ménages et ceci est d'abord perceptible dans le discours de nos enquêtés lorsqu'ils comparent, les revenus qu'ils avaient, les activités génératrices de revenu qu'ils exerçaient avant cette crise et la situation de misère qui les accable actuellement. Cette misère se remarque au niveau de leurs habitations et leur habillement qui est déplorable. Ces parents n'oublient pas de souligner que leur alimentation est très déficitaire.

En plus des soucis d'ordre relationnel et matériel, nous avons également constaté que nos enquêtés ont des préoccupations relatives à la vie et/ou à la mort de leurs enfants. Certains parents ont des réactions de désespoir suite au départ de leurs enfants et évoquent comme preuve de leur mort l'inexpérience en matière de combats armés, l'absence prolongée, les risques du métier des armes, etc..

D'ailleurs n'eut été des raisons indépendantes à leur propre volonté(refus de l'entourage) ces parents auraient déjà organisé des rites funéraires afin qu'ils puissent sortir définitivement du deuil et de cette manière témoigner auprès de leur groupe social que leurs enfants ne sont plus.

Suite à l'attitude hostile de l'entourage de ces parents et à l'échec face à un idéal commun à tous les parents, idéal qui illustre l'honneur que chaque enfant doit faire à ses parents, nos enquêtés se sentent humiliés et leur estime de soi est à son niveau le plus bas. C'est ainsi qu'ils sont caractérisés par le désespoir car la plupart d'entre eux sont des spectateurs impuissants de la dégradation de leurs conditions de vie. Cet état de choses entraîne par conséquent chez eux des sentiments d'auto-dépréciation, de non valeur et surtout de culpabilité comme le dit AUGER :

> *« La culpabilité est une forme particulière d'hostilité diriger vers soi-même. Celui qui est hostile envers les autres les définit abusivement comme des êtres méchants, mauvais, qui n'auraient dû poser tel ou tel geste, alors que celui qui éprouve de la culpabilité se définit lui-même ainsi »*[80].

Il faut rappeler qu'au cours de notre cadre théorique, nous avons vu qu'il y a une réciprocité entre le conflit interpersonnel et le conflit intrapersonnel. A travers les résultats de

[80] AUGER, L., Op.cit, p.10.

nos enquêtes, nous avons remarqué chez nos enquêtés des signes et des comportements d'une pathologie éventuelle. Par ailleurs nous l'avions formulé à travers l'hypothèse suivante :
Ces parents ayant des enfants au service de la rébellion sont ou seront à cours ou à long terme sur une voie qui mène vers un état psychopathologique. Cette hypothèse se justifie dans la mesure où on sait que seul le sentiment de culpabilité, qu'il soit névrotique ou régressif ou qu'il soit objectivement valable sur le plan conscient peut générer l'angoisse pathologique.

PROPOSITIONS

Au terme de notre travail, nous émettons quelques propositions en vue de prévenir ou d'améliorer les conditions de vie personnelles et sociales de nos enquêtés. Cela n'est pas facile car il est difficile de savoir par exemple que les voisins de nos enquêtés ont raison ou non lorsqu'ils accusent ces parents d'être en connivence avec les assaillants ou encore si ces parents eux-mêmes ont raison de croire que leurs enfants sont morts. Mais ce qui est constatable, ce que la guerre civile qui sévit au Burundi a été la cause principale de leur malheurs comme la suspicion, la peur, la pauvreté extrême, la perte des membres de leur famille et la perte de confiance auprès des voisins.

S'attaquer donc aux causes de la guerre est la seule voie susceptible de ramener la confiance entre les gens qui s'accusent mutuellement. Cette attaque doit donc avoir une envergure nationale, car dans un pays qui connaît une guerre civile, l'insécurité varie dans le temps et dans l'espace.

C'est ainsi qu'ici chez nous chaque ménage, chaque colline, zone, commune et province restent toujours dans une situation d'attente d'une attaque des bandes armées à n'importe quel moment. Pour cela nous lançons cet appel :
* Aux autorités politiques et militaires de :

- Faire tout ce qui est à leur pouvoir pour d'abord empêcher les bandes criminelles de continuer à tuer la population et recruter des jeunes gens pour la rébellion.
- Aider la population vivant dans des secteurs où il y a des familles dont les enfants sont au service de la rébellion à éviter la globalisation en condamnant des familles innocentes même si leurs enfants sont partis dans le maquis.

- Empêcher à la population vivant dans les environs de ces parents d'exercer une pression sur eux laquelle pression semble les obliger à se sentir en résidence surveillée.
- Chercher un autre endroit pour une famille qui se sent menacée pour qu'elle puisse être temporairement à l'abri des menaces qui peuvent aboutir à l'élimination physique d'un de ses membres.

* Aux membres de l'entourage de ces parents de :

- Cesser d'être un instrument de menace sans preuves tangibles sur une catégorie de personnes qui se sentent déjà menacées par des problèmes divers ;
- Reconnaître que dans les conditions normales tout parent responsable ne souhaite jamais la disparition définitive de son enfant ;
- Prendre des mesures et des stratégies pour vérifier leurs convictions sur la disparition de ces enfants ;
- Empêcher sans exercer trop de contraintes sur ces parents qu'il y ait contacts entre les assaillants et les membres de leur famille d'origine ;
- Eviter tout comportement ou attitude qui porte atteinte à la personnalité de ces parents parce qu'ils se sentent immédiatement diminués et sans honneur dans la société.

* Aux parents eux-mêmes

- Adopter une attitude dynamique, et oser affronter les gens en leur disant la vérité ;
- Eviter à tout prix le refus de communiquer, le repli sur soi et tout autre forme de comportement qui risque non seulement de nuire à leur santé mentale, mais aussi de les entraîner à être soupçonné davantage ;
- Exposer sans crainte devant l'autorité compétente les problèmes relatifs à des injustices, des règlements de compte ;
- Manifester une volonté ferme de mettre hors d'état de nuire les bandes criminelles pour ne pas être accusé de facilitateur ;
- Refuser d'apporter une assistance à des forces hostiles à la nation.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

1. ADLER, A., Connaissance de l'homme, Paris, Payot, 1974.
2. ANTHONY, E.J., et KOUPERNIK, C., L'enfant devant la maladie et la mort, Paris, Masson et cie, 1974.
3. AUGER, L., Vaincre ses peurs, Montréal, Edition de l'homme, 1977.
4. BADIN, P., Aspects psycho-sociaux de la personnalité, Paris, P.U.F., 1977.
5. BASTIDE, R., Sociologie des maladies mentales, Paris, Flammarion, 1965.
6. BERNARD, P., Le développement de la personnalité, Paris, Masson et Cie, 1975.
7. BIRAGO, D., Anthropologie de la nouvelle poésie nègre et malgache, Paris, P.U.F. 1948.
8. BORN, M., Jeunes déviants ou délinquants juvéniles in psychologie . différentielle de l'adolescence, Paris, P.U.F. 1966.
9. BOULLO, J., L'espérance qui est en nous, Paris, Centurion, 1965.
10. CLAUDINE, A.D. et ROSENMAY, L., Vieillir en Afrique, Paris, P.U.F, 1994.
11. COTINAUD, O., Groupe et analyse institutionnelle, Paris, Centurion, 1976.
12. DURKHEIM, E., Suicide, Paris, PUF, 1930.
13. FESTINGER, H., et KATZ, D., Les méthodes de recherches sociales, Paris, P.U.F, 1974.
14. FRANGNE, J., Traité de pédagogie, Paris, Nathan, 1977.
15. FREUD, S., Sociologie du conflit, Paris, PUF, 1983.
16. FREUD, S., Cinq leçons sur la psychanalyse, Paris, Payot, 1954.
17. FREUD, S., Inhibition, symptômes et angoisse, Paris, P.U.F, 5è éd., 1951.
18. FREUD, S., Malaise dans la civilisation, Paris, P.U.F, 1971.
19. FOTSODJEMO, J.B., Le regard de l'autre, Paris, Silex, 1982.
20. LAGACHE, D., L'unité de la psychologie, Paris, P.U.F, 5è éd., 1979.
21. LECLERQ, J., Qu'est-ce qu'une famille ? le point de vue du sociologie, Bruxelles, œuvres de tracts, 1962.
22. LEMAY. M., Psychopathologie juvénil, T1, Paris, Fleurus, 1973.
23. MAISONNEUVE, J., Introduction à la psychosociologie, Paris, P.U.F., 1975.
24. MALASSIS, L., Ruralité, éducation, développement, Paris, Masson et Cie, 1975.

25. MAZEAU, C. et MAZEAU, L., Leçons de droit civil, T1, Paris, PUF, 4è éd. 1970.
26. MEAD. G.H., L'esprit, le soi et la société, Paris, PUF, 1963.
27. MELZACK, R., Le défi de la douleur, Quebec, Chenelière et Stanké, 1973.
28. MONFOUGA-NICOLAS, J., Ambivalence et culte de possession, Paris, Anthropos, 1972.
29. MOSCOVICI, S., la psychanalyse, son image public, Paris, P.U.F, 1976.
30. MUCCHIELLI, R., L'analyse du contenu des documents et communications, Paris, E.S.F, 1977.
31. MUCCHIELLI, R., L'entretien de face à face dans la relation d'aide, connaissance du problème, Paris, E.S.F, 1974.
32. MUCCHIELLI, R., Questionnaire dans l'enquête sociale, Paris, E.S.F, 1975.
33. MUZUNGU, B., Le Dieu de nos pères, Bujumbura, presse Lavigerie, 1975.
34. MWOROHA, E., Peuple et rois de l'Afrique des grands Lacs, Dakar, Nouvelles édition africaines, 1977.
35. NEWMAN, M. et BERKOWITZ, B., Comment ne pas rater sa vie, Paris, Hameau, 1976.
36. PAILLAT, P., Sociologie de la veilleuse, Paris, P.U.F, 1963.
37. PIAGET, J. et INHELDER, B., L'image mentale chez l'enfant, Paris, P.U.F, 1966.
38. PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, T1, Paris, Dalloz, 1964.
39. SCHUTZENBEREGER, A.A., Précis de psychodrame, Paris, Ed. universitaire, 2è édition, 1970
40. SOURDY, L., Le domicile, voire la famille, sont-ils le lieu de vie privilégié du grand âge ? Paris, Centurion, 1966.
41. STERN, E., Les conflits de la vie causes des maladies, Paris, Payot, 1955.
42. THOMAS, L.V., et LUNEAU, R., La terre africaine et ses religions, Paris, Larousse, 1975.
43. THOMAS, L.V., Anthropologie de la mort, Paris, Payot, 1976.
44. TOUZARD, H., La médiation et la résolution des conflits, Paris, P.U.F. 1977.
45. TREMBLAY, M., Initiation à la recherche dans les sciences humaines, Montréal, Mc- Gwaw-Hihh, 1968.
46. VERDIER, P. et al., Le secret sur les origines, Paris, E.S.F., 1986.
47. ZUURE, B., Croyance et pratique religieuse des barundi, Bruxelles, Essorial, 1920.

II. MEMOIRES

1. BARANSANANIYE, A., La mort et l'après mort, Bujumbura, mémoire inédit, U.B., F.L.S.H., 1976.
2. MINANI, J., La morale sociale et le non-dit dans la culture burundaise, Bujumbura, mémoire inédit, U.B., F.P.S.E., 1997.
3. NDAYISHIMIYE, J.B., L'image de l'autre qui me fait peur, Bujumbura, mémoire inédit, U.B, F.P.S.E, 1997.

III. REVUES ET AUTRES DOCUMENTS

1. Colloque de COTONU, Les religions africaines comme source de valeurs de civilisations, Paris, présence africaine, 1970.
2. NIKAJIMA, H., Le stress et la santé, in sante du monde, la magazine de l'OMS, n°2, 1994.
3. RODEGEM, F.M., La motivation du culte initiatique au BURUNDI, revue anthropologique, vol 66, 1971.

IV. DICTIONNAIRES

1. BOUDON, R., LAZARSFIELD, Le vocabulaire des sciences sociales, Paris, LAHAYE, 1965
2. FOULQUIE, P., Dictionnaire de langue pédagogique, Paris, P.U.F, 1971
3. HUISMAN, D., Encyclopédie de la psychologie,T I3, Paris, Nathan, 1972
4. LALANDE, A., Vocabulaire technique et critique de philosophie, Paris, P.U.F, 1963.
5. LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J.B., vocabulaire de psychanalyse, Paris, P.U.F, 5è éd., 1978.
6. PIERON, H., Vocabulaire de psychologie, Paris, P.U.F, 5è édition remaniée et augmentée, 1973.
7. SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de psychologie, V3, Paris, Bordas, 1980.

Annexe 1

Mise en confiance (En Kirundi)

Mushingantahe, Mupfasoni,

Jewe ndi umunyeshure wo muri Kaminuza y'uburundi, nkaba ndiko ndandika igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo.

Nico gituma, nipfuza kuganira nawe kuvyerekeye ingorane ururwimo turimwo rwaguteye. Vyongeye, nashaka ndakumenyeshe y'uko ivyo uja kumbwira vyose bizoba bimfitiye akamaro mukumfasha gutahura igikorwa canje. Nico gituma rero nja gukoresha aka kuma mubona gafata amajwi, kugira nshobore gufata ivyo umbwiye ataco nkuyemwo canke ngo nongereko.

Nashaka ndangize ndakumenyesheje y'uko ivyo tuza kuganira bizoguma muri twebwe, kubera vyerekeye kandi bikenewe na jewe jenyene. Ntibigutere rero amadidane, kuko atakintu canke umuntu yotuma bimenyekana.

Mise en confiance (En Français).

Monsieur, Madame,

Je suis étudiant à l'Université du Burundi, je suis en train de réaliser un travail de fin d'études. C'est pour cette raison que j'ai besoin d'échanger avec toi à propos des problèmes que tu subis à cause de cette guerre que nous connaissons actuellement.

En plus, je veux t'informer que tout ce que vous direz me sera d'une grande importance pour mieux comprendre mon travail. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je vais me servir de ce magnétophone que vous voyez pour enregistrer les informations sans rien omettre ou ajouter à ce que vous allez me dire.

Je voudrais vous rassurer enfin que notre entretien restera confidentiel. C'est-à-dire que son contenu n'intéresse uniquement que moi et ne pourra jamais être divulgué sous n'importe quelle condition et à qui que ce soit. Je vous demande donc de ne pas vous inquiétez.

Consigne (en Kirundi)

Mushingantahe, Mupfasoni,

Igituma ndi ngaha, nipfuza kuganira nawe kuvyerekeye ingorane usanzwe uzi zerekeye indwano turimwo ubu, na cane cane ingene wewe ubwawe ubayeho inyuma y'aho umwana wawe agiriye kwifatanya na yamigwi y'abicanyi. Nkipfuza kumenya ingene wakiriye igenda giturumbuka ry'umwana wawe ndibazako ubu ataburyo uronka bugutuma umenya agakuru kiwe. None ubigenza gute kugira ubandanye ubaho mungorane benizo ?

Nashaka ndangize ndababaza ko hoba hari ikintu kinini cahindutse aha murugo rwawe muvyerekeye uko mubayeho mu buzima bwaminsi yose, inyuma yaho umwana wanyu ajanye na yamigwi y'itwaje ibirwanisho. Nkongera ngashaka kumenya ko ababanyi harico bahinduye mu migenderanire mwari musanzwe mufitaniye, n'ukuntu mwibaza ko babaraba ubu.

Consigne (en français)

Monsieur, Madame,

Ma présence ici est motivée par un besoin d'échange avec vous à propos des problèmes que vous connaissez déjà et qui sont liés à la guerre civile que nous vivons actuellement et surtout les conditions dans lesquelles vous-mêmes, vous vivez après le départ de votre fils dans la rébellion. J'aimerais savoir comment vous avez senti ce départ inattendu de votre fils. Et actuellement il n'y a pas moyen de recevoir des nouvelles à propos de lui comment vous arrangez-vous pour gérer cette situation aussi difficile. Je voudrais savoir enfin, s'il n'y a pas eu des changements majeurs dans votre foyer en ce qui concerne votre vie quotidienne après le départ de votre fils dans la rébellion.

J'aimerais, savoir également si vos voisins ont changé les attitudes à votre égard et la manière dont ils vous perçoivent aujourd'hui.

Annexe 3

Guide d'entretien.

Questions posées à la population d'enquête (en kirundi)

1. Mubisanzwe, umuvyeyi yama afitiye urukundo umwana wiwe, none ku biberekeye biroroshe kugaragaza urwo rukundo ufitiye umwana wawe yagiye akagirire ?
2. Wiyumvira y'uku umwana wawe yoba akiri muzima ? Canke ko yoba aza yarapfuye ?
3. Nimba wemera ko aza yarapfuye uripfuza gukurikiza imigenzo y'ikirundi kama ijanye n'urupfu ?
4. Nimba bidashoboka gukurikiza iyo migenzo, none uzoca ukora iki ?
5. Igihe umwana wawe yari akiri aha mu muryango i wanyu ni giki camuranga munyifato yiwe ?
6. Woba uzi icatumye umwana wawe agenda kwifatanya n'abandi barwanyi ?
7. Aha muhira iwawe, ikintu kinini cahindutse kuva aho umwana wawe agiriye ni ikihe ?
8. Aha mumicungararo, ubona abantu bubahuka bakagushimanga ? Canke ntaco babibonamwo ?
9. None biroroshe kuri wewe kuganira n'ababanyi bawe kuvyerekeye igenda n'ukutakiboneka kw'umwana wawe ?
10. Ukugenda kw'umwana wawe mu migwi yitwaje ibirwanisho, hari ico vyahinduye mu mibano wari usanzwe ufitaniye n'incuti, ababanyi n'abagenzi ?
11. Nta bwoba ufise ko hari abantu bazohava bagutako ishavu ngo bihorere kuri wewe ?

Questions posées à notre population d'enquête en français.

1. Naturellement, un parent a toujours de l'amour envers son enfant, est-ce que pour vous il est facile de témoigner publiquement de cet amour envers votre enfant disparu ?
2. Est-ce que vous pensez que votre enfant est encore vivant ? ou qu'il est déjà mort ?
3. Si vous croyez qu'il est déjà mort avez-vous le désir de faire appel aux pratiques relatives à la mort d'un membre d'une famille ?
4. Si les rites funéraires ne sont pas possibles à envisager, qu'allez-vous faire à la place ?
5. A l'époque où votre fils faisait partie de votre famille, qu'est-ce qui le caractérisé ?
6. Saviez-vous pourquoi il a préféré partir pour faire la guerre ?

7. Dans votre foyer, quels ont été les changements majeurs depuis son départ ?

8. Ici dans les environs, est-ce que les gens osent se moquer de vous ? Ou ils sont indifférents à votre situation ?

9. Est-ce qu'il est facile pour vous d'échanger avec vos voisins à propos du départ et de l'absence de votre enfant ?

10. Est-ce que le départ dans la rébellion de votre fils a modifié ou a changé les relations que vous entreteniez avec vos voisins ?

11. Ne vous arrive-t-il pas d'avoir peur que les victimes vont se venger sur vous-mêmes ?

Annexe 4

Questions posées à l'entourage en Kirundi

1. Aha mu micungararo iwanyu ya migwi yitwaje ibirwanisho irakunda kuhatera ?

2. None ivyo bitero vyoba bifitaniye isano n'urwaruka ubu rukorana n'ayamirwi yitwaje ibirwanisho kandi rukaba rwavukiye rukongera rugakurira mu miryango iba aha hafi yanyu ?

3. Iyo miryango, abo bavyeyi bafise abana bari mu migwi y'abicanyi, mubona bafise umutima n'inguvu zo kurwanya bikwiye iyo mirwi yitwaje ibirwanisho ?

4. Mbega kuva ubwo mubona inyifato yabo mu mibano yarahindutse ? Niyaba yarahindutse muvyerekwa n'iki ?

5. Abo bavyeyi boba, mu ntango bafise uruhara rwatumye abo bana babo bakwirikira iyo migwi y'abicanyi ?

6. Kuri mwebwe, hokorwa iki kugira ingorane zihere kuri bene iyo miryango ?

Questions posées à l'entourage (en français)

1. Est-ce qu'ici dans les environs les bandes armées commettent-elles le plus souvent des forfaits ?

2. Est-ce que ces attaques ont-elles quelque chose en rapport avec ces jeunes gens qui actuellement opèrent au sein des bandes armées, alors qu'ils sont nés et ont grandi dans ces familles voisines à vous ?

3. Ces familles, ces parents qui ont des enfants parmi les assaillants sont-ils moralement et physiquement engagés pour lutter efficacement contre ces bandes armées ?

4. Avez-vous constaté que depuis ce moment là que leur manière d'être a changé ? Si cela est vrai qu'est-ce qui vous le montre ?

5. Ces parents sont-ils en aval responsables du départ de leurs enfants dans la rébellion ?

6. D'après vous, qu'est-ce qu'il faut faire pour ces familles pour remédier à la situation ?